



## Les Carnets du LARHRA

ISSN : 2648-1782

Publisher : Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes

---

1 | 2015

## Appréhender le passé par le bâti

Enjeux et méthodes de l'étude historique  
des sources architecturales

---

🔗 <https://publications-prairial.fr/larhra/index.php?id=256>

### Electronic reference

« Appréhender le passé par le bâti », *Les Carnets du LARHRA* [Online], Online since 04 juin 2015, connection on 17 février 2025. URL : <https://publications-prairial.fr/larhra/index.php?id=256>



## EDITOR'S NOTES

---

Journée d'études des doctorants du Larhra, Lyon, 23 septembre 2014

Dossier coordonné par Mario Cuxac, Marie Derrien, Fanny Giraudier, Nicolas Guyard, Solenn Huitric, Caroline Muller et Aurélien Zaragori

## ISSUE CONTENTS

---

Laurent Baridon

Introduction

Anelise Nicolier

Les Églises romanes du Brionnais

Julien Defillon

L'architecture d'accompagnement : témoignage de l'évolution de la prise en compte du patrimoine bâti

Florent Mérot

Un miroir social, économique et environnemental : la transformation de l'habitat paysan en vallée de Montmorency (xvii<sup>e</sup> – xviii<sup>e</sup> siècles)

Thibault Bechini

Étudier le bâti populaire  
dans les villes euro-américaines  
(xix<sup>e</sup> – xx<sup>e</sup> siècles)

Louise Dorignon

Typologies architecturales et cultures urbaines à Melbourne : pour une géographie renouvelée du bâti

Julie Piront

Enjeux, idéaux et réalités de l'architecture conventuelle féminine à l'époque moderne

Celia Miralles Buil

L'architecture au service de la santé : l'exemple du dispensaire antituberculeux de Barcelone (1934-1936)

Gwenaëlle Legoullon

Conclusion

# Introduction

Laurent Baridon

## TEXT

---

- 1 Les organisateurs de la journée d'études doctorales du 23 septembre 2014 ont choisi de s'intéresser aux « sources architecturales », c'est à dire aux sources qui permettent d'étudier les bâtiments ainsi qu'aux édifices considérés comme des sources pour une étude historique. Le sujet peut en effet être envisagé de deux façons différentes, qui correspondent à deux niveaux d'analyse. Le premier, d'ordre méthodologique, consiste à recenser et à caractériser les sources qui servent à faire l'histoire d'un édifice ou d'un cadre urbain dans toutes ses dimensions. Mais il peut être également envisagé d'un point de vue plus épistémologique : comment la production architecturale constitue-t-elle une catégorie de sources qui permet d'étudier une société à un moment de son histoire ? Ces deux niveaux d'analyse sont étroitement liés, mais ils recouvrent des approches et des méthodes très diverses dont les contributions qui suivent rendent parfaitement compte.
- 2 Avant d'en donner un aperçu, il convient de souligner la pertinence du projet en félicitant ses promoteurs pour leur initiative : Mario Cuxac, Marie Derrien, Fanny Giraudier, Nicolas Guyard, Solenn Huitric, Caroline Muller et Aurélien Zaragori. Le LARHRA, par le nombre de ses chercheurs et de ses doctorants, peut en effet se consacrer à de nombreux sujets dont les six axes, les trois ateliers transversaux et les nombreux programmes en cours rendent bien compte. L'espace bâti et la ville y occupent une place importante, ce qui n'est guère surprenant, l'architecture étant en effet concernée par les grands champs de recherche qui structurent le savoir. Faisant incontestablement partie des arts et de la culture, elle touche également aux lettres et à la philosophie, ne serait-ce que parce qu'elle repose sur des théories qui ont souvent trait à la pensée politique. Les questions juridiques et économiques ne lui sont pas étrangères tant parce que la pratique de l'architecture l'exige que parce que sa réalisation a des effets sur le développement. Les sciences de la nature sont également mises à contribution par les architectes, parce qu'elles permettent de

connaître les matériaux de l'architecture et de transformer ainsi la nature en artefacts – ce qui inclut depuis trois décennies des problématiques de développement durable. La biologie et la santé ont longtemps été citées par les architectes comme des domaines dans lesquels ils avaient leur rôle à jouer, en choisissant par exemple des sites salubres et des orientations bénéfiques pour les habitations et les villes. L'ingénierie et la technologie font partie du bagage nécessaire aux architectes pour concevoir et diriger la réalisation des structures. Enfin, l'architecture est naturellement liée aux *Social sciences* pour reprendre cette appellation très générale qui inclut la géographie, la sociologie, la science politique et, bien entendu, l'histoire.

- 3 La relation de l'histoire à l'architecture pourrait presque apparaître, ainsi placée à la fin de cette énumération, comme étant la plus extérieure. Elle est en effet rétrospective et fait partie de ce qui se situe après la phase de création et d'élaboration. En réalité, les théoriciens de l'architecture ont fréquemment cherché à fonder leur art sur des références anciennes. Surtout, ils ont toujours été préoccupés des destinataires de leur architecture, des effets qu'elle a sur les individus et les sociétés. L'historien, précisément, étudie les objets construits afin de les caractériser, de les comprendre et d'en évaluer l'importance dans l'histoire et leur prégnance sur les sociétés. Comme les contributions de ce volume le prouvent à des degrés divers, il met en évidence l'étroite interaction qui existe entre une communauté, quelle qu'elle soit, et son cadre bâti et urbain.
- 4 À ne considérer que les titres des textes qui émanent de cette journée, le volume qui les rassemble peut paraître hétérogène en raison de chronologies et de géographies différentes : la France médiévale, l'habitat rural francilien et l'architecture conventuelle modernes, l'entre-deux-guerres à Barcelone, l'habitat urbain du <sup>xx</sup>e siècle à Marseille et Buenos Aires, le paysage urbain de Melbourne, la création architecturale des années 1960-1990 en contexte patrimonial à Lyon... Chaque intervenant a choisi un cas d'étude qui appartient au champ de recherche abordé dans sa thèse. Cette extrême diversité des travaux est cependant le meilleur moyen de confronter des approches et de réfléchir à leurs enjeux. Historiens et historiens de l'art se retrouvent ici pour examiner leurs objets et leurs méthodes appliquées aux objets architecturaux. La pluralité des

sujets permet de vérifier les différences et les convergences, d'objets et d'approches, à travers les époques modernes et contemporaines. Elle rend plus évidentes les points communs et nourrit la réflexion du lecteur.

- 5 Les contributions d'Anelise Nicollier et de Julien Defillon relèvent de l'histoire de l'art. Les édifices sont donc à la fois le point de départ et l'aboutissement de leurs travaux. Au fil de leur enquête, ils croisent différentes sources permettant de comprendre la relation aux différents contextes de la réalisation. Pour étudier les églises romanes du Brionnais, Annelise Nicollier propose une démonstration sur l'utilisation des catégories de sources en histoire de l'architecture. Elle en identifie trois principales : le bâti lui-même, les textes et les images. La première permet de mettre en évidence, par ses caractéristiques mêmes, les ambitions des commanditaires qui entendent par ces édifices marquer leur territoire, affirmer la puissance et le prestige de leur famille. Les sources textuelles et iconographiques peuvent être de nature très diverse. En l'occurrence, les plans relevés par des architectes du XIX<sup>e</sup> siècle avant leur intervention permet de restituer les états antérieurs d'un édifice. La description élaborée lors d'une visite pastorale au XVIII<sup>e</sup> siècle peut révéler le dispositif d'une église disparue. Un plan terrier contemporain de cette visite peut également corroborer ces informations. Une image plus précise et complète des églises romanes du Brionnais ressort de ces enquêtes.
- 6 L'étude de l'îlot 24 du quartier Mercière à Lyon par Julien Defillon repose également sur un grand nombre de sources dont la plupart sont archivistiques : permis de construire, correspondances issues des différents ministères croisées avec les sources locales, plans des différents stades du projet, etc. En les mettant en relation, il est possible de retracer l'histoire de cette réalisation et de suivre pas à pas l'évolution du projet. Cette approche est complétée par des sources secondaires qui attestent du développement de la sensibilité au patrimoine urbain monumental dans les années 1960-1980. L'architecture d'accompagnement ici décrite est le fruit de ce phénomène général qui constitue un moment important dans l'histoire de la culture.

- 7 Les trois contributions suivantes étudient l'habitat en tant que source pour l'histoire d'une société. Florent Mérot s'intéresse à l'habitat paysan en vallée de Montmorency aux <sup>xvii</sup><sup>e</sup> et <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècles. Après la Fronde, la restructuration de l'économie rurale s'accompagne d'une reconstruction ou d'une modernisation des bâtiments agricoles. Les actes notariés permettent d'en saisir les évolutions majeures : apparition d'un étage ou deux ; généralisation des caves et couplement avec le cellier – ces pièces correspondant à deux moments de la production vinicole ; organisation de l'espace autour de la cour et évolution de la grange ; importance croissante accordée au jardin à vocation horticole situé à l'arrière de la maison. Les indications que renferment les minutes des notaires et parfois l'évolution de la terminologie qui y est employée permettent de saisir le détail des processus. Ils montrent comment la paysannerie d'Île-de-France refonde son mode de vie et son rapport à l'espace pour s'adapter à une ère nouvelle de son histoire.
- 8 Thibaut Bechini s'intéresse à l'habitat populaire et explore les sources et les méthodes d'analyse qu'il est possible de mettre en œuvre pour approcher ce que l'on a parfois appelé « l'architecture sans architecte ». Après avoir montré les atouts et les limites de l'approche typologique, il plaide pour une étude de la matérialité de l'architecture grâce à la description des matériaux cités dans les permis de construire. Les casiers sanitaires et les minutes de justices de paix qui concernent les litiges entre propriétaires et locataires apportent également des renseignements utiles, au même titre que les actes de vente dans les archives notariales. Outre les habitants, ces sources révèlent l'importance de ces acteurs de l'auto-construction que sont les maçons et les entrepreneurs. Enfin, Thibaut Bechini en appelle aux vertus de l'approche comparatiste pour mettre en évidence les caractéristiques communes des villes de Marseille et de Buenos Aires qui, par leurs ressemblances autant que par leurs différences, livrent des éléments de compréhension d'un phénomène complexe et difficile à appréhender par son caractère vernaculaire.
- 9 C'est à une autre forme d'appropriation de l'espace urbain qu'invite Louise Dorignon avec sa contribution consacrée au paysage urbain de Melbourne en Australie. À partir d'une réflexion sur les apports de l'historiographie récente, il s'agit d'interroger les typologies

architecturales au prisme d'une interdisciplinarité ouverte entre géographie, histoire et sociologie d'une part et architecture et construction de l'autre. Mais surtout, il s'agit de comprendre comment les lieux de la ville sont appropriés par les habitants en termes d'investissement économique mais également symbolique. Pour parvenir à cerner ce point précis, il est nécessaire de confronter la perception des lieux par les habitants aux intentions des agences d'architecture qui les ont conçus et réalisés. Il est dès lors possible de comprendre comment l'espace et ses pratiques quotidiennes deviennent les vecteurs d'une culture urbaine qui s'appuie sur l'architecture, ou la détourne de ses objectifs premiers.

- 10 Les deux dernières contributions montrent que l'architecture est tout à la fois productrice et produit de normes. Julie Piront, dans son étude de l'architecture conventuelle des Annonciades célestes, montre que ces ensembles monumentaux sont le fruit de contraintes multiples. La première et la plus importante est celle des règles de cet ordre qui prescrit une clôture rigoureuse et, dans le même temps, une implantation dans le milieu urbain. Les *Instructiones fabricae et suppellectis ecclesiae libri duo* de Carlo Borromeo décrivent les dispositifs sur le plan théorique avec une grande précision. Les Annonciades s'en inspirent pour rédiger le long chapitre consacré à la clôture, sans toutefois préconiser de plan type. Ces textes doivent être confrontés à d'autres sources, celles rédigées par les religieuses elles-mêmes quand elles relatent la construction de leur couvent. Les bâtiments existants sont donc le produit de jeu d'adaptation de la règle de l'ordre en fonction de l'espace urbain et des contraintes financières.
- 11 Avec l'étude du dispensaire antituberculeux de Barcelone, Célia Miralles Buil met en évidence la concordance entre les débats politiques, médicaux et architecturaux. Utilisant les trois catégories de sources qui leur correspondent, elle montre que cet édifice conçu comme un symbole de la modernité architecturale procède d'un choix politique et sanitaire très affirmé. Liée à la rénovation et à l'assainissement de la ville ancienne, cette réalisation du GATCPAC s'inscrit dans une logique de rénovation urbaine et de développement de la politique publique de santé. Portés par la Généralité de Catalogne, ces objectifs font de l'édifice une vitrine du pouvoir local, avant que la victoire de Franco ne le restreigne drastiquement. Débat

esthétique, politiques publiques de la ville et de la santé, enjeux de pouvoirs entre région et nation sont autant de facteurs qui convergent dans cet édifice qui avait, à plus d'un titre, valeur de modèle.

- 12 À l'issue de ce rapide survol des contributions, il apparaît que considérer les sources comme des matériaux pour l'étude des édifices et envisager les édifices comme sources d'une étude plus générale constituent deux moments de l'analyse architecturale historique. Certes, les historiens de l'art et les historiens n'accordent pas le même statut à l'objet construit. Pour les premiers, il est l'origine et l'aboutissement de leur travail parce qu'il participe de l'histoire de l'art et des sociétés. Pour les seconds, il est surtout le reflet d'une société et d'une époque dont l'étude constitue l'objectif principal. Néanmoins, ces différences s'estompent dès lors que l'on pénètre plus avant dans l'analyse. L'architecture n'est pas seulement une représentation du pouvoir, elle permet de l'exercer et de le définir. Elle n'est pas uniquement le reflet d'une nouvelle organisation sociale ou économique, elle l'autorise et la façonne aussi. Dans le même temps, l'architecture n'existe que parce qu'elle est réalisée par des hommes, avec des intentions plus ou moins précises qui déterminent, de façon parfois complexe, son appropriation ou sa subversion par des individus ou une communauté. Issue d'un travail collectif et en tant que telle profondément sociale, l'architecture est toujours en phase avec l'histoire des sociétés. Ce volume offre un large éventail de problématiques et de méthodes relatives à cette question. Nul doute qu'il sera utile à tous ses lecteurs, aux jeunes chercheurs comme aux plus confirmés.

## AUTHOR

---

**Laurent Baridon**

LARHRA UMR 5190, Université de Lyon – Lumière Lyon 2

IDREF : <https://www.idref.fr/034505083>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000061546032>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/12525490>

# Les Églises romanes du Brionnais

Anelise Nicolier

## OUTLINE

---

Le bâti comme source architecturale. L'exemple de l'église de Semur-en-Brionnais

Les images et les textes comme sources architecturales

L'église d'Avrilly au travers des documents produits par les architectes du XIX<sup>e</sup> siècle

Restituer le disparu : l'exemple des églises d'Iguerande

L'exemple d'un conflit entre les sources : l'église d'Ozolles

Conclusion

## TEXT

---

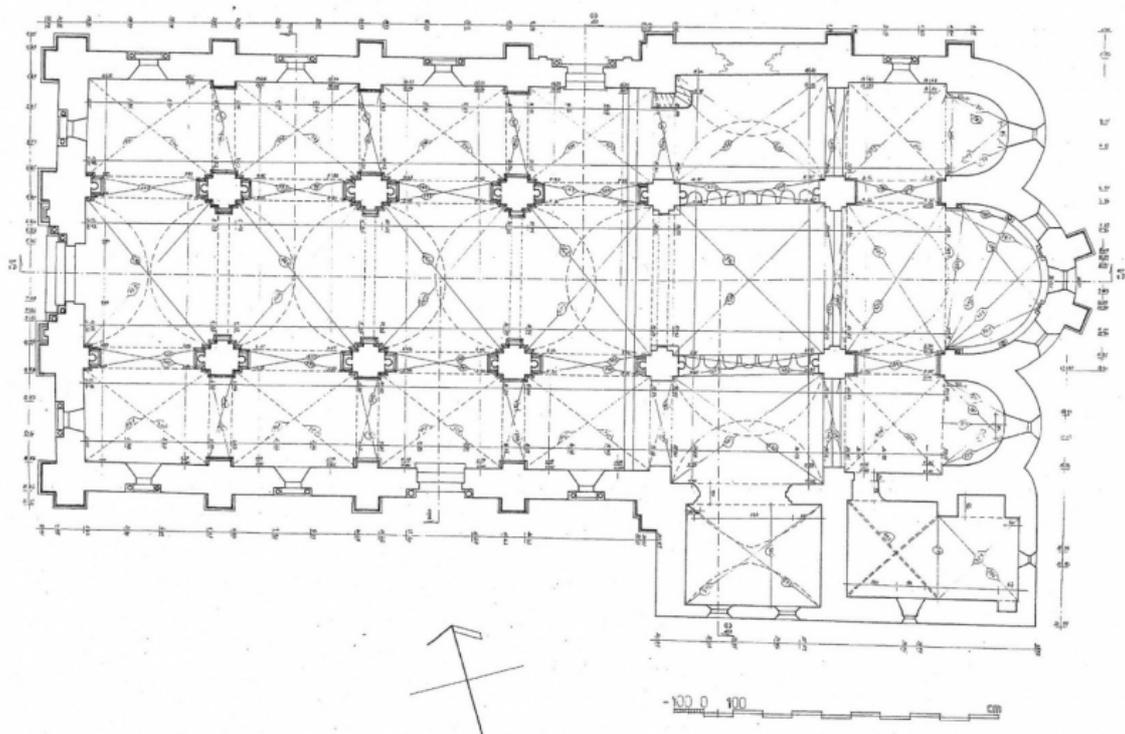
- 1 La journée d'étude organisée par le LARHRA était une invitation à réfléchir aux sources architecturales comme moyen de connaissance du passé. L'appel à communication insistait en particulier sur le bâtiment comme « objet participant à la constitution d'un territoire ». Cet aspect peut être abordé par l'étude des églises romanes du Brionnais, au sud-ouest de la Saône-et-Loire.
- 2 Au travers de quatre églises, nous présenterons trois types de sources architecturales : le bâti, les textes et les images. Cette approche croisée de sources variées permet une restitution la plus complète possible du paysage monumental d'un territoire à une époque donnée. En outre, elle met en évidence les liens entre l'histoire du territoire et les spécificités de la création architecturale.

## **Le bâti comme source architecturale. L'exemple de l'église de Semur-en-Brionnais**

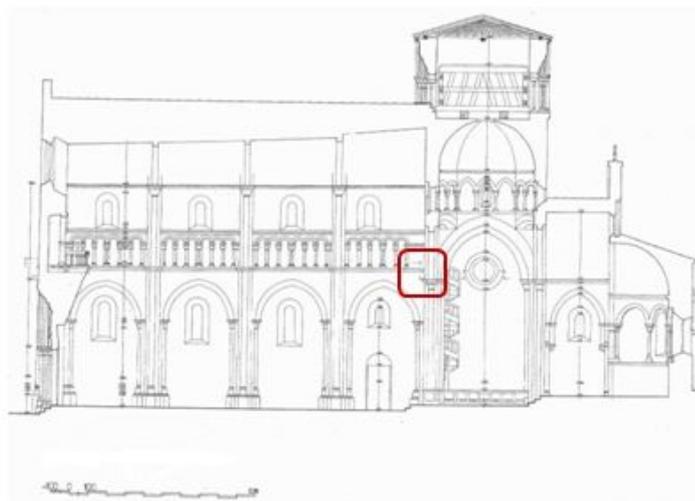
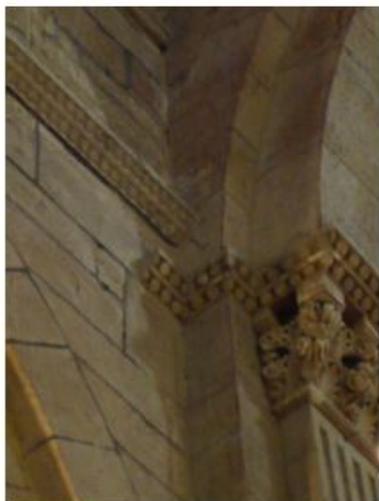
- 3 La connaissance du paysage roman passe d'abord par les édifices conservés en élévation. Ils permettent, d'une part, d'établir des typologies (pour les plans, les élévations, les baies, etc.), d'autre part,

de mettre en évidence des techniques constructives (montage des contreforts, des supports, des arcs, choix des maçonneries par exemple), enfin, d'appréhender l'histoire du chantier (échafaudage, marques lapidaires). Sur ce dernier point, l'église Saint-Hilaire de Semur-en-Brionnais illustre le cas d'un changement de projet en cours de construction. En outre, elle est l'église castrale de la plus puissante famille seigneuriale du Brionnais. Par conséquent, l'adoption d'un nouveau parti architectural pourrait être révélateur des ambitions des sires de Semur sur le territoire.

### III. 1 : Plan de l'église de Semur-en-Brionnais



### III. 2 : Décalage entre les cordons de perles à la jonction entre le transept et la nef



- 4 Longue de 37 mètres et large de 16 mètres, l'église présente une nef à trois vaisseaux de quatre travées, un transept très peu saillant, une travée de chœur encadrée de bas-côtés, et un chevet à chapelles alignées (ill. 1)<sup>1</sup>. L'élévation du vaisseau central de la nef est tripartite – grandes-arcades / arcature / fenêtres hautes – et constitue un cas unique en Brionnais. En 1920, dans un article du *Bulletin monumental*, André Rhein fut le premier à relever une irrégularité surprenante : un double cordon de perles court dans le transept entre les deux niveaux de l'élévation, il passe par les tailloirs des piles de la croisée, puis se prolonge dans le vaisseau central de la nef sur une vingtaine de centimètres, mais il s'interrompt brutalement<sup>2</sup> (ill. 2). Cependant, il reprend son cours environ quarante centimètres plus haut, au-dessus des grandes-arcades. André Rhein interprète ce décalage comme la preuve d'un changement de projet. Il suppose qu'une nef plus basse était prévue et dont la voûte aurait reposé sur le cordon inférieur. Cette hypothèse est intéressante car elle permet à la baie ouest du tambour de la coupole, qui ouvre actuellement dans le vaisseau central, de prendre jour sur l'extérieur. En 1956, Raymond Oursel reprend mot pour mot l'analyse d'André Rhein et tente de la faire coïncider avec l'histoire de la seigneurie<sup>3</sup>. Selon lui, le commanditaire de l'église serait le seigneur Geoffroy IV, ce qui situe le début de la construction dans le premier tiers du XII<sup>e</sup> siècle. Le

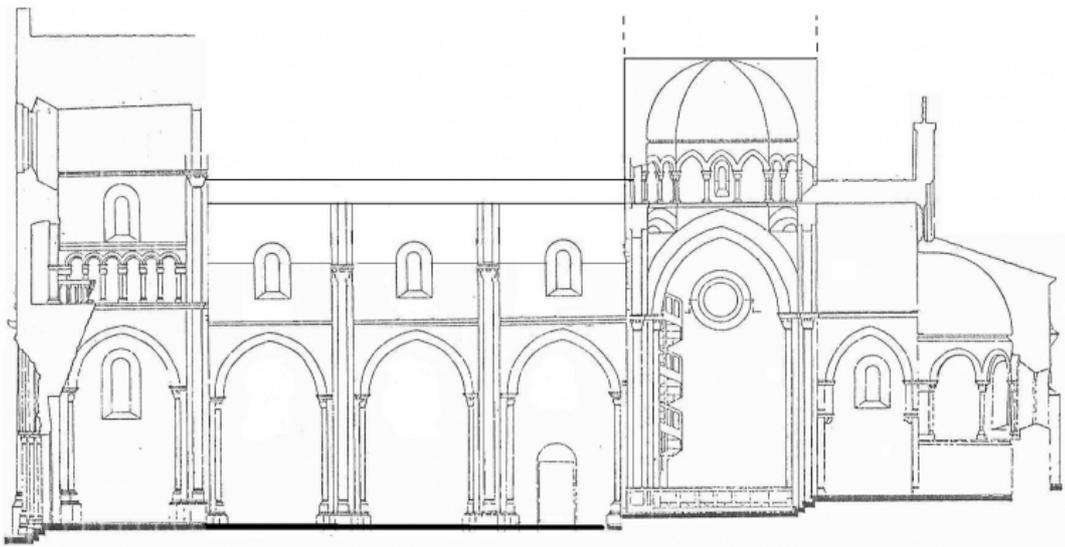
changement de projet serait intervenu à la suite des ravages causés par le comte Guillaume de Chalon vers 1150. Chœur et transept appartiendraient donc à une première campagne de construction initiée dans les trente premières années du XII<sup>e</sup> siècle, tandis que la nef aurait été édifiée au cours de la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle après un temps d'arrêt dû à l'insécurité régnant dans la région.

- 5 Si Raymond Oursel enrichit l'observation d'André Rhein d'une hypothèse historique, aucune étude architecturale n'est venue étayer la proposition d'une nef plus basse. Pourtant, un élément décisif montre que l'intuition d'André Rhein était fondée. En effet, chacun des bras du transept est percé, à l'ouest, d'une baie donnant dans les combles des bas-côtés. La baie du bras nord permet l'accès aux combles et au clocher tandis que celle du sud est aveugle. Si on observe cette baie depuis les combles, on constate que son encadrement est parfaitement appareillé. Elle fut donc conçue pour être ouverte et rendue aveugle par un bouchage. Ainsi, lorsqu'on édifiait les bras du transept, on prévoyait d'élever une nef plus basse permettant aux baies du mur ouest d'ouvrir sur l'extérieur.
- 6 Quelle nef prévoyait-on de construire ? Il devait s'agir d'une nef à trois vaisseaux aussi large que la nef actuelle car une nef unique s'accorderait mal avec des parties orientales très développées. L'amorce du cordon de perles et les baies ouest du transept nous guident pour restituer l'élévation du vaisseau central et ses proportions. On peut raisonnablement supposer qu'on prévoyait de reprendre dans le vaisseau central de la nef une élévation semblable à celle des bras du transept, c'est-à-dire des grandes-arcades au premier niveau et des fenêtres hautes au second (ill. 3). Les deux niveaux auraient été séparés par le double cordon de perles. Un berceau, peut-être brisé comme dans les croisillons, devait couvrir le vaisseau. Pour respecter la hauteur imposée par les baies du mur ouest du transept, les fenêtres hautes de la nef devaient nécessairement être en pénétration dans le berceau. À une quinzaine de kilomètres de Semur, l'église Saint-Paul de Châteauneuf, dont les parties orientales ressemblent beaucoup à celles de Saint-Hilaire, possède des fenêtres hautes construites suivant ce principe. Bien sûr, on ne peut pas exclure l'hypothèse d'une nef obscure sur le modèle de l'église d'Iguerande. La nef, telle que nous la restituons (ill. 3 et 4), s'accorde mieux avec les volumes des parties orientales que la nef

actuelle. En particulier, l'alignement des toits est plus harmonieux, le clocher paraît plus élancé, et la forme générale de l'édifice est moins trapue.

- 7 Lors du changement de projet, les bras, la croisée et le tambour de la coupole du transept devaient être construits. En revanche, la nef était à peine amorcée si bien que la nef actuelle appartient dans son intégralité au nouveau projet. Le cordon de perles a été légèrement remonté pour donner un peu plus d'ampleur aux grandes-arcades. En effet, dans les élévations tripartites, des proportions précises sont à respecter entre les différents niveaux pour obtenir l'élan vertical souhaité. Si on avait maintenu les grandes-arcades à la hauteur initialement prévue, l'élévation aurait paru tassée et nous aurions perdu cet infime indice d'un projet abandonné.

**III. 3 : Coupe longitudinale. La première travée de la nef correspond à l'état actuel. Les 3 autres travées sont une hypothèse de restitution du projet abandonné**



**III. 4 : Vue en élévation du côté sud. La première travée de la nef correspond à l'état actuel. Les 3 autres travées sont une hypothèse de restitution du projet abandonné**



- 8 La nouvelle nef répond à un double objectif. D'une part, monumentaliser l'édifice et, d'autre part, lui donner une apparence clunisienne. En effet, l'élévation tripartite, le tracé brisé des arcs et du berceau, les pilastres cannelés, l'absidiole en encorbellement au revers de la façade et le programme iconographique du portail ouest attestent que le modèle suivi est la troisième abbatale de Cluny<sup>4</sup>. Le seul écart que les constructeurs se sont accordés par rapport à l'original est de laisser l'arcature du second niveau ouverte sur les combles, alors qu'à Cluny elle était aveugle<sup>5</sup>.
- 9 Cette élévation conçue sur le modèle clunisien distingue complètement la nef de Semur de celles des autres églises du Brionnais, lesquelles possèdent soit un niveau de grandes-arcades (par exemple Iguerande et Varenne-l'Arconce), soit un niveau de grandes-arcades surmonté par des fenêtres hautes (par exemple Anzy-le-Duc et Bois-Sainte-Marie). Le choix fait à Semur s'explique par le statut particulier de Saint-Hilaire qui est une église castrale. Il est envisageable que le commanditaire, au cours de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, soit le seigneur Damas II de Semur-Luzy<sup>6</sup>. À

cette époque, comme aux précédentes, les grands laïcs font établir leur généalogie pour justifier la possession de tel ou tel bien, mais aussi pour asseoir leur autorité et afficher la grandeur de la lignée. Aussi, certains recherchent de prestigieux ancêtres, ou même les fabriquent. Lorsque l'implantation d'une famille dans une région n'est pas ancienne, comme c'est le cas pour les Semur, on valorise les ancêtres récents. Or, l'arrière-grand-oncle de Damas II est le grand abbé de Cluny, Hugues de Semur. Il est né au château en 1024 et son père était le seigneur mais, Hugues n'étant pas l'aîné, il n'a pas hérité de la seigneurie et est entré au monastère de Cluny. Devenu abbé en 1049, il fait reconstruire l'abbatiale (Cluny III), laquelle sera la plus vaste église de la chrétienté jusqu'à la reconstruction de Saint-Pierre de Rome au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle.

- 10 L'architecture choisie pour l'église de Semur se révèle donc éminemment politique. À l'instar des généalogies que font rédiger les grands aristocrates, elle permet d'affirmer le prestige et la puissance de la famille seigneuriale en rappelant le glorieux héritage. Si cette architecture renvoie à l'identité d'une famille, d'autres églises adoptent des dispositions propres à une communauté religieuse. Par exemple, la collégiale de Saint-Germain-en-Brionnais se caractérise par une architecture très simple, dépourvue de transept, et aux proportions très raisonnables, ce qui renvoie à l'idéal de dépouillement de la communauté de chanoines pauvres qu'elle abrite. Cette variété contribue à la formation d'un paysage monumental riche et singulier qui fait la spécificité du Brionnais.

## **Les images et les textes comme sources architecturales**

- 11 Parmi les 50 églises romanes que compte le territoire brionnais, 39 ne sont conservées que partiellement ; la plupart d'entre elles ayant perdu leur nef au cours de travaux d'agrandissement menés au <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle. La restitution des parties disparues nécessite donc le recours à d'autres sources architecturales que le bâti, à savoir les textes et les images. En outre, les sources textuelles et iconographiques révèlent la disparition complète de 63 églises romanes. Cette perte substantielle impose d'étudier le paysage monumental brionnais à la lumière de sources architecturales multiples et complémentaires.

L'église d'Avrilly illustrera le cas d'une église partiellement détruite et transformée au XIX<sup>e</sup> siècle, puis l'exemple d'Iguerande montrera comment restituer le patrimoine détruit.

### III. 5 : Église d'Avrilly. Nef et transept vus du sud



### III. 6 : Église d'Avrilly. Transept et abside vus du sud



## L'église d'Avrilly au travers des documents produits par les architectes du XIX<sup>e</sup> siècle

- 12 L'église actuelle possède une nef unique, un transept saillant et une abside (ill. 5 et 6). À l'extérieur, la croisée du transept est surélevée par un massif de maçonnerie. La tour de clocher se dresse sur la première travée de la nef. L'observation fine des parements et du décor révèle que seules l'abside et la croisée du transept sont romanes tandis que le reste est moderne.
- 13 Les recherches en archives donnent des informations sur la nef. Elle a été construite entre 1883 et 1885 par l'architecte Moreau, de Moulins<sup>7</sup>. Dans le projet qu'il présente en 1882, l'architecte explique que la nef qu'il prévoit de détruire n'est pas une nef romane mais déjà une reconstruction. Il y eut donc un état I roman, puis un

état II qui correspond à la première reconstruction de la nef et un état III se rapportant à la seconde reconstruction de la nef en 1883. L'état II n'est connu que par les écrits de Moreau, lequel indique que la nef de l'état III, donc la nef actuelle, a les mêmes dimensions que celle de l'état II. Cette dernière ne fut donc pas détruite en raison de sa taille mais parce qu'elle présentait d'importants défauts de conception : manque d'ouvertures, important dévers des murs, plafond délabré. On ignore la date de sa réalisation, mais des archives du début du XIX<sup>e</sup> siècle signalent que l'église fut très endommagée durant la Révolution ; elle est « entièrement détruite par le fait révolutionnaire », elle est « déparée, déplafonnée, réduite à servir d'écurie »<sup>8</sup>. Un document de 1810 indique qu'après avoir racheté l'église, les habitants l'ont « réparée, replafonnée, vitrée et rendue à son état primitif »<sup>9</sup>. Par conséquent, il est possible que l'état II corresponde à cette phase de travaux initiés par les paroissiens dans les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, mais il ne s'agit que d'une hypothèse.

- 14 Si les écrits de Moreau nous renseignent succinctement sur la nef de l'état II, en revanche ils ne disent rien sur la nef d'origine. Étant donné le plan des parties orientales romanes, nous restituons une nef unique. Elle était certainement plus courte que la nef actuelle mais peut-être légèrement plus large afin de ménager un espace pour disposer deux autels de part et d'autre de l'arc triomphal comme dans les églises de Baugy ou Saint-Martin-la-Vallée par exemple. En effet, lors de la visite pastorale de 1681, le visiteur indique qu'« aux deux côtés [de la nef], il faut ôter deux autels qui font une méchante figure avec une vilaine balustrade ». Cette expression, « aux deux côtés de la nef », est fréquente dans les procès-verbaux et renvoie aux autels secondaires placés au haut de la nef de part et d'autre de l'arcade ouvrant sur le transept ou le chœur<sup>10</sup>. Par ailleurs, l'archiprêtre qui visite l'église en 1693 évoque une nef plafonnée, on peut en déduire que la nef était à l'origine charpentée et qu'on ajouta un plafond tardivement comme cela est fréquent<sup>11</sup>. Ces hypothèses ne sont valides qu'en admettant que les sources du XVII<sup>e</sup> siècle renvoient bien à l'état I et non à l'état II dont la date exacte est inconnue.
- 15 L'état III est connu grâce à un dessin de 1895 sur lequel la nef actuelle est reconnaissable (ill. 7)<sup>12</sup>. En revanche, les parties orientales sont différentes des dispositions actuelles qui correspondent donc à un

état IV. Le dessin montre que le clocher roman était une tour s'élevant à la croisée du transept et percée d'un niveau de baies.

- 16 Le dernier état (état IV) est dû à l'architecte L. Tourteau, de Moulins<sup>13</sup>. Les travaux se déroulent entre 1896 et 1902. Ils sont entrepris après que la tour du clocher a été endommagée par la foudre. Dans le projet qu'il rédige le 30 mars 1895, L. Tourteau écrit : « Le fluide a atteint la tour qui a été lézardée sur la façade sud et sur celle située à l'est de sorte que l'angle sud-est est détaché sur une assez grande hauteur ». Ces lézardes sont visibles sur le dessin de 1895. L'architecte propose :
- 17 Pour éviter la reconstruction complète de la travée du clocher [...], d'enlever la flèche et de dégrader la tour jusqu'à la hauteur du faitage de la nef ; de construire de chaque côté de cette travée deux chapelles qui viendraient épauler les faces sud et nord et, avec les reprises qui seront faites en construisant ces chapelles, consolider cette partie de l'édifice. Le clocher serait reporté sur l'entrée de l'église [...]. La voûte qui ferme la travée du clocher et qui n'a pas été atteinte par la foudre serait conservée telle qu'elle est actuellement ; mais, comme cette voûte est plus élevée que celle de la nef nous avons été conduit à établir le couronnement de la tour au-dessus des faitages de la nef et des deux chapelles neuves.

### III. 7. : Église d'Avrilly. Dessin de L. Tourteau, 1895



- 18 Cette description correspond parfaitement à l'état actuel de l'église. Tout d'abord, le clocher a été reporté sur la première travée de la nef et la surélévation énigmatique de la croisée du transept correspond à la conservation de la souche du clocher roman. Quant au transept saillant qui existe aujourd'hui, ses bras sont en fait des chapelles ajoutées à l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour contrebuter la croisée. Le transept roman était un transept réduit, c'est-à-dire qu'il comprenait une croisée couverte d'une coupole et encadrée au nord et au sud par des bras atrophiés se limitant à de simples arcades murales. Cette découverte est intéressante car ce type de plan semble spécifique à certains territoires. En Brionnais, le plan à nef unique, transept réduit et abside est utilisé dans 12 églises parmi lesquelles Baugy, La Chapelle-sous-Dun et Curbigny<sup>14</sup>. Au sein des églises à nef unique, c'est le deuxième type de plan le plus utilisé, loin cependant derrière le plan à nef unique, travée de chœur et abside. Le choix d'édifier des transepts réduits n'est justifié par aucun texte. Cependant, après avoir éliminé l'hypothèse de l'influence d'une communauté monastique, d'un évêque ou d'un commanditaire laïque, et après avoir écarté les motivations liturgiques, il reste l'hypothèse que les transepts réduits soient, à l'instar des grands transepts, le moyen de donner plus de majesté à un édifice<sup>15</sup>. Dans l'imaginaire de chacun, la

coupole renvoie au transept qui est normalement l'apanage des édifices prestigieux. En utilisant ce mode de couverture, même associé à un plan très modeste, on valorise l'édifice.

- 19 Des enquêtes de terrain mettent en évidence une densité significative d'églises à transepts réduits dans les territoires bordant la Saône, entre Belleville-sur-Saône et Tournus, avec une concentration particulièrement forte entre Cluny et Tournus. Les territoires concernés sont le Mâconnais, le Clunisois et la Dombes<sup>16</sup>. Aux marges, le Chalonnais et le Beaujolais possèdent eux aussi quelques églises de ce type. Immédiatement à l'ouest de cette zone, le Charolais ne possède que trois églises à transept réduit. En revanche, le Brionnais fait figure de second pôle en Bourgogne méridionale. Il ne semble pas que ce type de plan ait été fréquent dans la moitié nord de la Bourgogne où seule l'église de Parly, dans l'Yonne, a été identifiée.

## **Restituer le disparu : l'exemple des églises d'Iguerande**

**III. 8 : Plan de 1746 sur lequel figurent la chapelle Saint-Marcel, aujourd'hui détruite, et l'église Saint-André, conservée en élévation dans son état roman**



- 20 L'intérêt des sources textuelles et iconographiques réside aussi, on l'a dit, dans le fait qu'elles permettent de restituer les églises intégralement détruites. À Iguerande, par exemple, la visite pastorale de 1746 dévoile l'architecture de l'église Saint-Marcel, aujourd'hui disparue, mais dont on sait, par plusieurs chartes monastiques, qu'elle existait à l'époque romane<sup>17</sup> : elle possédait une petite nef unique charpentée ouvrant sur une travée de chœur et une abside, toutes deux voûtées<sup>18</sup>. L'évêque souligne que la nef est en ruine. Ceci est corroboré par une source iconographique : un plan terrier de 1747 sur lequel l'église est dessinée sans sa nef<sup>19</sup> (ill. 8).
- 21 En outre, le plan indique la localisation de l'édifice ce qui est d'un grand intérêt pour l'histoire de la paroisse, puisqu'à 400 mètres se trouve une seconde église dédiée à Saint-André et entièrement conservée dans son état roman. La confrontation entre le plan et les chartes éclairent les relations entre ces deux églises. En 846, Saint-

André est signalée avec le statut de *capella*<sup>20</sup>. Puis, entre 893 et 936, elle apparaît aux côtés de deux autres églises – Saint-Marcel et Saint-Jean – et toutes les trois sont désignées par le terme *ecclesia* – par exemple « *ubi sunt ecclesie tres* »<sup>21</sup>. En revanche, en 938, Saint-André est qualifiée de *principalis æcclesia* tandis que Saint-Marcel et Saint-Jean sont des *capellae*<sup>22</sup>. Ainsi, Saint-André acquiert dans le courant du x<sup>e</sup> siècle un statut supérieur à celui qu'elle avait au siècle précédent ce qui contribue à redéfinir ou à préciser le statut des deux autres églises par rapport à elle. Cette progressive hiérarchisation des lieux de culte s'inscrit dans le processus de mise en place du réseau paroissial. Fréquemment, cette mise en ordre a conduit à la disparition des *capellae* dès le x<sup>e</sup> ou le xi<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup>. La longue conservation de la chapelle Saint-Marcel d'Iguerande est une chance car cela a permis qu'elle soit cartographiée.

## L'exemple d'un conflit entre les sources : l'église d'Ozolles

- 22 Si les sources architecturales sont le plus souvent complémentaires, il arrive qu'elles entrent en conflit, comme l'illustre le cas de l'église d'Ozolles.
- 23 En 1689, l'évêque autorise la démolition de l'église Saint-Martin, mais il interdit la vente du terrain où il ordonne l'érection d'une croix<sup>24</sup>. En toute logique, l'église détruite n'est plus mentionnée dans les procès-verbaux de visites pastorales postérieurs à 1689<sup>25</sup>. Pourtant, il y a quelques années, la transformation d'un ancien corps de ferme en maison d'habitation a révélé que la moitié du bâtiment correspondait aux murs de la nef romane de Saint-Martin. La datation a été facilitée par la mise au jour du portail roman surmonté par une baie, elle aussi caractéristique de cette période. Ainsi, contrairement à ce que laissent supposer les sources textuelles, seul le chevet a été détruit, et le terrain qui devait rester vierge a été vendu.

## Conclusion

- 24 Les églises présentées montrent que les sources architecturales sont variées, tant dans leur nature (charte, visite pastorale, devis, cadastre, relevés architecturaux, bâti) que dans leur époque de production (du

Moyen Âge à nos jours), et qu'il est nécessaire de les convoquer toutes pour restituer un paysage monumental. Ces sources sont d'une extraordinaire richesse pour comprendre le fonctionnement d'une société. Songeons que pour le Brionnais, seuls 4 exemples ont été exposés ici, mais que le corpus compte 113 lieux de culte qui sont autant de témoignages pour appréhender l'histoire d'un territoire qui ne couvre qu'une superficie limitée.

- 25 Le Brionnais n'est pas une région naturelle, autrement dit son existence ne repose pas sur des caractéristiques physiques ou géologiques immuables. Au contraire, il doit sa création, au <sup>x</sup><sup>e</sup> siècle, à un contexte historique particulier : l'installation des seigneurs de Semur et Le Blanc. Ces deux familles assoient leur autorité sur un ensemble de terres éclatées entre divers comtés et diocèses et leurs confèrent une unité. On ne cerne pas précisément l'enchaînement des faits, ni les liens de cause à effet, mais à cette cohésion politique correspond un bond documentaire qui témoigne d'une augmentation de la population, de défrichements, de la mise en place du réseau paroissial, et de l'implantation des premiers monastères. Parallèlement, le paysage monumental roman éclot. Il faut souligner la concomitance entre l'histoire des deux seigneuries, qui naissent au <sup>x</sup><sup>e</sup> siècle et entrent dans une phase de déclin à la fin du <sup>xii</sup><sup>e</sup>, et la construction des églises au cours de la même période. On ignore tout de l'architecture religieuse du Brionnais avant le <sup>x</sup><sup>e</sup> siècle. Quant aux réalisations postérieures au <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle, elles consistent essentiellement dans la greffe de chapelles gothiques aux églises romanes. En effet, en matière de lieux de culte, le paysage du Brionnais semble avoir connu deux grandes phases : le paysage roman, puis le paysage du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle qui est aussi le paysage actuel.
- 26 Il ressort de l'étude de l'architecture romane brionnaise, une grande diversité qui met en lumière l'ouverture du territoire vers l'extérieur. Cette situation doit résulter, au moins en partie, de la politique menée par les seigneurs de Semur. Par les alliances nouées avec d'autres familles, ils sont solidement implantés, dès la quatrième génération (fin du <sup>x</sup><sup>e</sup> siècle), en Auxerrois, en Chalonnais et en Mâconnais, tandis qu'à la génération suivante, la possession de la seigneurie de Luzy, les installe aussi aux confins de l'Autunois et du Bourbonnais. En outre, le Brionnais reçoit les influences de l'Ouest de la France par l'intermédiaire de l'Auvergne et les influences de

l'Empire dont la frontière est toute proche. La spécificité de l'architecture romane du Brionnais par rapport à celle des territoires voisins, comme le Charolais, au nord, ou le Beaujolais, au sud, vient de la capacité des bâtisseurs à recevoir des influences variées et à recomposer les formes pour parvenir à de nouvelles créations. Ils donnent une cohérence à des héritages multiples au profit d'une architecture totalement renouvelée. Finalement, le contexte politique insuffle au territoire un dynamisme qui explique la vitalité de la création architecturale et, en retour, les édifices confèrent une cohésion au territoire en étant la preuve matérielle de son unité.

- 27 D'un point de vue méthodologique, cette variété des sources nécessite une approche pluridisciplinaire alliant histoire de l'art, archéologie du bâti, histoire, mais aussi géologie (archives du sous-sol) et montre l'intérêt d'un travail en équipe ou en partenariat avec d'autres spécialistes.

## NOTES

---

- 1 La chapelle aménagée au sud du transept date de la fin du xv<sup>e</sup> siècle, d'après les moulures simples au profil droit et soigné des piédroits.
- 2 André RHEIN, « Église de Semur-xen-Brionnais », *Bulletin monumental*, 1920, t. 79, p. 183-196.
- 3 Raymond OURSEL, *Les églises romanes de l'Autunois et du Brionnais. Ancien grand archidiaconé d'Autun*, Mâcon, Protat, 1956, p. 291.
- 4 Sur le programme iconographique du portail occidental, voir Gil FISHHOF, *Patrons, Meanings and functions in the architecture and sculptural programs of the romanesque church of St. Hilaire at Semur-en-Brionnais*, Ph.D. dissertation, Department of art history at Tel Aviv University, under the supervision of Prof. Nurith Kenaan-Kedar, 2008.
- 5 Aujourd'hui, cette différence ne se perçoit plus car l'arcature à Saint-Hilaire a été bouchée par une maçonnerie de briques. Ce bouchage est bien visible lorsqu'on se trouve dans les combles des bas-côtés. Il est peut-être contemporain de la voûte en berceau plein cintre qui couvre les trois premières travées du vaisseau central de la nef. En effet, cette voûte fut réalisée dans les toutes premières années du xix<sup>e</sup> siècle, en remplacement de la voûte en berceau brisé d'origine, incendiée en 1576 et conservée

uniquement dans la dernière travée (Arch. dép. de Saône-et-Loire : O 2116 et 1T 274).

6 La ressemblance du décor sculpté de l'église avec celui du porche de Charlieu invite à rajeunir les datations proposées par Raymond Oursel et à situer la construction dans les dernières décennies du XII<sup>e</sup> siècle. Or, Damas II fut à la tête de la seigneurie entre 1145 et 1186 environ.

7 Arch. dép. de l'Allier : 2 O 179. L'architecte Moreau présente son devis le 9 mars 1882, son projet est approuvé par le Conseil de fabrique le 19 mars 1882, puis par la Commission d'architecture de l'Allier le 31 août 1882, et enfin par le préfet le 11 septembre 1882. Les travaux sont adjugés à l'entrepreneur Matichard le 11 février 1883 et achevés le 10 septembre 1885.

8 Arch. dép. de l'Allier : 2 O 175

9 Arch. dép. de l'Allier : 2 O 175. L'église aurait été rachetée en 1804.

10 Arch. dép. de Saône-et-Loire : G 939/2 f° 13

11 Arch. dép. de Saône-et-Loire : G 939.

12 Arch. dép. de l'Allier : 2 O 179. Dessin réalisé par l'architecte L. Tourteau.

13 Arch. dép. de l'Allier : 2 O 179. L'architecte L. Tourteau propose un devis le 30 mars 1895, puis un second projet le 6 février 1896 destiné à réduire les coûts du premier. Le devis définitif est établi le 15 avril 1896. Les travaux sont adjugés à l'entrepreneur Jean Lapendry le 24 mai 1896. Un devis pour des travaux complémentaires est dressé par le même architecte en 1898 et l'entrepreneur Fontaine est retenu. Le procès-verbal de réception définitive des travaux est dressé à la fin de l'année 1902.

14 Parmi ces 12 églises, celles de Vareilles, Briant et Saint-Julien-de-Jonzy possèdent une courte travée de chœur en avant de l'abside.

15 Sur les fonctions du transept, voir Anne BAUD (dir.), *Organiser l'espace sacré au Moyen Âge. Topographie, architecture et liturgie (Rhône-Alpes – Auvergne)*, Lyon, Alpara-MOM, coll. DARA, 40, 2014, p. 105 sqq.

16 Par exemple, les églises de Vinzelles et Sancé en Mâconnais, de Chissey et Clessé en Clunisois, de Valeins et Buellas dans la Dombes. Pour une étude plus complète, voir Anelise NICOLIER, *Les églises romanes du Brionnais. La construction d'un paysage monumental dans un territoire de Bourgogne du Sud*, thèse en cours sous la direction de Nicolas Reveyron, Université Lyon 2.

17 Les preuves de l'existence de cette chapelle entre le IX<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle sont données par les cartulaires de Cluny et Marcigny : Auguste BERNARD, Alexandre BRUEL, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, Paris, Imprimerie nationale, 1876-1903, chartes 51, 471, 493 et 2255 ; Jean RICHARD, *Le cartulaire de Marcigny sur Loire (1045-1144). Essai de reconstitution d'un manuscrit disparu*, Dijon, imprimerie Bernigaud et Privat, 1957, charte 270. La visite de 1746 a été publiée par Joseph Déchelette dans « Visites pastorales des archiprêtres de Charlieu et du Rousset par Mgr de Lort de Sérignan de Valras, Évêque de Mâcon (1745-1746), pour le département de la Saône-et-Loire », *Annales de l'Académie de Mâcon*, 1899-1900, 3<sup>e</sup> série, t. IV, p. 595-606, t. V, p. 439-461.

18 La limite des sources du XVIII<sup>e</sup> siècle réside dans l'incertitude du fait qu'elles décrivent bien l'état roman. On peut simplement souligner que la majorité des églises romanes du Brionnais ont disparu au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, donc la probabilité est forte que les sources antérieures décrivent l'état roman.

19 Arch. dép. de Saône-et-Loire : H 1679, carte 1.

20 Auguste BERNARD, Alexandre BRUEL, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, *op. cit.*, charte 11.

21 *Ibid*, charte 486.

22 *Ibid*, charte 493.

23 Par exemple, la chapelle Saint-Didier de Baugy n'est plus mentionnée dans les sources après 908 (Maurice PROU, Alexandre VIDIER, *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*, Paris, Picard, 1900-1937, charte 36) au profit de l'église Saint-Ponce, laquelle est citée entre autres vers 1070 (Jean RICHARD, *Le cartulaire de Marcigny sur Loire (1045-1144)*, *op. cit.*, charte 9).

24 D'après un témoignage du curé Gadan au cours de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, reproduit dans André CULLUS, *1000 ans d'histoire. Colombier-en-Brionnais, Ozolles, Bois-Sainte-Marie, les châteaux de Crary et Rambuteau*, Mâcon, Bureautique 71, 2008.

25 Par exemple, dans le procès-verbal de 1693 (Arch. dép. de Saône-et-Loire – G 935 f° 90).

## AUTHOR

---

**Anelise Nicolier**

IDREF : <https://www.idref.fr/112231071>

ORCID : <http://orcid.org/0000-0001-9601-851X>

HAL : <https://cv.archives-ouvertes.fr/anelise-nicolier>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000076793773>

# L'architecture d'accompagnement : témoignage de l'évolution de la prise en compte du patrimoine bâti

Julien Defillon

## OUTLINE

---

Historique du projet de rénovation urbaine

L'évolution des projets : composer l'insertion urbaine

La progressive prise en compte du patrimoine urbain bâti : une interaction entre les associations locales, le rôle de l'État et l'évolution des pratiques architecturales

Conclusion

## AUTHOR'S NOTES

---

Cet article s'inscrit dans le cadre des recherches menées pour une thèse de doctorat en Histoire de l'Art sur le sujet suivant : Les constructions contemporaines en quartiers anciens en France, 1960-1990, sous la direction de Laurent Baridon, Université Lumière Lyon 2, LARHRA UMR 5190.

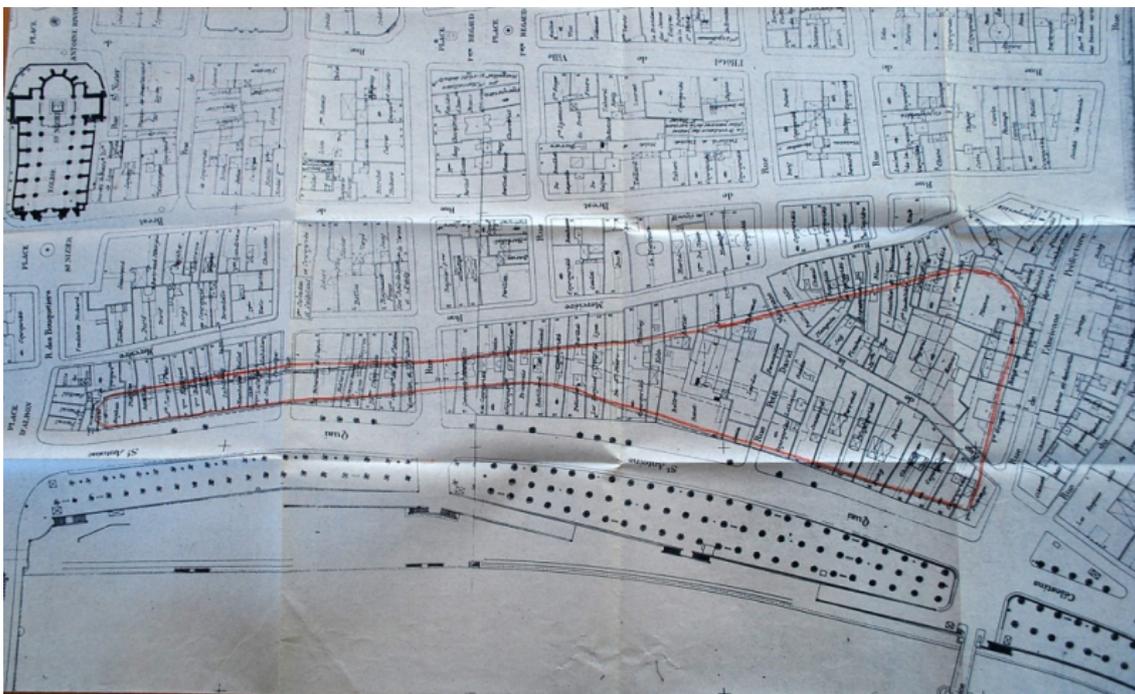
## TEXT

---

- 1 Le secteur Saint-Antoine – Mercière est un quartier de Lyon connu pour ses immeubles datant du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, époque où il se développe et devient un des secteurs commerciaux principaux de la cité. La rue Mercière est alors l'axe principal de la presqu'île entre Saône et Rhône. Densément urbanisé, il connaît <sup>xvii</sup><sup>e</sup> et <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècles mais il est relativement épargné à l'époque des transformations urbaines engagées sous le préfet Vaisse. Plusieurs projets sont imaginés à partir de la fin du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle et la modification de sa trame urbaine est ensuite régulièrement projetée au cours de la première moitié du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle avec notamment les plans d'aménagements de 1935 (Plan Chalumeau<sup>1</sup>) et celui de 1942 (Plan Lambert<sup>2</sup>). Mais ce n'est qu'à partir de 1956 que le maire Édouard Herriot, relance la réflexion pour moderniser le quartier. Ce dernier est alors jugé comme défavorisé<sup>3</sup> et surtout insalubre<sup>4</sup>. Mais c'est également un secteur où prédomine

encore un certain type d'activité commerciale avec la présence du marché de gros des négociants en fruits et primeurs. Suite à la construction du nouveau marché de gros de Perrache<sup>5</sup>, le transfert prochain de cette activité laisse, du moins devait-il le penser, le champ libre au maire pour amorcer cette nouvelle étape dans la reconstruction de la ville sur elle-même<sup>6</sup>. Le 2 mars 1958, la société immobilière Saint-Antoine est ainsi créée. Sa première mission consiste à réaliser une étude pour un vaste ensemble immobilier sur le site délimité par la place d'Albon au nord, le quai Saint-Antoine à l'ouest, la rue de l'Ancienne Préfecture au sud et la rue Mercière à l'est<sup>7</sup> (ill. 1). La nouvelle loi en matière de rénovation urbaine du 31 août 1958 offre désormais de nouvelles possibilités administratives et juridiques pour mettre en œuvre la métamorphose de cette partie de la presqu'île.

### III. 1 : Ville de Lyon, *Plan du secteur à rénover*, ca. 1958



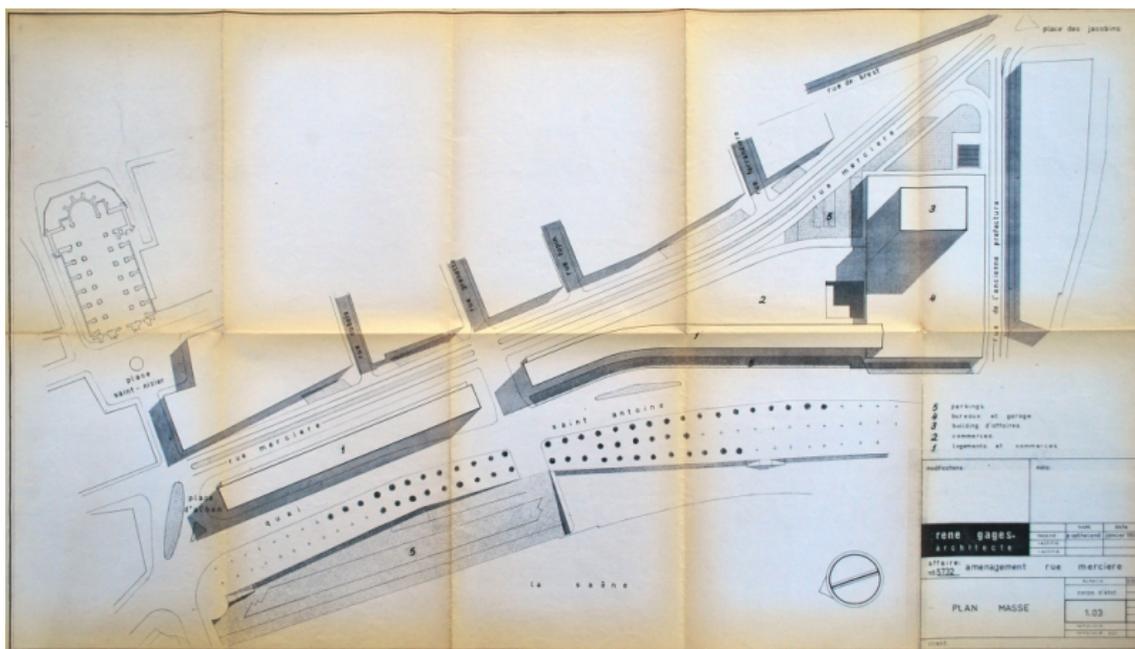
- 2 Dans l'imaginaire collectif, le quartier Saint-Antoine – Mercière correspond à un secteur de la ville sur lequel la municipalité avait jeté son dévolu pour en faire une opération emblématique de rénovation urbaine<sup>8</sup> dans la presqu'île. Un quartier auquel les édiles municipaux ne souhaitaient alors pas encore accorder une valeur patrimoniale, et au sujet duquel on évoque régulièrement la phrase

restée célèbre du maire Louis Pradel : « ce quartier que vous voulez défendre, moi je veux le détruire »<sup>9</sup>. Pour autant, la réalité historique du déroulement de ce projet, de ses premières ébauches à sa concrétisation définitive plus de 25 ans après, s'avère plus complexe que la trop simple vision d'un quartier sacrifié, celui de la rive gauche de la Saône, en échange de la protection du secteur dit du Vieux-Lyon. Les acteurs de cette succession de rebondissements sont multiples, qu'il s'agisse de politiques, de défenseurs du patrimoine, de cadres de l'administration publique ou d'architectes.

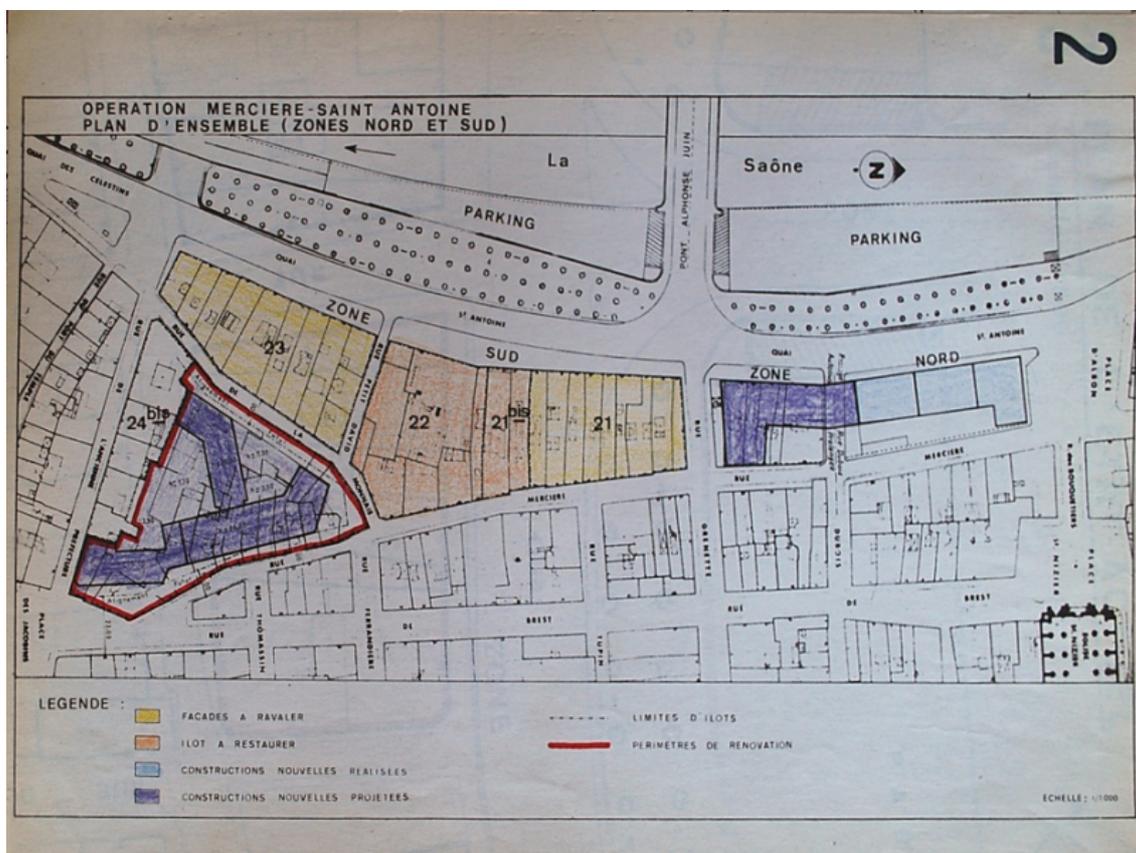
- 3 Outre l'illustration d'un pan de l'histoire urbaine lyonnaise, le projet de rénovation urbaine Saint-Antoine – Mercière peut être présenté comme un bon exemple pour observer et analyser l'évolution de la création architecturale au sein d'un secteur ancien déjà urbanisé. En effet, les multiples variations connues par ce programme sont à l'origine de plusieurs projets architecturaux et urbains qui varient justement en fonction des contraintes financières et surtout patrimoniales, lesquelles ont aussi évolué entre la fin des années 1950 et le milieu des années 1980. La comparaison des plans et des élévations de façade successivement proposés par les architectes est ainsi un exemple de la transition d'une architecture en rupture par rapport au site où elle est projetée, vers une vision plus tempérée où le maître-mot semble être la volonté de s'insérer en s'harmonisant avec l'existant.
- 4 La présente étude est centrée sur le cas de l'îlot 24, cerné par les rues de la Monnaie, de l'Ancienne Préfecture et Mercière. Il est effectivement possible de constater qu'entre la barre d'habitations du quai Saint-Antoine et les nouveaux bâtiments de l'îlot en question, c'est bien le projet de ces derniers qui a le plus évolué au cours des années, et qui, par conséquent, permet d'observer avec précision cette transition de l'approche urbaine et architecturale en fonction des contraintes patrimoniales. Cette analyse doit permettre de comprendre les divers processus ayant abouti à l'apparition d'une architecture que l'on peut qualifier « d'accompagnement »<sup>10</sup>. Cet adjectif désigne aujourd'hui les créations où prédomine la volonté de conserver une harmonie générale, souvent par le jeu des volumes mais parfois avec l'emploi d'éléments de décor reprenant le vocabulaire de l'ornement présent dans les constructions anciennes du site en question.

## Historique du projet de rénovation urbaine

5 Lors du Conseil municipal du 7 juillet 1959 le projet de rénovation du quartier Saint-Antoine – Mercière est officiellement validé. Au mois d'août suivant, la municipalité charge la Société immobilière Saint Antoine (SISA) d'une opération de rénovation urbaine. Cependant, l'architecte en chef des Monuments historiques, André Donzet, informé des réflexions menées par les élus pour transformer le quartier, alerte son administration dès le mois d'avril 1959<sup>11</sup>. Les services du ministère des Affaires culturelles ainsi que ceux des ministères de la Construction puis de l'Équipement s'impliquent alors dans ce programme. L'intervention de la rue de Valois se justifie notamment par rapport au cadre législatif posé par la loi du 25 février 1943 qui instaure un espace dit « des abords » autour de tout bâtiment protégé<sup>12</sup>. Après l'envoi d'une délégation en 1961, les Affaires culturelles demandent à Yves-Marie Froidevaux<sup>13</sup> un rapport sur l'opération. Le secteur est ensuite scindé en deux zones, nord et sud<sup>14</sup>, les trois îlots de cette dernière étant par la suite divisés en six espaces (ill. 3).



### III. 2 : René Gages, Aménagement de la rue Mercière, plan masse, janvier 1958

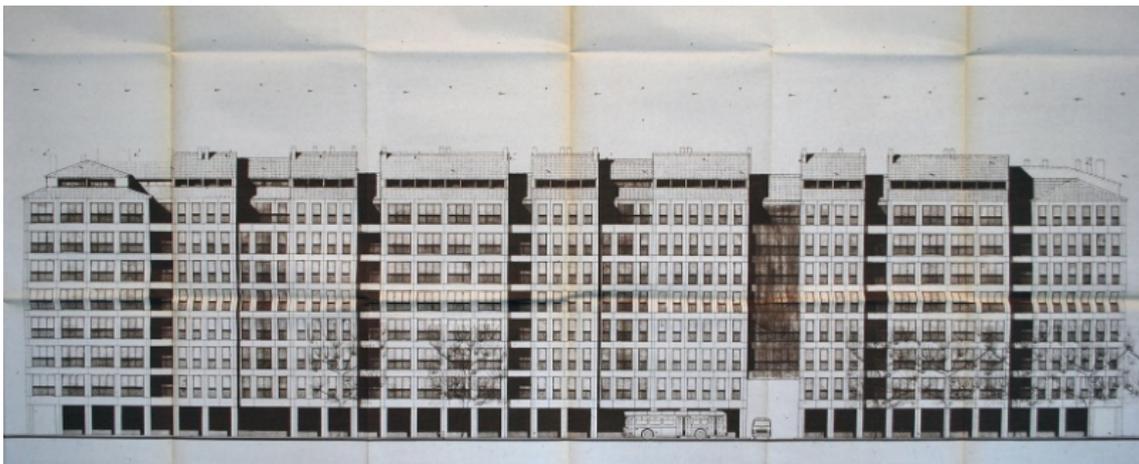


### III. 3 : Ville de Lyon, Opération Mercière – Saint-Antoine, plan d'ensemble, ca. 1974

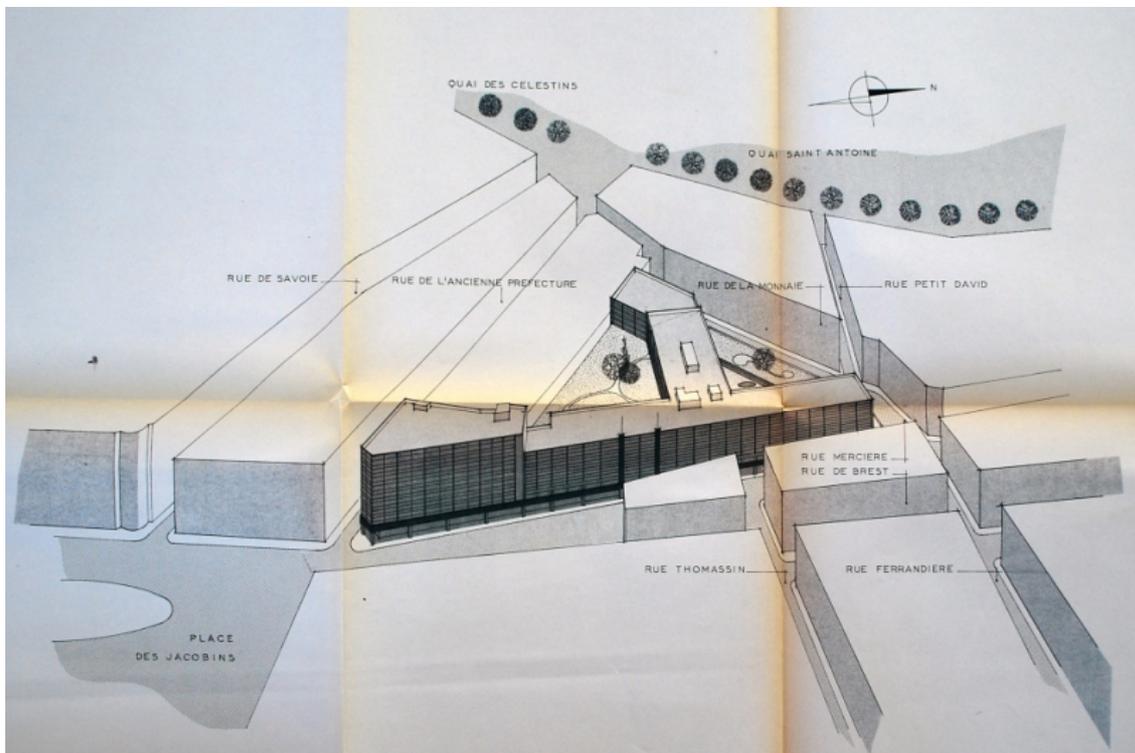
- 6 Entre temps, la société immobilière a sollicité l'architecte René Gages dès 1957 pour entreprendre en lien avec les services de la ville et ceux de la Direction départementale de la construction les premières esquisses d'un avant-projet de reconstruction. Elles sont livrées en janvier 1958 (ill. 2). La radicalité de la transformation envisagée<sup>15</sup> est jugée comme pouvant produire un effet désastreux par les services du ministère des Affaires culturelles. La Direction de l'architecture charge alors l'architecte Jacques Perrin-Fayolle de définir les servitudes architecturales à respecter sur le quai Saint-Antoine pour les futures constructions.
- 7 Un permis de construire est déposé le 18 avril 1962 par la Compagnie immobilière du Sud-Est<sup>16</sup> pour la zone nord<sup>17</sup> avec des plans dessinés par les architectes lyonnais Levasseur et Fournier. Le projet se compose d'un vaste immeuble d'habitations avec commerces en rez-

de-chaussée. Les premières démolitions commencent à la même époque mais dès le mois de juin le préfet fait stopper les travaux à la demande du ministre des Affaires culturelles qui inscrit sur la liste des sites pittoresques les rives de Saône<sup>18</sup>. Le projet connaît dès lors une première phase de ralentissement et l'architecte parisien Michel Marot est envoyé par la Direction de l'architecture pour être associé au programme<sup>19</sup>. Le 20 avril 1964, la rue de Valois donne son accord au nouveau projet de la zone nord<sup>20</sup> (ill. 4). Les travaux de la première phase durent de 1966 à 1972 et se poursuivent entre 1980 et 1981 pour la seconde phase<sup>21</sup>.

**III. 4 : M. Marot, R. Levasseur, M. Fournier, Quai Saint-Antoine – rue Mercière reconstruction, façade Saint-Antoine, 10 février 1966**

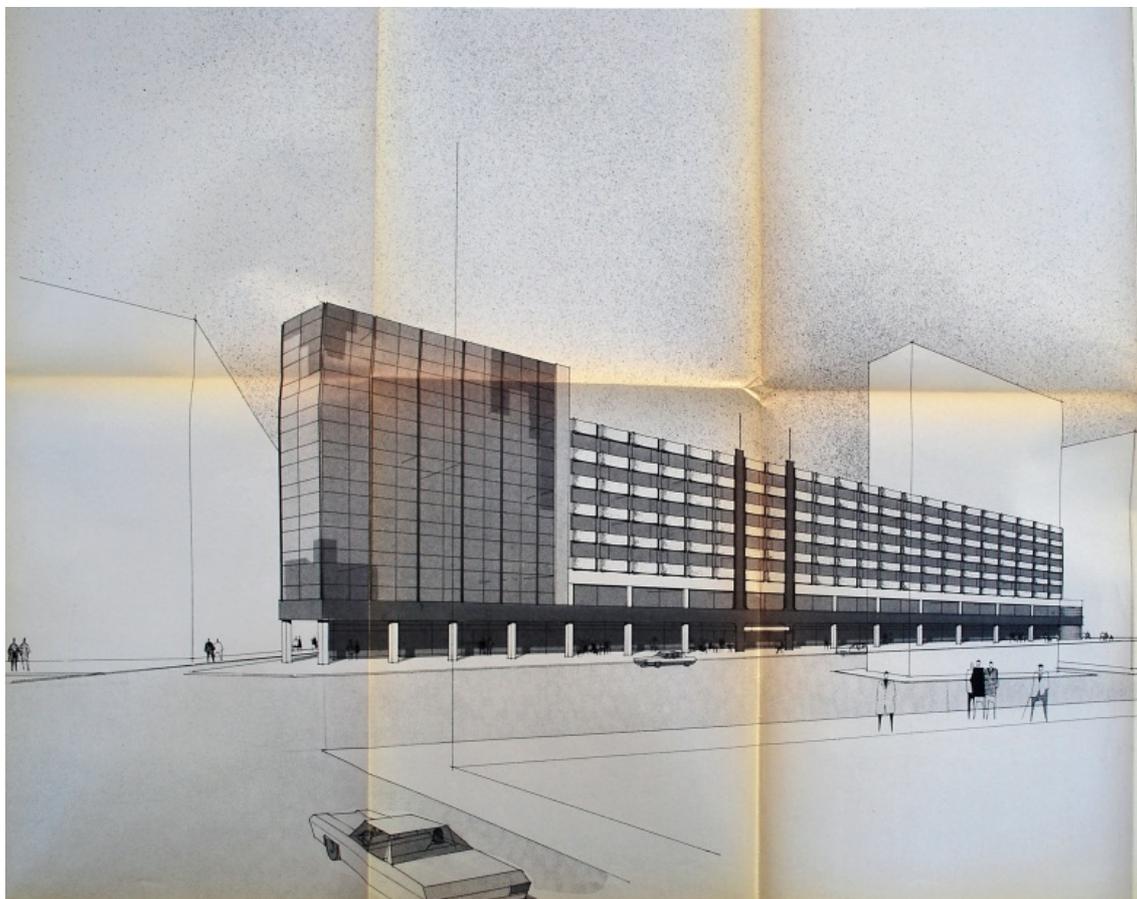


### III. 5 : Henri Pelanjon, Projet d'un complexe hôtel bureaux commerces parking, perspective d'ensemble, 25 mars 1974



- 8 Occupée à gérer les affaires de la zone nord, la société immobilière ne se penche réellement sur les îlots de la zone sud qu'à partir des années 1970. Un nouveau permis de construire est déposé le 9 avril 1974 avec pour architecte Henri Pelanjon (ill. 5 et 6). Un vaste ensemble immobilier est projeté, comprenant des immeubles d'habitations et de bureaux, mais également un hôtel touristique. Bien que la commission départementale d'urbanisme donne un avis favorable pour les dérogations aux dispositifs d'urbanisme (hauteur des bâtiments, implantation par rapport aux voies)<sup>22</sup>, le permis est refusé par la préfecture en octobre suite à un vice de forme (absence de l'accord des propriétaires des bâtiments adjacents)<sup>23</sup>.

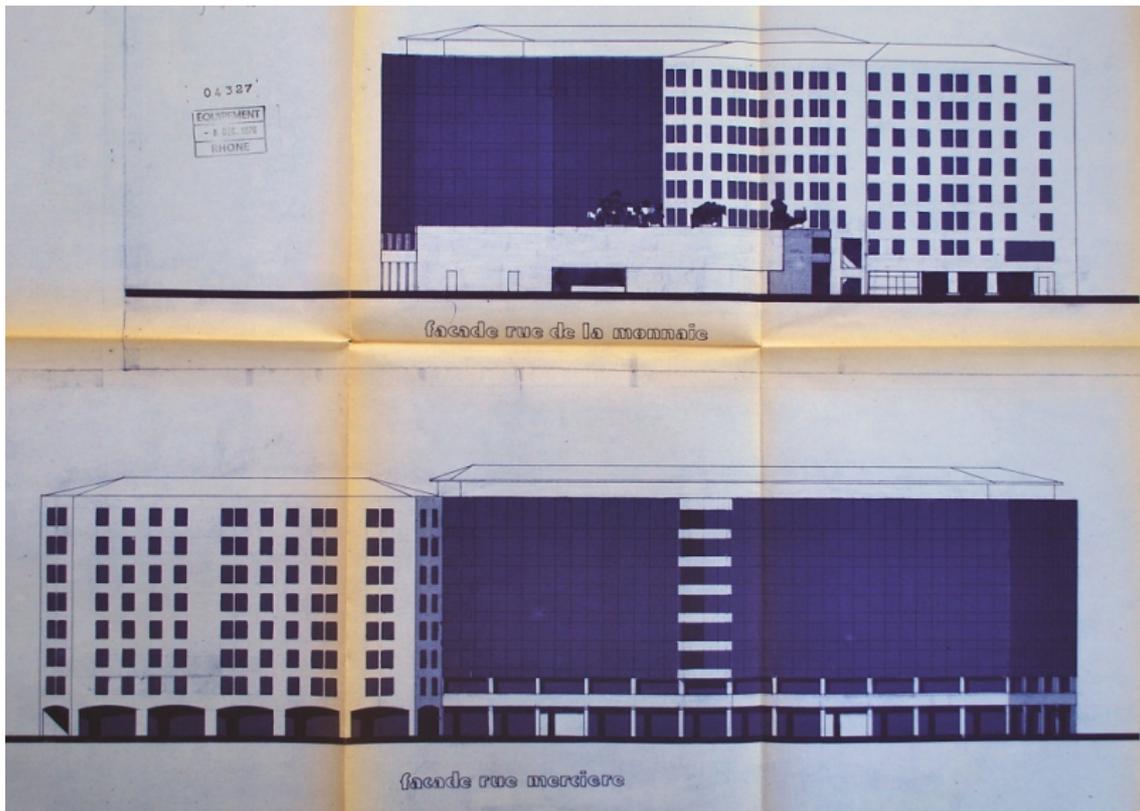
### III. 6 : Henri Pelanjon, projet d'un complexe hôtel bureaux commerces parking, perspective de l'immeuble, 25 mars 1974



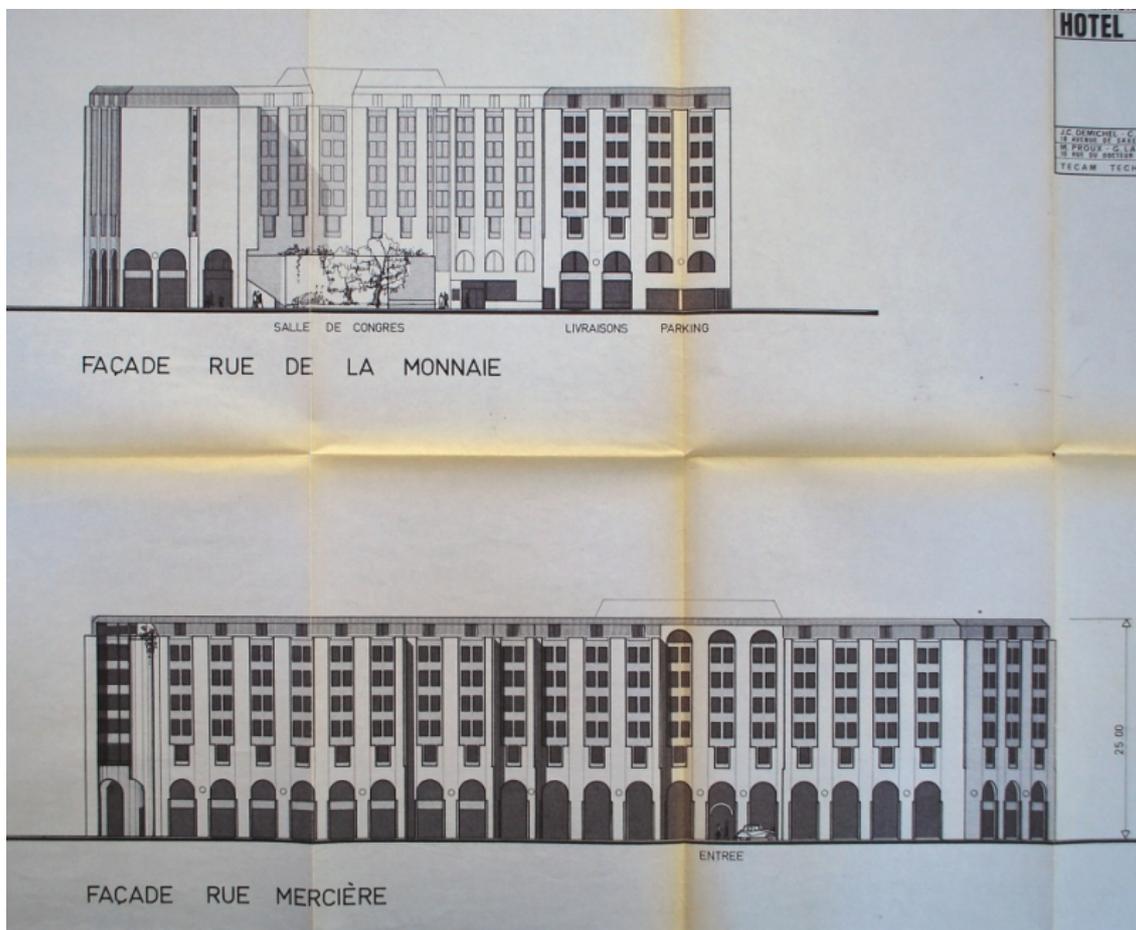
- 9 Face au peu d'engouement suscité par le vaste projet de Pelanjon, les maîtres d'ouvrage font appel à deux autres architectes lyonnais, Demichel et Dordilly. Un nouveau projet est présenté en 1976 (ill. 7), mais il est demandé aux maîtres d'œuvre de revoir leur composition architecturale en accord avec l'atelier d'urbanisme de la Courly<sup>24</sup>. Ces faits expliquent le dépôt d'une nouvelle demande à la fin de l'année 1976.
- 10 Malgré un nouveau programme établi en 1979<sup>25</sup> (ill. 8), les travaux sont encore retardés. En effet, aux complications d'ordre administratif s'ajoutent les protestations des défenseurs du patrimoine qui s'offusquent de la démolition programmée de l'immeuble du 68 rue Mercière : l'Hôtel Horace Cardon qui date du XVI<sup>e</sup> siècle. Après plusieurs rebondissements, le bâtiment est

finalement inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques le 15 octobre 1979<sup>26</sup>.

**III. 7 : Jean-Claude Demichel, Claude Dordilly, *Complexe immobilier avec parkings, façades sur rues, 31 mai 1976***



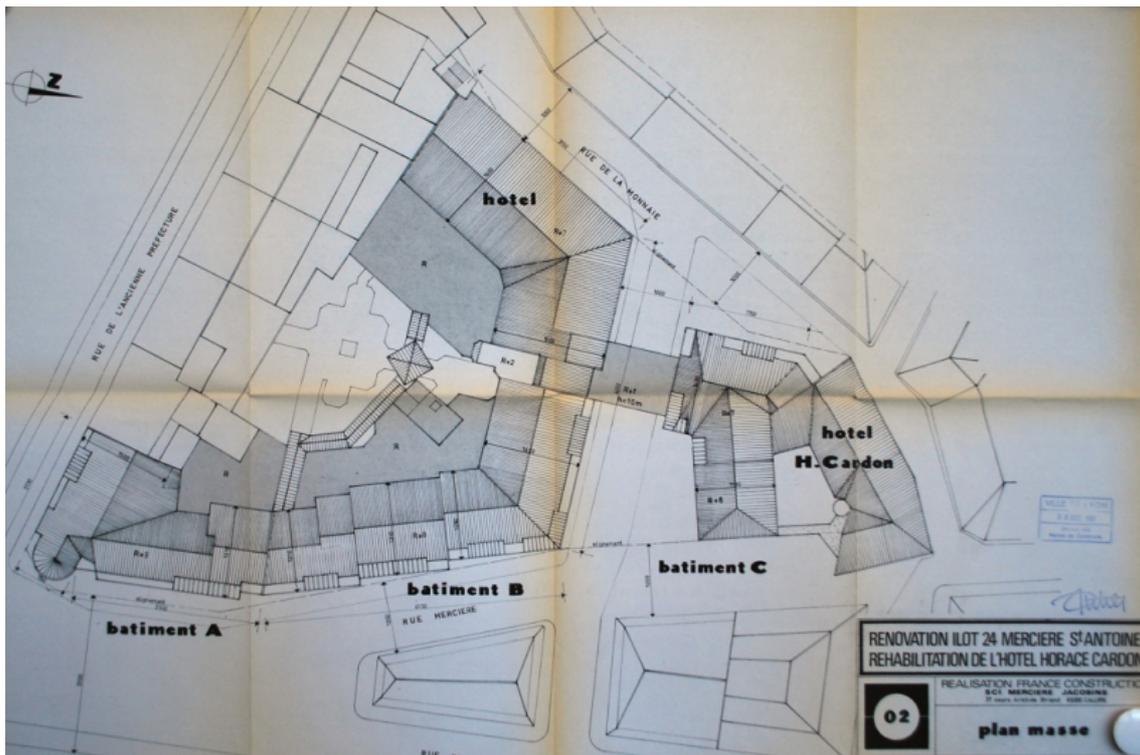
**III. 8 : Jean-Claude Demichel, Claude Dordilly, *Hôtel des Jacobins à Lyon, façades*, 3 mai 1979**



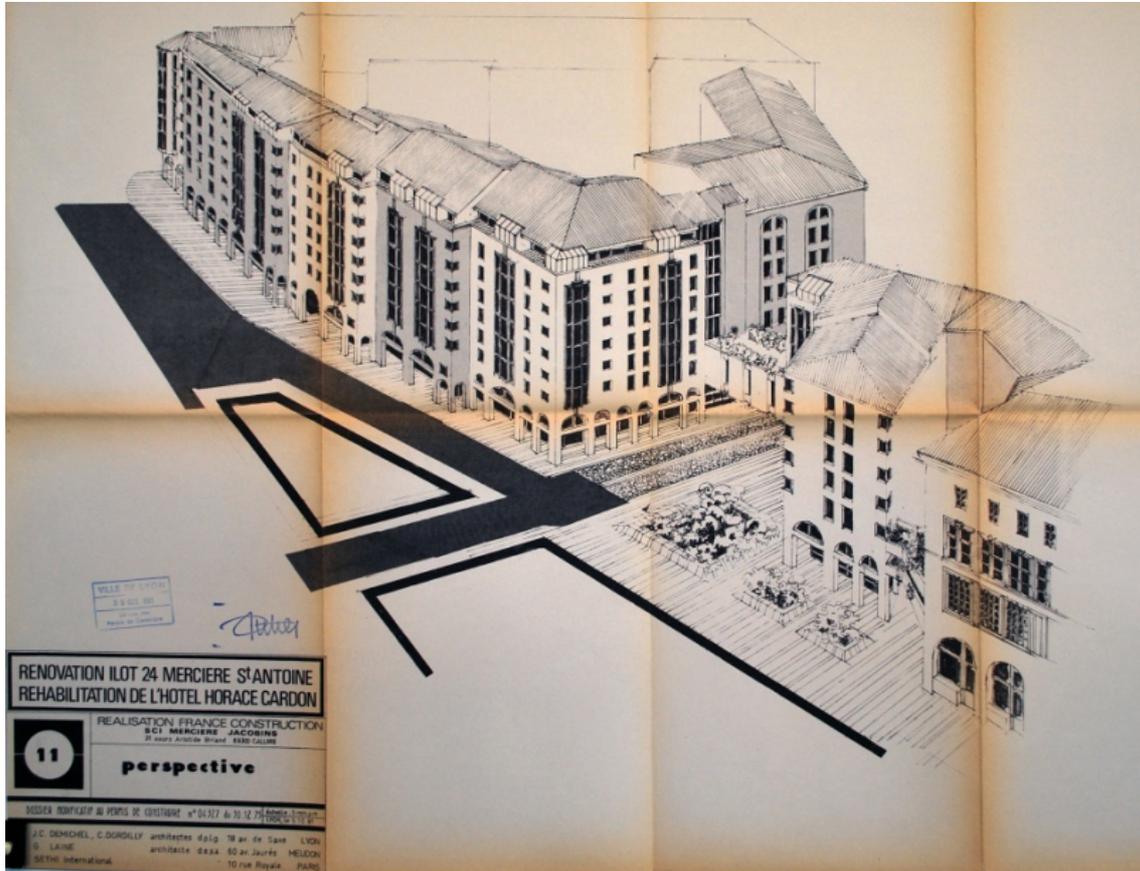
- 11 Cette mesure entraîne une nouvelle demande de permis de construire modificatif déposée le 22 octobre, mais c'est surtout l'attente du dénouement de plusieurs problèmes, d'ordre juridique cette fois, qui conduit à la proposition de nouveaux plans en 1981, puis en 1982 (ill. 9 à 11). Or, suite à l'intervention de différentes associations et des Bâtiments de France, la Direction régionale des antiquités historique (DRAH) est impliquée dans le projet. Des prescriptions de sondages puis de fouilles archéologiques sont arrêtées<sup>27</sup>, ce qui a pour conséquence l'abandon du programme par la société de construction mandatée qui déclare ne plus pouvoir assurer son rôle d'aménageur. Afin de poursuivre le projet, le maire de Lyon demande alors à la Société d'équipement de la région lyonnaise (SERL) de prendre le relais pour mener à son terme l'opération de rénovation.<sup>28</sup> La convention de rénovation urbaine avec la SERL

signée, l'acquisition des immeubles se poursuit pour déboucher sur les premières démolitions qui démarrent fin 1984 et s'achèvent au milieu de l'année 1986.

**III. 9 : Jean-Claude Demichel, Claude Dordilly, *Rénovation îlot 24 Mercière - Saint-Antoine, plan masse, 5 octobre 1981***



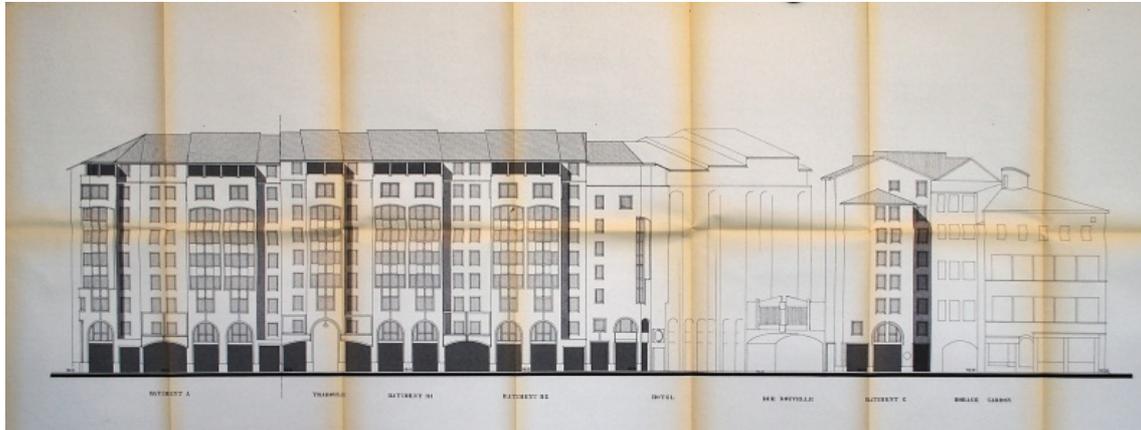
**III. 10 : Jean-Claude Demichel, Claude Dordilly, *Rénovation îlot 24 Mercière – Saint-Antoine, perspective, 5 octobre 1981***



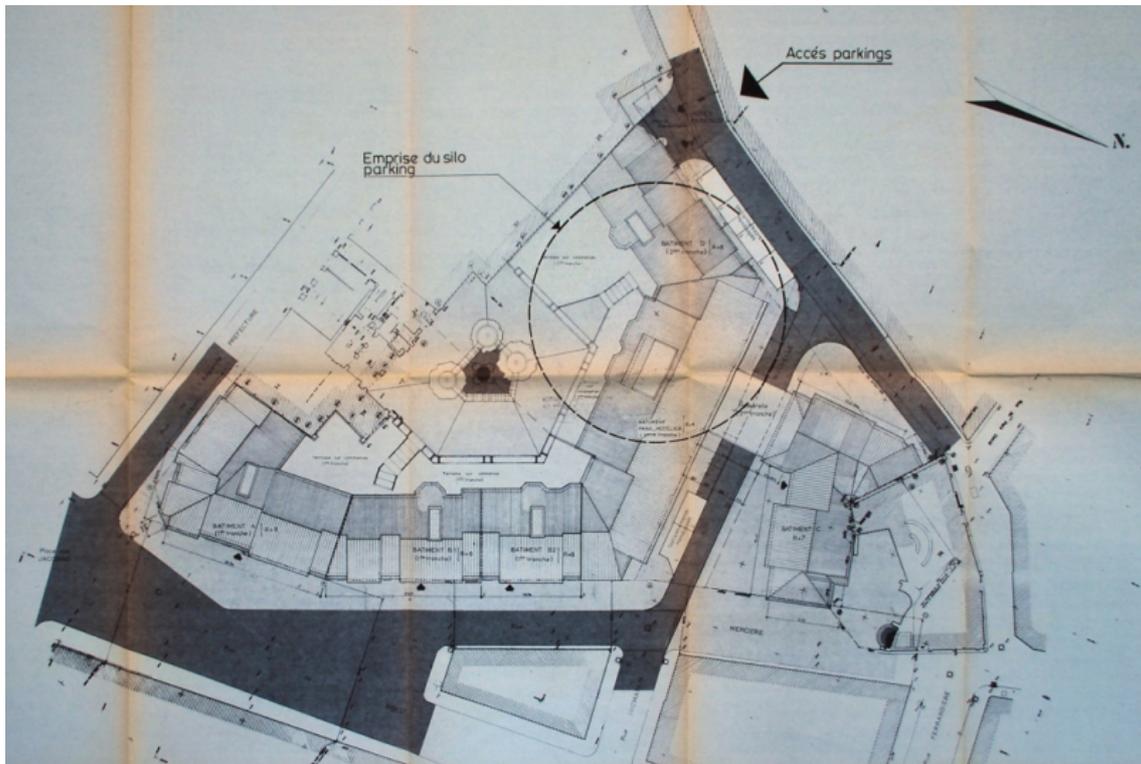
**III. 11 : Jean-Claude Demichel, Claude Dordilly, *Rénovation îlot 24 Mercière – Saint-Antoine, façade rue Mercière, 28 avril 1982***



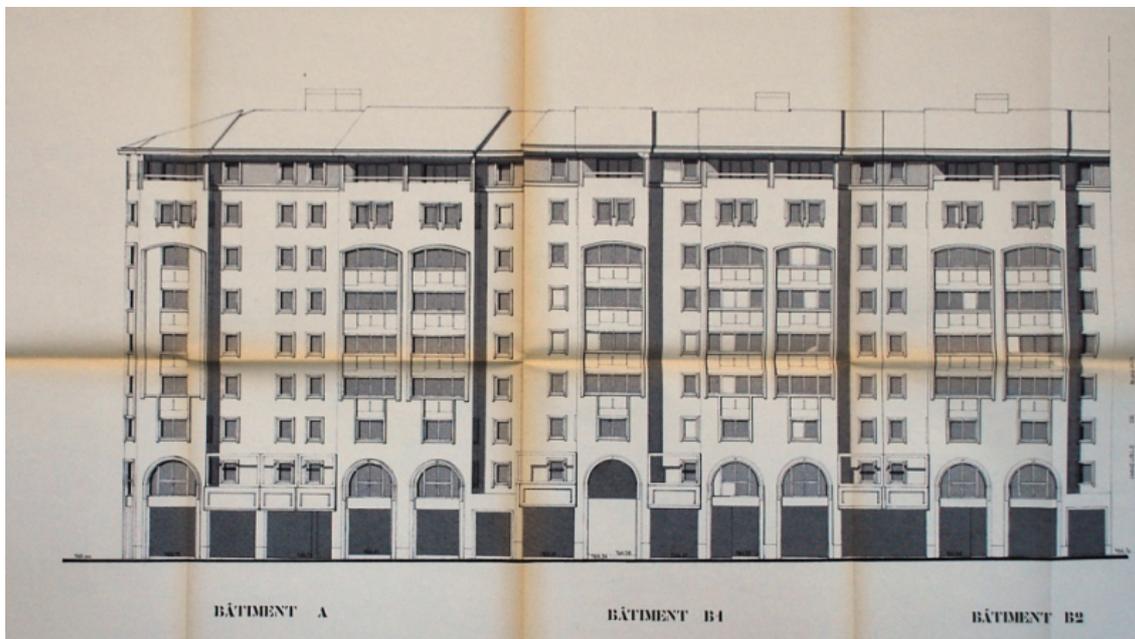
**III. 12 : Jean-Claude Demichel, Claude Dordilly, Rénovation îlot 24 Mercière – Saint-Antoine, bât. A, B et C, façades rue Mercière, 12 mai 1986**



**III. 13 : Jean-Claude Demichel, Claude Dordilly, Rénovation îlot 24 Mercière – Saint-Antoine, plan de masse général, 17 avril 1987**



### III. 14 : Jean-Claude Demichel, Claude Dordilly, Rénovation îlot 24 Mercière – Saint-Antoine, façade rue Mercière, 6 avril 1987



- 12 Un nouveau permis de construire est déposé, et en partie validé en 1986 (ill. 12) une fois les démolitions achevées. Suite à une rencontre avec l'Architecte des bâtiments de France (ABF) et afin de tenir compte de ses recommandations, une seconde version avec des modifications légères (le plan de masse reste identique) est présentée le 6 avril 1987 (ill. 13 et 14). Les derniers accords, dont avis favorable de l'ABF, sont obtenus en avril 1987 et les travaux commencent en juillet de la même année pour s'achever en septembre 1989 .

## L'évolution des projets : composer l'insertion urbaine

- 13 Bien que le propos de la présente étude soit centré sur le cas de l'îlot 24, il est nécessaire de revenir au préalable sur l'évolution du projet de la zone nord afin de comparer les moyens employés par les architectes des deux programmes pour justifier leur volonté d'harmonisation avec le bâti environnant.
- 14 Dans le projet d'avril 1962 pour la zone nord<sup>29</sup>, les architectes lyonnais Fournier et Levasseur ont proposé deux versions du futur

immeuble. Dans les deux solutions, la notice explicative mentionne une volonté de la part des maîtres d'œuvre de construire des bâtiments qui s'harmonisent avec le paysage urbain des quais de Saône par le biais d'un travail sur les volumes. La conception qu'ont alors les maîtres d'œuvre d'un travail sur l'insertion du contemporain dans un secteur urbain ancien se caractérise par la présence de ressauts introduisant des avancées et des renforcements, d'un jeu sur les vides et les pleins, ainsi que par un traitement des façades avec un revêtement de pierre. On constate déjà une rupture avec les premiers projets proposés par les architectes Gagès puis Perrin-Fayolle. Dans la seconde proposition du permis, l'architecte Levasseur imagine même l'« évocation des constructions existantes »<sup>30</sup> où il prévoit d'insérer dans les façades du rez-de-chaussée des éléments d'architecture ou de sculpture récupérés sur les immeubles démolis. Le projet définitif (ill. 4) reprend en grande partie les axes évoqués précédemment : la barre d'immeuble intègre des retours d'équerre à ses extrémités afin de ne pas rompre la continuité bâtie du pourtour de la place d'Albon, et malgré un volume général plus imposant que celui des îlots adjacents, l'emploi du toit à pans avec tuiles en terre a été retenu. Les façades se caractérisent à nouveau par leur sobriété, animée toutefois par une alternance de travées en retrait, ce jeu de décrochements étant accentué pour les deux derniers niveaux.

15 Pour l'îlot 24, après les avant-projets de Gagès, Perrin-Fayolle et Bourdeix, ce sont les plans datant du 25 mars 1974 de l'architecte Henri Pelanjon qui sont proposés (ill. 5 à 6). Nonobstant une première impression de rupture, il est nécessaire de reconnaître que l'implantation de ce vaste programme immobilier reprend, certes en partie seulement, l'alignement des îlots adjacents. La façade rue Mercière offre certes un élargissement de la voie, mais reste dans la continuité par rapport aux façades de l'îlot adjacent nord (du numéro 40 à 66 rue Mercière). Néanmoins la rupture avec l'environnement est des plus franches en ce qui concerne l'organisation des volumes, mais également avec les matériaux employés.

16 Le changement d'architecte à partir du milieu de la décennie 1970 apporte déjà une approche différente. Dans les premiers plans des architectes Demichel et Dordilly (ill. 7), l'alignement par rapport aux constructions préexistantes est accentué et les élévations de façades traduisent un parti-pris différent. La volonté d'harmonisation avec

l'existant s'observe par le dessin d'une façade avec des arcades pour le premier niveau et des baies plus classiques pour les niveaux suivants, ainsi que par la disparition des toitures terrasses, remplacées par des toits à pans inclinés. Toutefois, une partie du programme emploie encore le principe du mur-rideau intégralement vitré. La nouvelle série de plans datant de mai 1979 (ill. 8) abandonne complètement la baie vitrée et le travail d'insertion marque une avancée avec des élévations qui reprennent des éléments classiques de l'architecture comme la liaison du rez-de-chaussée et de l'entresol par le biais du niveau de soubassement composé d'une série d'arcades plein-cintre et davantage de relief grâce à des éléments moulurés (notamment au niveau des trumeaux). Mais le plan de masse d'ensemble est encore fortement influencé par celui de Pelanjon datant de 1974.

- 17 La conservation de l'Hôtel Cardon, rendue obligatoire suite à sa protection au titre des Monuments historiques, impacte en revanche le dessin du plan de masse. L'intégration de l'immeuble du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle au projet entraîne la création d'une voie de desserte en cœur d'îlot venant prolonger la rue Thomassin jusqu'à la rue de la Monnaie (ill. 9). Désormais, le programme prévoit, en plus de la restauration du Monument historique, quatre nouveaux bâtiments mêlant commerces en rez-de-chaussée, logements, bureaux et un hôtel de tourisme. Une galerie relie au premier étage l'immeuble de l'hôtel touristique avec le bâtiment C accolé à l'Hôtel Cardon, mais son rôle est uniquement visuel car elle est occupée par une salle de réunion et ne permet absolument pas de passer d'un bâtiment à l'autre. Sa raison d'être ne semble ainsi qu'un effet de style, probablement pour faire écho à l'architecture des Temps Modernes. La disposition du bâtiment C est rendue nécessaire pour des questions de sécurité. Néanmoins, si elle dégage un espace permettant d'observer la cour de l'Hôtel Cardon, son retrait d'alignement par rapport à la rue Mercière et la nouvelle voie amène une rupture d'un point de vue urbain et ne ménage pas d'effets de perspective générale très heureux. Les façades des bâtiments A et B sont alignées avec de légers retraits successifs. Cette disposition est reprise dans les plans de 1982, mais est abandonnée à partir de 1986 au profit d'un alignement plus rectiligne jusque dans les dernières versions, ce qui a cette fois le mérite de créer une plus grande cohérence avec le bâtiment C. Le

travail d'insertion et d'harmonisation s'observe ainsi dans la composition du plan de masse, mais c'est sans doute dans le dessin des façades qu'il est le plus visible.

- 18 Dès les plans de 1976, la hauteur des nouvelles constructions était réduite par rapport aux anciennes versions, respectant ainsi les préconisations de Charles Delfante qui recommandait de conserver la silhouette actuelle de la presqu'île par le maintien du plafond actuel, fixé sur celui des immeubles issus des transformations de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>31</sup>. Dans les nouvelles élévations de la fin de l'année 1981 (ill. 10), les façades se déploient toujours sur neuf niveaux, avec un étage dessiné comme un niveau d'attique et présentant un léger retrait afin de dégager une terrasse. Parmi les éléments de composition utilisés pour s'harmoniser avec le patrimoine environnant, une des nouveautés consiste en une galerie couverte du rez-de-chaussée introduite par une série d'arcades plein-cintre. Ces dernières reprennent l'image du niveau de soubassement liant rez-de-chaussée et entresol, principe qui se retrouve fréquemment dans les immeubles des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles à Lyon. Quant à l'alignement en retraits successifs, la pertinence de son dessin se perçoit mieux en élévation : les bâtiments A et B donnent désormais l'image, non plus d'une barre rectiligne, mais d'une succession de façades différentes, de cinq travées au maximum afin de suggérer la présence de plusieurs immeubles<sup>32</sup>. En revanche, l'angle des rues Mercière et de l'Ancienne Préfecture est traité de manière plus surprenante : arrondi et vitré, il s'apparente à un oriel avec son décrochement par rapport au premier niveau. Son emploi pourrait s'expliquer par la présence d'angles eux aussi traités en arrondi sur la place des Jacobins : au croisement des rues Childebert et du Président Édouard Herriot, ainsi que celui des rues du Port du Temple et Jean Fabre. Néanmoins, il est abandonné dans les plans successifs de 1986 et 1987<sup>33</sup> (ill. 12 à 14) pour devenir un angle à pan coupé. Dans cette nouvelle version, les architectes ont inséré davantage de modénature en relief, essentiellement dans les encadrements de baie, là encore pour faire écho aux chambranles des siècles précédents. Le jeu sur le relief des façades est repris, mais de manière différente. Suite au changement d'alignement, c'est désormais par une alternance de ressauts qu'est suggérée l'illusion de plusieurs immeubles, renforcée ensuite par les

couleurs d'enduit. Les élévations datant de 1987 (ill. 14) ne présentent ensuite que de très légères modifications.

- 19 L'insertion d'une architecture contemporaine dans un site ancien se caractérise ici par le travail sur l'harmonisation générale des volumes par rapport à l'environnement bâti. S'y ajoute l'emploi d'éléments de décors inspirés eux-aussi des bâtiments préexistants. Il est alors permis de penser que ces deux points<sup>34</sup> sont représentatifs de ce que pourrait être l'architecture d'accompagnement à cette époque. Le point commun avec le projet de la zone nord est l'usage d'une toiture à pans couverte par des tuiles et une composition des élévations intégrant des ressauts pour simuler la présence de plusieurs immeubles. Mais, à la différence de la barre du quai Saint-Antoine, les immeubles de l'îlot 24 reprennent davantage des volumes proches de ceux des bâtiments voisins et l'insertion y paraît dès lors plus réussie. Le travail sur le plaquage d'ornements est également plus poussé. La comparaison de plusieurs projets de même nature et sur des territoires géographiques différents permettra d'observer si l'usage d'un décor permet au final une meilleure insertion ou si au contraire il accentue le décalage temporel.

## **La progressive prise en compte du patrimoine urbain bâti : une interaction entre les associations locales, le rôle de l'État et l'évolution des pratiques architecturales**

- 20 Parmi les causes qui ont entraîné ce retard et ces modifications, tous deux considérables, au projet de rénovation, il convient de ne pas omettre
- au vu de son importance – le rôle joué par les associations et les défenseurs du patrimoine. L'idée selon laquelle le quartier Mercière aurait été sacrifié afin d'obtenir la protection du Vieux-Lyon, et qui semble bien enracinée dans l'imaginaire collectif lyonnais, trouve peut-être son origine dans le n° 12 de la revue *Sites et Monuments*<sup>35</sup>. En effet, après avoir fait l'apologie des quartiers Saint-Jean, Saint-Georges et Saint-Paul, Yvan Christ se demande si on consent « à

rénover le vieux Saint-Jean afin d'avoir les mains libres et la conscience nette pour sacrifier la rue Mercière ? »<sup>36</sup>. Cet article est un des premiers qui cherche à alerter sur le devenir du Quartier Mercière – Saint-Antoine. Par la suite, tant la population locale que les connaisseurs ou amateurs d'art divers tentent plusieurs actions pour lutter contre les desseins de la municipalité.

- 21 Lors de différentes enquêtes d'utilité publique, les riverains font connaître leur opposition au projet de rénovation. Leur statut de propriétaire les pousse naturellement à tenter de contrer la volonté des édiles<sup>37</sup>, mais parmi les arguments de certains, la mise en avant de la qualité patrimoniale des bâtiments est très régulièrement employée<sup>38</sup>. S'il est également nécessaire d'insister sur le rôle des riverains, et notamment de l'Union de défense des expulsés, c'est que l'action juridique qu'ils ont intentée pour contrer le procès au début de la décennie 1960 s'avère être une des raisons principales de la transformation du projet. Le rôle de l'État à cette époque paraît alors ambigu. En effet, si d'un point de vue général, il donne l'impression de vouloir limiter au maximum les atteintes portées au quartier Mercière, certains documents d'archives laissent penser qu'il pourrait soutenir le projet. Ainsi Max Querrien s'adresse-t-il en ces termes au maire de Lyon : « Comme je vous l'ai dit l'autre jour au téléphone, nous faisons tout pour hâter le démarrage de vos travaux »<sup>39</sup>. Le directeur de l'Architecture se montre ainsi enthousiaste pour « travailler dans la ligne – [qu'il croit] heureuse – admise par la Commission supérieure des sites, à savoir le respect des volumes et de l'échelle de la composition d'ensemble du quai Saint-Antoine et de la rue Mercière, qu'est la création d'une œuvre architecturale qui, tout en étant de notre temps, s'insère avec toute la sensibilité requise dans cet ensemble »<sup>40</sup>. Mais ce courrier est écrit à propos du projet de la zone nord, pour lequel les démolitions avaient déjà débuté. Il convient également de voir dans la personnalité de Max Querrien un défenseur de la création contemporaine qui souhaite justement promouvoir une architecture de qualité, qu'il croit possible d'allier avec un respect du patrimoine bâti<sup>41</sup>. Si dans le cas du projet de rénovation Mercière – Saint-Antoine, l'implication de la population et des défenseurs du patrimoine a entraîné un retard qui, à son tour, a pour conséquence des modifications successives, l'action des services de l'État peut être

perçue comme une des origines de ce travail d'harmonisation avec l'existant.

- 22 L'implication de la DRAH a, par exemple, directement impacté la structure des bâtiments. Suite à la campagne de fouilles archéologiques, l'avis du directeur de ce service amène les architectes à concevoir des fondations construites, selon les endroits, sur pieux ou radier afin de conserver les vestiges en sous-sol<sup>42</sup>. Le rôle de l'ABF est, quant à lui, plus délicat à définir, même s'il est censé être réglementé par la loi. Sa fonction n'est normalement pas de « prendre le crayon des mains du créateur », mais son implication ne se limite pas à la délivrance d'un avis positif ou négatif. Il peut également suggérer, plus ou moins fortement, la disparition ou la création de composants du projet. À titre d'exemple, il est à l'origine de modifications appliquées sur la façade du bâtiment C côté voie nouvelle (comme la création d'une baie supplémentaire sur la voie nouvelle et la suppression de deux fenêtres côté rue Mercière)<sup>43</sup>. Également, après l'entretien des architectes avec l'ABF à la fin du mois de mars 1987, ce dernier insiste sur « le caractère homogène que devra présenter l'ensemble des différents bâtiments ». Il s'agit d'ailleurs d'une des recommandations que les Bâtiments de France mettent le plus en avant à partir du milieu des années 1970<sup>44</sup>. Il est également nécessaire de citer l'importance de la Direction départementale de l'équipement. Ainsi, concernant les élévations de façades proposées en 1986, les architectes les justifient par la nouvelle affectation des bâtiments : ils avaient conservé dans leurs dessins des travées presque intégralement vitrées afin d'obtenir des distinctions de matières et des effets miroitants. Or, cet aspect des façades n'a justement pas été apprécié par la direction départementale qui a alors demandé qu'elles soient retravaillées en lien avec l'ABF<sup>45</sup>.
- 23 Les recommandations données par l'ABF ont varié au fur et à mesure de l'avancement des années et donc des projets. Le 19 janvier 1982, il rendait un avis favorable sur le programme datant de décembre 1981, et si des permis de construire rectificatifs ont à nouveau été déposés, c'est principalement à la suite de la prescription de fouilles archéologiques. On peut donc constater l'évolution de la réflexion engagée sur la place de l'architecture contemporaine au sein des sites et secteurs anciens en France, au cours de la double décennie 1970-

1980<sup>46</sup>. Mais la nouvelle attention portée à cette thématique n'est pas propre à la France et il faut voir dans les événements à l'échelle mondiale les potentielles origines d'une piste.

24 La troisième assemblée générale de l'ICOMOS<sup>47</sup>, à Budapest du 25 au 30 juin 1972, est l'occasion d'un colloque international organisé par l'institution portant sur « l'intégration de l'architecture contemporaine dans les ensembles anciens ». À la suite des débats, l'assemblée adopte une résolution recommandant que, dans le cadre de constructions contemporaines au sein d'ensembles anciens, la trame urbaine ainsi que les volumes et l'esthétique des éléments bâtis soient respectés :

25 1. Les œuvres d'architectures contemporaines doivent être disposées d'une manière et en quantité correspondant à l'aménagement urbain et à l'environnement existant, tout en s'intégrant au développement de ce dernier.  
2. L'architecture contemporaine, à laquelle il est fait référence ci-dessus, doit utiliser des technologies et des matériaux contemporains, pour s'adapter aux structures anciennes sans compromettre leurs valeurs structurelles ou esthétiques. L'architecture contemporaine doit également tenir compte des critères volumiques, dimensionnels, proportionnels et esthétiques.<sup>48</sup>

26 De manière générale, une approche axée sur une insertion harmonieuse avec son environnement bâti est encouragée tandis que l'architecture pastiche est mise à l'index<sup>49</sup>. L'importance croissante de cette thématique, tant à l'échelle internationale qu'en France, illustre ainsi certaines motivations qui ont poussé les services de l'État à demander la révision des élévations proposées.

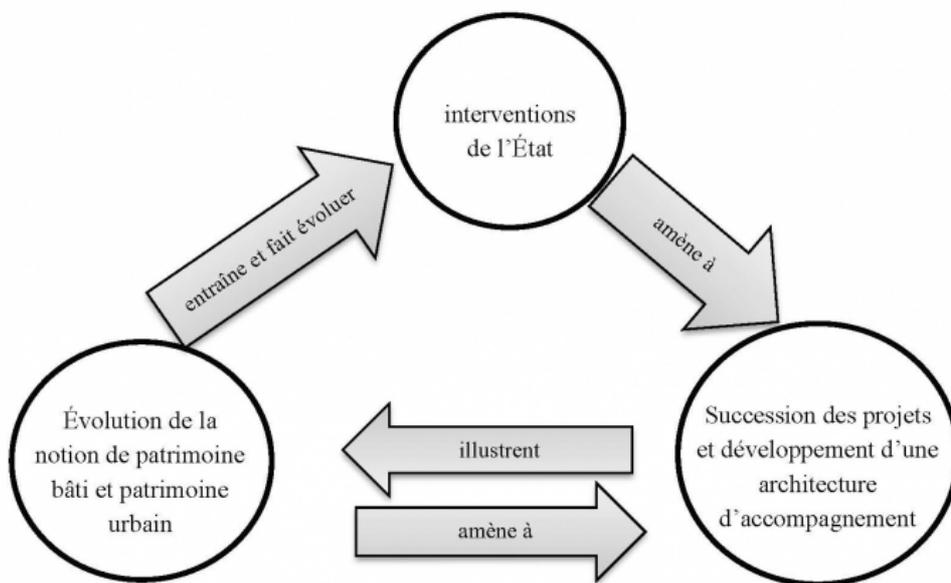
27 Mais, si l'implication continue des services de l'État a joué un rôle essentiel dans l'évolution du programme de l'îlot 24, décrypter le processus créatif des architectes pour ce projet doit également se faire dans un souci de mise en perspective et de confrontation avec l'évolution de la pratique architecturale en général. L'étude de la notion d'architecture d'accompagnement appelle ainsi à observer les mécanismes qui, tant du point de vue de la théorie que de la pratique, entraînent une évolution de la création en France au cours de cette époque vers ce que certains auteurs nomment l'architecture postmoderne.

- 28 La fin des années 1970 et le début de la décennie suivante correspondent au chant du cygne des dernières méga-structures modernistes. Ces bâtiments, conçus comme des sculptures de masses, sont peu à peu remplacés par des constructions plus urbaines, mieux insérées dans la ville dont on reconnaît davantage l'héritage urbain de plusieurs siècles. Pour témoigner d'une généralisation du constat de ce que l'on nomme alors « l'échec des avant-gardes » il est possible de citer la réhabilitation de la ZUP de Perseigne entre 1978 et 1983 par Lucien Kroll, qui s'attache à redonner à ce grand ensemble de barres et de tours une apparence qui évoque et se rattache davantage à la ville traditionnelle<sup>50</sup>. Les programmes de « Développement social des quartiers » qui suivent illustrent également ce nouveau courant pour l'architecture urbaine en France.
- 29 Parmi les origines de cette nouvelle approche de la création architecturale, le mouvement de « *La Tendenza* » en Italie peut être considéré comme une des premières réactions au modernisme de l'entre-deux-guerres et des années 1950<sup>51</sup>. Ce principe d'un « retour aux sources » va progressivement se développer en France et plusieurs architectes s'intéressent alors au travail d'Aldo Rossi, notamment Bernard Huet qui s'attache à propager ces principes théoriques d'un retour à la ville historique<sup>52</sup>. La reconnaissance de l'Histoire et de sa présence, notamment par le biais du patrimoine, sont également des points de vue qui s'étendent à cette époque, avec par exemple l'exposition « La présence de l'histoire » à la chapelle de la Salpêtrière à Paris. Cette exposition est d'ailleurs pour l'essentiel une reprise de *la Strada novissima* à la Biennale de Venise en 1980, dont la thématique *La prezenza del passato*, est souvent considérée comme une des étapes majeures du développement de la postmodernité en architecture.
- 30 Parallèlement, à la suite de la publication des ouvrages de Robert Venturi, puis naturellement ceux de Charles Jencks, l'emploi et l'étude du terme « postmodernisme » s'amplifient peu à peu. Mais sa définition, tant à l'époque<sup>53</sup> que de nos jours, demeure néanmoins toujours complexe, le principe de postmodernité pouvant recouvrir des vérités différentes avec notamment un usage au sein de disciplines les plus variées. Il est en revanche possible d'émettre l'hypothèse que l'approche des architectes Demichel et Dordilly pour

l'îlot 24 s'apparente à une architecture postmoderne. En effet, la dernière version de leur projet est au final en rupture totale avec les premières esquisses de Gagès ou les premiers plans de Levasseur de 1974. En outre, le travail sur l'insertion dans un espace urbain ancien en respectant les alignements, les masses et les volumes, ainsi que l'emploi d'un vocabulaire évoquant des éléments de décor peut justifier en partie le rattachement au courant de pensée postmoderne en architecture. Il convient néanmoins de ne pas oublier que la succession de ces projets est due également en partie au rôle joué par l'État et les politiques patrimoniales.

## Conclusion

- 31 Si le rôle de la 2<sup>e</sup> section de la Commission supérieure des Monuments Historiques, dite Commission des abords, dans le contexte de la rénovation urbaine est aujourd'hui connu, l'analyse des processus créatifs des architectes – selon l'époque et le contexte régional – pour parvenir à élaborer ce que l'on appelle une architecture d'accompagnement, reste à faire. Cette étude confirme en partie l'étendue du rôle des services de l'État dans la mise au point d'une architecture contemporaine conçue pour s'insérer avec l'urbanisme environnant. Et le cas du quartier Mercière à Lyon montre bien comment un projet de rénovation urbaine à travers ses tribulations, peut illustrer l'évolution de la notion de patrimoine et de l'importance qui lui est accordée. Il est cependant nécessaire de confronter les sources d'archives issues des différents ministères concernés avec les sources locales, pour connaître et comprendre à la fois le déroulement précis de cet épisode urbain et l'implication des différents protagonistes. La présente étude offre l'occasion d'élaborer le schéma suivant qui résume les influences et les actions des différents faits constatés :



32 À terme se pose la question de savoir jusqu'à quel point la notion de citation ou d'évocation dans la création architecturale se distingue du pastiche et de la copie. La réponse peut paraître aisée, mais le cas de la rénovation du quartier Saint-Antoine – Mercière de Lyon démontre la complexité de ce questionnement, d'autant plus lorsque l'usage de la citation semble répondre au besoin d'harmonisation avec l'environnement. La tentative de définition de ce qu'est une architecture d'accompagnement, et de son évolution entre les années 1960 et 1990 permettra peut-être d'y apporter une réponse, pour le cas français du moins. Si l'on considère les travaux effectués pour l'îlot 24 du quartier Mercière à Lyon comme une forme d'architecture d'accompagnement, il semble alors déjà possible de les associer aux aspirations d'Antoine Grumbach qui plaidait en faveur d'un art de compléter les villes, militant pour le retour à la rue après l'époque des architectures modernistes et pour une reconnaissance de la ville à pouvoir se renouveler sur elle-même tout en respectant son patrimoine<sup>54</sup>.

## NOTES

1 Camille CHALUMEAU, *Plan général de la commune de Lyon et des améliorations projetées pour son extension*, 29 juillet 1935, Archives

municipales de Lyon (AML), 1541 WP 151/1.

2 Jacques Henri LAMBERT, *Plan directeur de la ville de Lyon*, 30 juin 1942, AML, 38 Ph 240/52.

3 Depuis de nombreuses décennies, il s'agit également d'un quartier reconnu comme étant celui où le taux de prostitution est parmi les plus importants de la ville.

4 Si une opération de restauration/réhabilitation semblait effectivement nécessaire à l'époque, nous nous permettons de revenir sur ce jugement d'insalubrité en nous basant sur le rapport de Yves-Marie Froidevaux du 19 mars 1962 (Médiathèque de l'architecture et du Patrimoine, 2002/017) et sur les courrier des riverains lors des différentes enquêtes d'utilité publique au cours de la décennie 1960 (AML, 880 WP 002). Les immeubles paraissent certes pour certains en mauvais état, mais des travaux de mises aux normes avec un « nettoyage » des cœurs d'îlots auraient, semble-t-il, permis de conserver la plupart des immeubles et de les adapter au confort de la vie moderne.

5 Le projet est adopté en janvier 1955. Les premiers travaux débutent en 1956 et le marché ouvre ses portes le 9 mai 1961 (cf. Service régional de l'Inventaire du Patrimoine culturel de la Région Rhône-Alpes, *Lyon le confluent : Derrière les voûtes*, Lyon : Lieux Dits, 2005, p. 74).

6 Compte-rendu du Conseil municipal du 27 juillet 1959, AML, 880 WP 002.

7 Ce site est alors occupé par 85 immeubles, 690 locataires et 288 commerces.

8 Selon le sens donné par la loi du 31 décembre 1958.

9 Cette phrase aurait été prononcée par Louis Pradel le vendredi 15 mars 1963 lors d'un débat organisé par la fédération nationale des associations d'élèves des grandes écoles, cf. *Le Monde*, édition du 17-18 mars 1963.

10 Ce terme d'architecture d'accompagnement a fait, progressivement, son apparition à partir de la fin des années 1970 pour se généraliser au cours des deux décennies suivantes. Il est régulièrement employé dans les plans de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés ainsi que dans les règlements des Zones de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP).

11 Rapport d'A. Donzet daté du 6 avril 1959, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, 2002/017.

- 12 Cette Loi des abords impose la validation de tout projet de transformation urbaine ou architecturale dans un périmètre de 500 m autour d'un Monument historique par l'Architecte des Bâtiments de France. C'est dans la continuité de cette loi que le décret du 21 mai 1964 crée la section des abords, dite Commission des abords (CA), au sein de la Conservation supérieure des Monuments historiques. Sur ce sujet et le rôle joué par la CA, voir Isabelle BACKOUCHE, *Aménager la ville. Les centres urbains français entre conservation et rénovation (de 1943 à nos jours)*, Paris, Armand Colin, 2013.
- 13 Architecte en chef des Monuments historiques. À cette époque Y.-M. Froidevaux est également adjoint à l'Inspection générale des Monuments historiques.
- 14 La rue Grenette marque la séparation entre la zone nord et la zone sud.
- 15 La barre projetée mesure 360 m de long pour 28 m de hauteur et la tour s'élève jusqu'à 74 m. Le maire Louis Pradel, qui a succédé à Édouard Herriot en 1957, avait émis l'idée d'y loger une partie du fonds ancien de la bibliothèque municipale et des archives municipales (cf. AML, 880 WP 002).
- 16 Société de construction créée par la Société immobilière Saint-Antoine.
- 17 AML, 366 W 62.
- 18 Selon la loi du 2 mai 1930.
- 19 Courrier du Directeur de l'Architecture en date du 14 décembre 1962 au maire de Lyon, AML, 880 WP 002.
- 20 Rapport des services techniques de la Ville, AML, 880 WP 002.
- 21 L'architecte Marot a été remplacé par Girodet pour cette seconde phase dont l'échelonnement dans le temps s'explique en partie pour des questions d'alignements et de mise au point du passage couvert de la rue Dubois. Nous ne nous attarderons pas sur cette partie de l'histoire de la rénovation du quartier pour nous concentrer sur le cas de l'îlot 24.
- 22 AML, 388 W 017.
- 23 *Ibid.*
- 24 *Ibid.* Courly est l'ancien sigle de la communauté urbaine de Lyon.
- 25 *Ibid.* La taille du parking souterrain et son implantation cause notamment beaucoup de demandes de modifications.
- 26 Journal Officiel du 19 mars 1980.

- 27 Arrêté préfectoral du 15 février 1982, AML, 388 W 018.
- 28 Assemblée de la COURLY du 15 avril 1983, AML, 388 W 018.
- 29 AML, 366 W 62.
- 30 *Ibid.*
- 31 Dossier du permis de construire du 9 avril 1974, AML, 388 W 017.
- 32 C'est là encore une tentative d'évoquer les façades des immeubles anciens à Lyon, dont plusieurs se caractérisent par leur faible développement en largeur.
- 33 Seules quelques modifications sont apportées aux plans et élévations de 1982 par rapport à ceux de 1981. L'organisation reste, de manière générale, identique.
- 34 Dans ce type de création, l'usage de matériaux traditionnels, comme la pierre, la brique ou le bois, est parfois imposé ou suggéré par les services de l'État. Dans le cas de l'îlot 24, il était prévu dans les projets de 1982 que les deux premiers niveaux soient traités avec de la pierre (courrier de la Direction départementale de l'équipement aux architectes en date du 18 janvier 1982, AML, 388 W 018), mais cette solution a été abandonnée dans les dernières versions. Seuls les éléments de modénatures des arcades plein-cintre (chambranle saillant, et piédroits reposant sur des volumes cubiques moulurés) sont utilisés au nom de l'effort d'harmonisation.
- 35 *Sites et Monuments*, n°12, octobre-décembre 1960.
- 36 Notice explicative du PC modificatif du 30 octobre 1987, rédigée le 5 octobre 1987, AML, 388 W 018.
- 37 C'est d'ailleurs à cette occasion, qu'est créée l'Union de défense des expulsés Saint-Antoine – Mercière.
- 38 AML, 880 WP 002.
- 39 Courrier du Directeur de l'Architecture au maire de Lyon en date du 14 décembre 1963, AML, 880 WP 002.
- 40 *Ibid.*
- 41 Sur ce sujet voir : Isabelle BACKOUCHE, *op. cit.*, et Xavier LAURENT, *Grandeur et misère du Patrimoine d'André Malraux à Jacques Duhamel (1959-1973)*, Paris, École nationale des chartes : Comité d'histoire du ministère de la Culture, 2003.
- 42 Rapport du permis de construire déposé le 3 juin 1987, AML, 1629 W 006.

- 43 Rapport de la communauté urbaine de Lyon sur l'achèvement des travaux, 18 septembre 1989, AML, 1629 W 006.
- 44 Courrier de la société SOFRAMUR à L'ABF en date du 25 mars 1987, AML, 1629 W 006.
- 45 Séance du 29 janvier 1987, AML, 1629 W 006.
- 46 On peut pour l'exemple citer le n° 105 de novembre 1979 de la *Revue des Monuments historiques* consacré à la thématique « Construire en quartiers anciens », et l'exposition organisé par la Direction de l'Architecture au Grand Palais du 5 mars au 21 avril 1980 avec le catalogue édité à cette occasion : *Construire en quartier ancien*, Paris, Ministère de l'Environnement et du cadre de vie, 1980.
- 47 International Council On Monuments and Sites.
- 48 Conseil international des monuments et des sites. La résolution et les interventions du colloque sont publiées dans la revue *Monumentum*, volumes XI-XII, 1975.
- 49 Sur ce point, il convient de préciser que le terme d'architecture d'accompagnement est certes employé dans le texte rédigé par Bertrand Monnet à l'occasion de ce colloque, mais la définition qu'il lui donne correspond bien davantage à une architecture de la Reconstruction aux accents régionalistes.
- 50 Lucien KROLL, « Participations », in *Architectures en France. Modernité/post-modernité*, Paris, Institut français d'architecture, Centre Georges-Pompidou, 1981, p. 74-82. Il s'agit d'une des premières opérations de ce genre en France.
- 51 Sur ce sujet, voir le catalogue de l'exposition du Centre Georges Pompidou du 20 juin au 10 septembre 2012 : Frédéric MIGAYROU (dir.), *La Tendenza, architectures italiennes, 1955-1985*, Paris, Editions du Centre Pompidou, 2012, 160 p.
- 52 *L'architecture et la ville. Mélanges offerts à Bernard Huet*, Paris, éditions du Linteau, 2000. Quant à l'ouvrage d'Aldo Rossi, *L'Architettura della città*, de 1966, il n'est traduit en français qu'en 1981, ce qui peut également expliquer une hausse de la réception de ses théories à partir de la décennie 1980.
- 53 Sur ce point, voir le chapitre « Querelles des modernismes », in Jacques LUCAN, *Architecture en France (1940 – 2000)*, Paris, Le Moniteur, 2001, pp. 275-296.

54 Ce à quoi il fait référence en parlant d'art « d'accommoder les restes », cf. Antoine GRUMBACH, « L'art de compléter les villes », in *Architectures en France modernité/post-modernité*, p. 148-153 ; et « L'art de compléter la ville » in *L'architecture d'aujourd'hui*, n° 219, février 1982, p. 73-80.

## AUTHOR

---

**Julien Defillon**

IDREF : <https://www.idref.fr/190637366>

ISNI : <http://www.isni.org/000000045870844X>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/17019043>

# Un miroir social, économique et environnemental : la transformation de l'habitat paysan en vallée de Montmorency (XVII<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles)

Florent Mérot

## OUTLINE

---

Transformation environnementale et diffusion de l' « habitat à tendance viticole »

Une extériorisation : toujours plus haut

Une intériorisation : le couple cave/cellier

Un autre reflet de l'exploitation familiale : la cour

Nouveau matériel, nouvelle porte

Ranger le matériel : de la grange au hangar

Abriter les animaux : les apprentis animaliers

Le bâti et le végétal : le jardin

À l'abri des regards : la structure du jardin

Un laboratoire à ciel ouvert

Conclusion

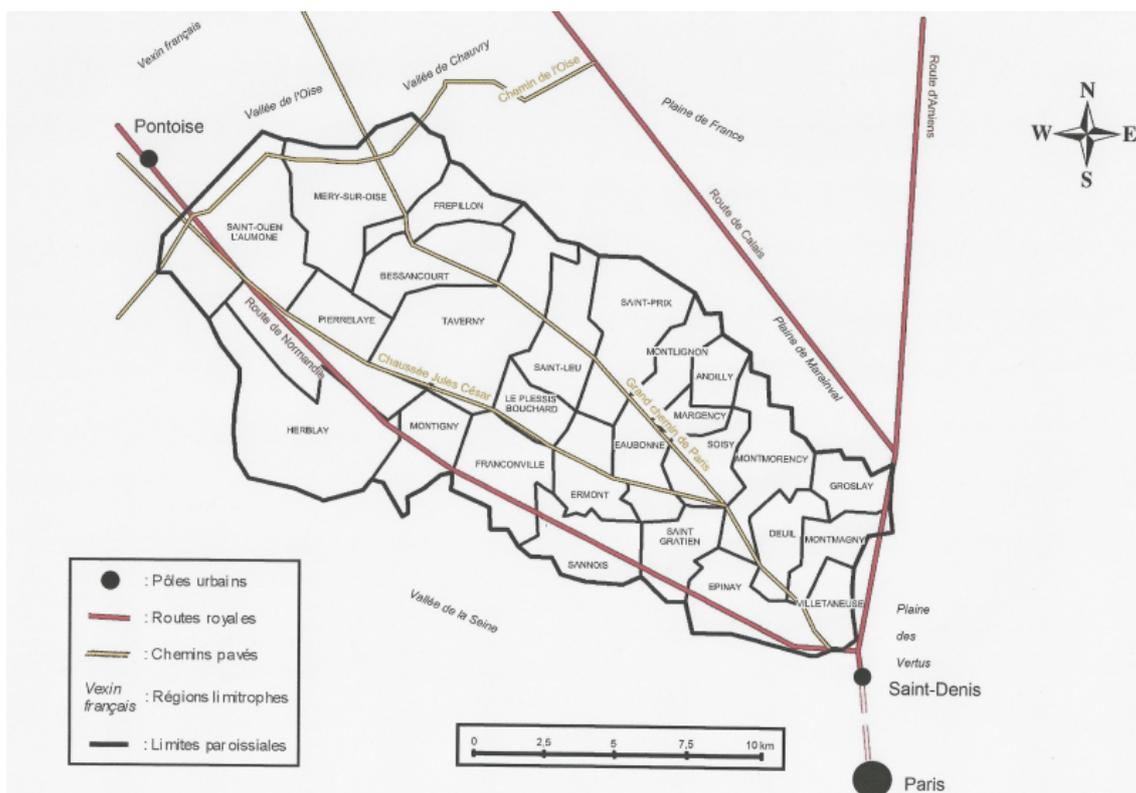
## TEXT

---

- 1 S'étendant sur 144 km<sup>2</sup>, la vallée de Montmorency est une petite contrée située au nord-ouest de Paris, dans un rayon compris entre 3 et 6,5 lieues de la capitale du royaume de France (ill. 1)<sup>1</sup>. Malgré cette proximité et l'influence urbaine qui en résulte, la région demeure un pays rural composé de 26 paroisses qui accueillent environ 13 500 habitants dans les années 1660 et qui connaît par la suite une singulière croissance démographique puisque le nombre de 20 000 personnes est atteint à la veille de la Révolution de 1789<sup>2</sup>.
- 2 D'un point de vue strictement environnemental, le vallon se fond jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle dans la ceinture céréalière entourant Paris, même si, sur le flanc des buttes forestières qui la ceinturent au nord et au sud, s'épanouissent quelques clos de vignes appartenant essentiellement aux abbayes de Saint-Denis et Saint-Germain-des-Près ou au Chapitre de Notre-Dame de Paris<sup>3</sup>. Survient alors la

Fronde, période de guerre civile bien connue, au cours de laquelle la vallée de Montmorency se trouve par deux fois ravagée<sup>4</sup>. Entre février et mars 1649, le Grand Condé, commandant en chef des troupes royales, organise le blocus de Paris à partir de Saint-Denis et Pontoise. Cernée par les deux cités, la contrée subit les exactions des soldats. Trois années plus tard, les mois de juin et juillet 1652 restent dans la mémoire collective locale pour être les pires moments connus par la population. Turenne et l'armée royale s'installent au sein même de la région et font du lieu-dit La Barre, à Deuil, le siège de l'état-major. L'objectif est de protéger Paris de l'arrivée de l'armée espagnole par la route du Nord. Mais la réalité est autre : la soldatesque considère la vallée comme une zone de ravitaillement, pille et détruit les récoltes, les animaux, la forêt, les bâtiments.

### III. 1 : La vallée de Montmorency aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles



Cliché auteur

3 Quand la troupe quitte une région dévastée le 15 juillet 1652, la réaction paysanne est immédiate : la survie passe par une reconstruction et une restructuration rapides des cadres de vie. La céréaliculture est peu à peu abandonnée au profit d'un ingénieux et

riche système agricole qui, simultanément, associe plusieurs cultures sur une même parcelle. La pierre angulaire de cette mise en valeur nouvelle est la vigne. Mais les cepes plantés dans la seconde moitié des années 1650 ne donnent d'abondantes récoltes qu'entre dix et douze ans plus tard. Les ruraux ne peuvent se permettre d'attendre ce laps de temps et il devient indispensable de pérenniser l'exploitation du sol tout en insérant d'autres cultures au système productif. Les arbres fruitiers, les plantes fourragères, légumineuses et maraîchères ainsi qu'un peu de froment ou de seigle complètent la mise en valeur agricole locale qui ne cessera de s'enrichir jusqu'à la fin du Siècle des Lumières<sup>5</sup>.

- 4 Si les conséquences de la Fronde sur les structures économiques sont visibles dès ses lendemains, il faut s'interroger sur le devenir de l'habitat paysan, qui n'est certainement plus adapté aux contraintes dictées par la nouvelle agriculture. Or la maison s'affirme comme la marque humaine la plus visible dans le paysage et, par conséquent, se veut un miroir des activités d'une société dans cette ère préindustrielle<sup>6</sup>. Quel est donc le lien organique qui unit, en vallée de Montmorency, le noyau d'habitation et le sol ? Existe-t-il une réelle adaptation de son lieu de vie par une micro-société afin de répondre aux besoins issus d'une transformation environnementale ? Peut-on mesurer le degré d'adhésion de la population à cette refondation socio-économique par l'intermédiaire du bâti ? Surtout, est-il envisageable d'examiner un processus parallèle de mise en adéquation de la globalité des structures ?

## **Transformation environnementale et diffusion de l' « habitat à tendance viticole »**

### **Une extériorisation : toujours plus haut**

- 5 En faisant de la viticulture son nouvel idéal agricole, la paysannerie transforme son approche de l'univers matériel grâce à l'adoption d'un outillage adapté. L'habitat évolue nécessairement pour répondre aux attentes de ceux qui se qualifient désormais de « vignerons », devenant la « carte d'identité sociale » que l'on expose pour montrer

sa condition<sup>7</sup>. À la croisée des facteurs sociaux, économiques et environnementaux, formes extérieures et aménagements intérieurs subissent cette triple influence. Il suffit de lire les nombreux actes laissés par les notaires pour avoir une description de l'apparence générale du bâti<sup>8</sup>. Dans les années 1640, la réalité s'approche de la vision traditionnelle de la maison paysanne : 75 % d'entre elles sont constituées d'un rez-de-chaussée à pièce unique, n'ayant pas vraiment d'usage précis, surmonté d'un grenier (ill. 2).

### III. 2 : Évolution de la hauteur de l'habitat dans les actes notariés (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles)

	1640	1665	1690	1715	1765	1780	1790	TOTAL
<b>1 niveau</b>	2	1	1	0	1	1	1	7
<b>2 niveaux</b>	27	2	3	4	1	4	2	43
<b>3 niveaux</b>	-	32	21	23	15	39	8	138
<b>4 niveaux</b>	-	-	-	-	-	2	-	2
<b>Autres</b>	-	1	-	-	-	-	-	1
<b>Niveaux non indiqués</b>	8	3	-	1	1	1	-	14
<b>TOTAL</b>	<b>37</b>	<b>39</b>	<b>25</b>	<b>28</b>	<b>18</b>	<b>47</b>	<b>11</b>	<b>205</b>

Réalisation auteur

- 6 La délimitation entre le public et le privé n'est pas encore définie puisque le « bassier » mêle fonction résidentielle et espace de travail. Après la Fronde surgit des minutes de l'année 1665 une mutation loin d'être anodine : la maison s'élève désormais sur trois niveaux. La spécialisation progressive des pièces s'affirme et se conjugue avec une volonté de rejeter sa vie privée en dehors de l'espace public. Comme le souligne Annick Pardailhé-Galabrun, l'escalier représente une sorte de frontière entre deux mondes : celui de l'accueil et de la réception, le rez-de-chaussée, ouvert à tous les échanges avec

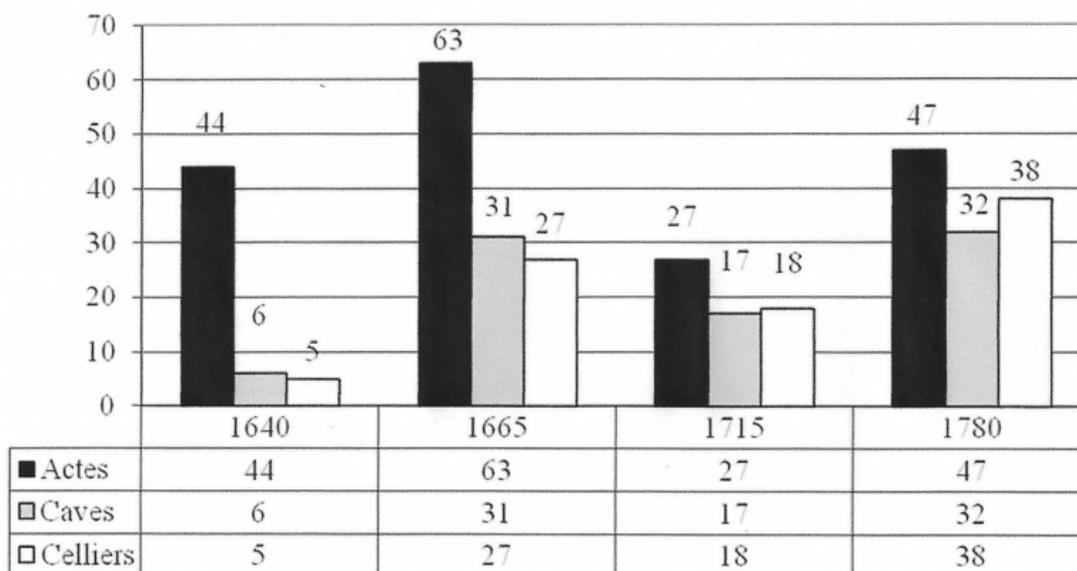
l'extérieur, et celui de l'intime, le premier étage, exclusivement familial<sup>9</sup>. L'ascension s'achève par la découverte du grenier, au troisième niveau, sous le toit. Garant de la sécurité alimentaire de la famille, indispensable dans l'approvisionnement du foyer, il est utilisé à des fins de stockage des récoltes frumentaires, parfois de quelques morceaux de viande et se trouve ainsi éloigné de l'espace public<sup>10</sup>.

- 7 L'élévation de l'habitat n'est pas une fantaisie mais le résultat d'une réflexion pertinente visant à l'adapter aux activités et à l'environnement. Or si nous suivons Marcel Lachiver, nous sommes en présence du développement du modèle de la maison vigneronne<sup>11</sup>. La diffusion de la vigne aurait une influence directe sur l'habitat. À Villiers-le-Bel, les quelques vignerons du bourg céréaliier optent pour le même archétype à la fin des années 1670. Mais comment la propagation des ceps contribue-t-elle à la surélévation de l'habitat ? Le morcellement du parcellaire contraint la paysannerie-marchande à développer une superficie habitable non pas au sol mais en hauteur, afin de ne pas empiéter inutilement sur la terre. La logique est différente de celle des laboureurs franciliens qui privilégient la division horizontale. La division verticale est secondaire puisque la place ne manque pas sur les plateaux céréaliiers : au Thillay, village voisin de Gonesse, les maisons ne s'élèvent que sur un « bas estage »<sup>12</sup>. En vallée de Montmorency, l'exigence est inverse car les habitants ne peuvent se permettre la perte de la moindre perche agricole<sup>13</sup> dans la création de leur système de polyculture.

## **Une intériorisation : le couple cave/cellier**

- 8 Si les corps de ferme des plaines céréalières franciliennes répondent à des impératifs économiques précis comme la conservation des grains ou l'entretien du matériel, les maisons paysannes de la vallée de Montmorency adhèrent aussi à ce raisonnement. La maison est en effet un outil professionnel, le point central de l'exploitation vigneronne. Miroir de l'agriculture, la diffusion des ceps sur les terroirs locaux contraint la paysannerie à associer le logis à la production de vin. Une nouvelle pièce fait ainsi son apparition : la cave.

### III. 3: Diffusion de la cave et du cellier en vallée de Montmorency (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles)



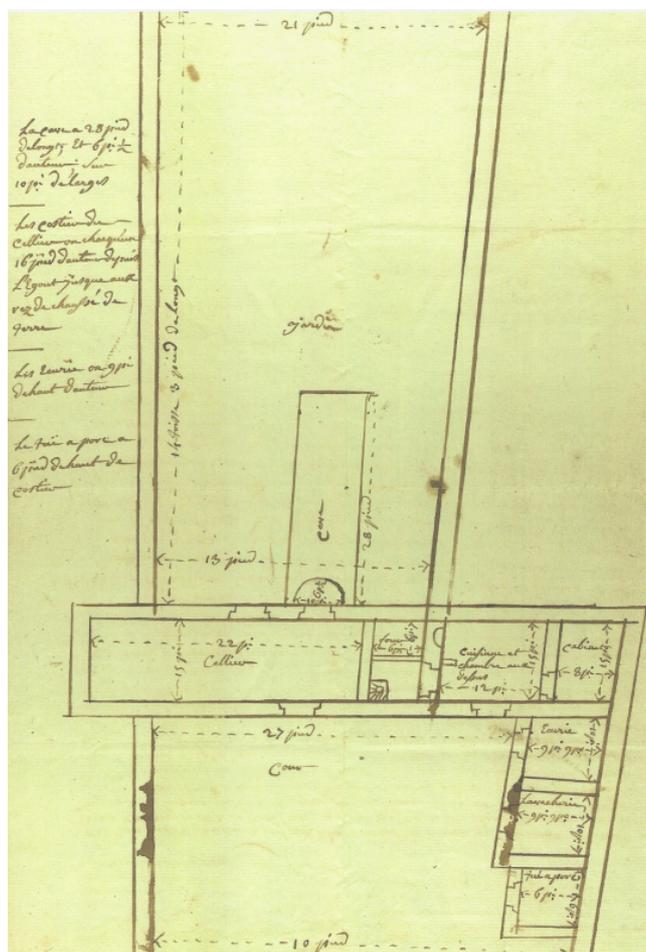
Réalisation auteur

- 9 Dans le quart de siècle qui suit la Fronde, le rapport est d'une cave pour deux foyers alors que l'on ne trouve que six caves pour 44 maisons visitées en 1640 (ill. 3)<sup>14</sup>. Au-delà de la simple quantification, le plus instructif demeure l'emplacement des caves. En toute logique, elles devraient se situer sous la maison, en sous-sol. Mais les descriptions des tabellions insistent sur une réalisation tardive, postérieure à la construction du logis. Jean Bridault achète ainsi à Nicolas Marin une « maison a hault estage » sur la Grande Rue de Groslay avec une « cave et petit jardin dessus » tandis que quelques mois plus tard, le curé Lefebure devient propriétaire d'une « maison, cour et jardin », « un coin duquel jardin luy a une cave dessoulz »<sup>15</sup>. Contrairement à ce que l'on peut penser, les caves ne sont pas toujours limitées par les murs porteurs de la maison<sup>16</sup>, y compris pour celles construites après le passage à une viticulture commerciale et populaire. C'est le cas de la maison du vigneron Sébastien Fournier, à Eaubonne. Joint au devis de 1776, un plan très précis dévoile que la cave, ayant « vingt six pieds et demie de long sur dix pieds de large, sept pieds de hauteur »<sup>17</sup>, se trouve en réalité sous le jardin (ill. 4)<sup>18</sup>. L'« adaptation constante des bâtiments aux besoins

» relatée par Henri Raulin est réelle<sup>19</sup>, le lien très étroit entre maison, paysage et vie rurale existant bien avant la classique rupture du XVIII<sup>e</sup> siècle. À partir du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, le mouvement de propagation des caves est entamé. La fin de l’Ancien Régime ne l’arrête pas et il se poursuit jusqu’au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

- 10 Si le sous-sol régional permet la conservation du vin une fois le processus de vinification achevé, il convient de s’intéresser à la pièce spécialisée dans la production de la boisson. En compagnie de la cave, le cellier constitue une preuve supplémentaire que l’activité agricole s’insinue jusque dans la maison pour transformer la société locale. Le recensement du matériel établi par les tabellions – cuves de petite ou grande contenance, chantiers, cuviers, futailles vides – dévoile un emploi productif du cellier et non une fonction de conservation, comme semblait le penser Marcel Lachiver<sup>20</sup>.

### III. 4 : Plan de la maison du vigneron Sébastien Fournier (Eaubonne, 1776)



Arch. Dép. Val d’Oise, 2E7 275, Arch. Dép. Val d’Oise

- 11 Néanmoins, imaginer que le couple constitué de la cave et du cellier est systématique dans l'habitat paysan de la vallée dès la seconde moitié des années 1650 est illusoire. La seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle constituant une période d'adaptation pour la population, la séparation entre transformation de la matière première et stockage du produit fini n'est pas totale : l'échantillon de 1665 rend compte de l'ajustement progressif, avec 27 celliers pour 63 foyers (ill. 5). Dépassons les données pour appréhender le faible rapport entre cellier et cave : cette année-là, il n'existe en réalité que quatre alliances entre les deux pièces. Si, d'après les inventaires, la constitution d'un double pôle viticole se développe dans le dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle, il faut attendre le XVIII<sup>e</sup> siècle pour assister à la généralisation de la combinaison des deux pièces spécialisées.

### III. 5 : Rapport entre cave et cellier dans les actes notariés (XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles)

	1640	1665	1710	1715	1765	1780	1790	TOTAL
<b>Actes</b>	44	63	23	27	18	47	11	<b>126</b>
<b>Caves</b>	6	31	20	23	16	43	10	<b>112</b>
<b>Cellier</b>	5	27	19	22	15	44	11	<b>111</b>
<i><b>Dont association cave et cellier</b></i>	2	4	18	20	14	41	9	<b>102</b>
<i><b>Dont cave sans cellier</b></i>	4	28	2	3	2	2	1	<b>10</b>
<i><b>Dont cellier sans cave</b></i>	3	23	1	2	1	3	1	<b>8</b>

Réalisation auteur

- 12 La banalisation était l'idée que le monde rural arrange son habitat en fonction des champs. La structure extérieure et intérieure de la maison se modifie. Situé au rez-de-chaussée sans exception, le cellier

devient le centre de gravité de la maison. Les habitants recherchent donc une spécialisation de l'habitat, elle-même créatrice d'une spécialisation des pièces. La population étant dans son ensemble influencée par la nouvelle agriculture, la transformation de l'habitat rural suit cette logique et les caractéristiques énoncées ne sont pas seulement valables pour les feux vignerons. La catégorisation traditionnelle et tranchée classant les habitats en fonction de leurs caractéristiques doit être pondérée. On parle de la « maison vigneronne » en pensant aux régions de vignoble et aux seuls vignerons. Cependant, l'exemple montmorencéen démontre une diffusion générale de l'« habitat à tendance viticole », sans échelon socioprofessionnel marqué<sup>21</sup>. Le développement de la cave et du cellier à l'intérieur du logis et la place occupée par ces deux pièces doivent être mis en relation avec l'extension du vignoble et sa connexion auprès des structures sociales<sup>22</sup>. Sans la maison, l'exploitation agricole est impossible.

## **Un autre reflet de l'exploitation familiale : la cour**

### **Nouveau matériel, nouvelle porte**

- 13 L'espace cour est un objet de divisions et subdivisions. Dans la sphère de l'habitat rural, elle est assurément le champ spatial répondant le plus aux multiples exigences de ses occupants<sup>23</sup>. Souvent négligée dans les études historiques concernant le bâti ou l'habitat, elle est pourtant le point central à partir duquel s'organise la cellule familiale. Bien que disposant d'une superficie de quelques mètres carrés<sup>24</sup>, elle s'affirme comme le chaînon entre le monde extérieur et le foyer, matérialisé d'une part par la clôture qui l'entoure, d'autre part par l'existence de la porte, marqueur frontalier entre les deux univers. Si elle implique une sélection des visiteurs qui pénètrent au sein de l'espace curial, elle laisse également passer le matériel indispensable aux travaux des champs. C'est en ce sens qu'il convient de l'aborder ici, pour comprendre l'influence de la réalité agricole sur le bâti.

## III. 6 : Évolution lexicographique de la porte dans les actes notariés (1640-1780)

	1640	1665	1715	1780	TOTAL
<b>Grande porte</b>	4	2	-	-	6
<b>Porte charretière</b>	5	2	1	-	8
<b>Porte cochère</b>	-	3	3	2	8
<b>Petite porte</b>	-	1	-	-	1
<b>Porte sommière</b>	-	-	1	4	5
<b>Petit passage</b>	-	-	1	2	3
<b>Nature non indiquée</b>	-	-	3	1	4
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>35</b>

Réalisation auteur

- 14 Une étude lexicographique de 35 actes décrivant les portes avec précision révèle une intéressante évolution : hauteur et largeur diminuent entre les décennies 1640 et 1780 (ill. 6). Les actes notariés de l'année 1640 ne recensent que des « grande[s] porte[s] » et des « porte[s] charetiere[s] ». En 1665, cette catégorie ne représente déjà plus que la moitié de l'effectif et laisse apparaître une « petite porte » et trois « porte[s] cochere[s] ». Au cœur d'un xviii<sup>e</sup> siècle bien entamé, la « grande porte chartiere » de Cristophe Croquet est la dernière rescapée<sup>25</sup>. La désignation des autres types de porte permet de conclure à une réduction générale de la taille, entamée dès le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle. Avec trois « petit[s] passage[s] », cinq « porte[s] cochere[s] » et cinq « porte[s] sommiere[s] », la diminution de la taille du passage de la rue à la maison est tangible. La fonctionnalité de l'habitat est adaptée à l'environnement immédiat. L'intérieur de la

maison n'est pas seul à converger vers la viticulture ou, plus largement, vers le système d'associations de cultures : ses abords immédiats sont arrangés pour améliorer leur efficacité. On remarque aussi la vitesse et la faculté d'adaptation humaine puisque quelques décennies suffisent pour harmoniser le bâti avec l'économie agricole. L'intérêt des villageois n'est pas de conserver de grandes entrées nécessaires au passage de charrettes chargées de grains ou de paille mais de se doter d'ouvertures laissant passer les petits cochons ou les animaux de bât caractéristiques des régions de polyculture.

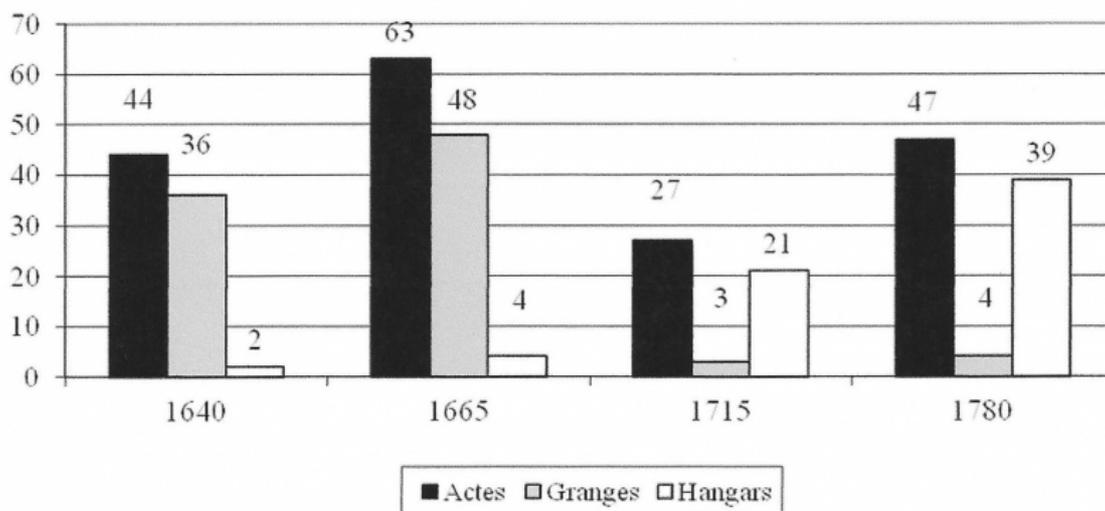
## Ranger le matériel : de la grange au hangar

- 15 Autre incursion de la vitalité agricole régionale, les apprentis imposent une division horizontale du bâti au sein du pôle domestique. Considérés comme des annexes, de tels bâtiments ont pourtant un rôle primordial dans la dynamique architecturale globale. Mentionnons en guise d'exemple la grange, qui, dans les régions céréalières, sert surtout après les moissons pour entreposer puis battre les gerbes de froment, de seigle, de mars<sup>26</sup>. En vallée de Montmorency, on assiste à un double changement, d'échelle et de fonction, bien qu'il prenne place dans un temps long. Avant la Fronde, la grange est encore une aire de battage. Voici Edme Mottin, huissier au cabinet du duc d'Orléans installé à Taverny, chez qui sont recensés en juin 1640 « deux cens de bottes de foing », « trois cens de bottes de bled seigle », « six cens de botte de bled mesteil » et quatre vans dont deux sont « grans »<sup>27</sup>. Quelques jours plus tard, à Saint-Leu, la grange du laboureur Guillaume Fosse révèle aussi « quatre cens de bolttes de foing », « un cens de bled mesteil » et un « van de boys meslé »<sup>28</sup>. À partir de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, la grange existe toujours mais de manière générale, les gerbes sont rejetées au grenier<sup>29</sup>. Dans le même village, le marchand Jacques Thiboult conserve vingt « gerbes de bled mestail et seigle » ainsi que quarante « gerbes de bled froment » dans son grenier. Le vigneron ermontois Louis Gastin et son épouse y stockent leur « cent et demy de gerbe de bled ». Dans la partie orientale de la vallée, à Montmagny, Philippe Laurent et Jeanne Desouches y mettent à l'abri « un demy cens de botte de pois grix ».

- 16 La destinée de la grange et l'environnement évoluent de concert. La réduction des superficies céréalières n'impose plus un bâtiment exclusivement voué à l'accueil des bottes. De plus, il semblerait que sa place tende à décroître. Nous ne disposons pas d'informations pour connaître la superficie des granges avant la Fronde. La seule donnée chiffrée avec précision a été inventoriée lors d'une adjudication de 1780. Jacques René et Servais Bourgeois mettent en vente la maison parentale « sise a Saint Leu rue des avolées »<sup>30</sup>. Les bâtiments ont été mesurés au préalable et la grange apparaît, à côté de l'écurie, dans ses contours minuscules. Avec 17 pieds de long pour 10 de large (18 mètres carrés), nous sommes aux antipodes de la grange francilienne traditionnelle. Les dimensions font penser à une remise plutôt qu'à un vaste entrepôt. Dans les inventaires après décès, les gerbes laissent aussi place à l'outillage. Oubliés ou trop volumineux pour rentrer dans les celliers, quelques outils viticoles restent dans les granges à l'instar des « cinq pièces de bois servant de chantier » et de la quinzaine de muids de « futailles gueulbées » qui les accompagnent à Deuil, chez Gratien Testard, des trois entonnoirs chez le vigneron Tilliet, de la « paire de bachoux » chez Nicolas Leboucq, à Franconville<sup>31</sup>. Échelles, « rastissoires », seaux, bêches, pelles, binettes, fourches, serpes et autres arrosoirs garnissent également les granges, l'outillage de la vallée n'étant pas autocentré sur la culture de la vigne.
- 17 La modification du point de vue paysan quant à l'utilisation du bâtiment se discerne par la diminution progressive du mot « grange » dans les actes dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. En parallèle, la terminologie « angar » apparaît et se diffuse jusqu'à la fin de l'Ancien Régime (ill. 7). Simple coïncidence ou lien de cause à effet ? En partant du constat que la grange se classe parmi les bâtiments tandis que le hangar est une remise, la perte d'influence est réelle<sup>32</sup>. La commodité du hangar est double car il accueille outils et véhicules, parfois quelques récoltes. Avec ses dimensions réduites, la grange est en effet beaucoup moins polyvalente. Il aurait été difficile pour Jean Bouresche d'y faire rentrer sa « charrette garnye de ses roux et essieu », sa « charrue garnye de ses ustensiles » et sa « hersse »<sup>33</sup>. La paysannerie montmorencéenne se démarque encore plus des fermiers franciliens qui multiplient les bâtiments spécialisés. Mais le peu d'espace accordé aux habitants et le système d'associations de

cultures n'imposent pas le fractionnement des apprentis. Ceux-ci privilégient la fonctionnalité et n'hésitent pas à transformer la grange en une remise adaptée à une demande diversifiée de leur part. La taille et l'utilisation des locaux annexes sont ainsi guidées par les particularités du travail agricole<sup>34</sup>.

### III. 7 : Apprentis agricoles et évolution de la sémantique (1640-1780)



Réalisation auteur

## Abriter les animaux : les apprentis animaliers

- 18 Bien que l'élevage relève du caractère domestique et ne soit pas une activité économique prépondérante, les apprentis animaliers s'invitent à leur tour dans cette logique. Ils suivent d'ailleurs les tendances zootechniques régionales : caprins et ovins absents pour protéger l'écorce et les feuilles des ceps, quelques porcs, nombreuses « vaches a lait » permettant de produire un peu de beurre et quelques fromages, synonymes d'entrées pécuniaires supplémentaires car vendus à Paris, omniprésence des besogneux petits chevaux et « bestes asines », assurant de petites tâches comme le transport d'outils, d'échalas, de hottes pleines pendant les vendanges, de paniers remplis de fruits au cours de l'été ou permettant de multiplier tout au long de l'année les déplacements commerciaux jusqu'à la toute proche capitale<sup>35</sup>.

19 Pourtant, les habitants se préoccupent de leurs bêtes, comme en témoignent ces annexes accolées aux murs de l’habitat et formant un angle droit avec celui-ci, tel un lien organique. Les animaux ont une incidence directe sur la présence ou l’absence de bâtiments spécifiques à chaque race animale<sup>36</sup>. Conséquence d’une carence ovine, les bergeries sont rares, réservées aux bouchers<sup>37</sup>. Réflexion identique mais résultat inverse pour le toit à porc qui, surmonté d’un petit poulailler, est omniprésent. L’association n’est pas innocente car porcins et volailles forment la couple alimentaire domestique qu’aucun foyer ne renierait. Par ailleurs, le porc est toujours séparé des autres animaux, abrité dans un bâtiment qui lui est propre. Les combinaisons des bâtiments annexes sont très instructives et témoignent du tableau animalier. Étables et écuries sont très peu associées, réunies 15 fois seulement. Les sources montrent que le triptyque écurie-étable-toit à porc, n’apparaissant que sept fois, est tout aussi peu recherché (ill. 8).

**III. 8 : Associations d’apprentis animaliers dans les actes notariés (xvii<sup>e</sup> - xviii<sup>e</sup> siècles)**

	1640	1665	1690	1710	1715	1765	1780	1790	TOTAL
<b>Etable/Toit à porc</b>	21	24	10	9	10	4	14	1	<b>93</b>
<b>Ecurie/Toit à porc</b>	10	16	8	9	14	10	23	2	<b>92</b>
<b>Ecurie/Etable</b>	4	-	1	1	1	2	3	3	<b>15</b>
<b>Ecurie/Etable/Toit à porc</b>	-	-	-	-	-	-	3	4	<b>7</b>
<b>Bergerie/Ecurie/Etable</b>	-	-	1	-	1	-	-	-	<b>2</b>
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>	<b>40</b>	<b>20</b>	<b>19</b>	<b>26</b>	<b>16</b>	<b>43</b>	<b>10</b>	<b>209</b>

Réalisation auteur

20 La séparation systématique entre les espèces n’est pas jugée indispensable mais elle existe quand même. Les porcins ne cohabitent pas avec les bovins et les équidés. L’association la plus nette est celle du toit à porc avec l’étable ou l’écurie. La vache ou le petit cheval ne seraient-ils pas abrités ? La qualification du bâtiment masque une vérité différente : la vie à deux est de mise pour ces bêtes

puisque, dans les inventaires, la vache laitière partage son appentis avec le cheval ou l'âne. Écurie ou étable, étable ou écurie : production laitière et force de travail sont réunies sous le même toit. Proches des humains, les chevaux ont une place de choix par rapport aux bovins dans la France du Nord. En vallée de Montmorency, la vache est l'égale de l'équidé, au moins jusque dans les dernières années de l'Ancien Régime.

- 21 Le rapide panorama des appentis animaliers permet de comprendre qu'il n'existe pas de fonctionnalité annexe au sein du bâti paysan. L'architecture, la structure et la composition des bâtiments sont pensés avec soin et construits pour s'adapter aux besoins et adopter les usages locaux. Le superflu est refusé, l'inutilité est exécrée, l'indispensable est loué.

## **Le bâti et le végétal : le jardin**

### **À l'abri des regards : la structure du jardin**

- 22 Indispensable. Voici un mot qui sied au jardin. Il pourra sembler curieux de trouver un espace essentiellement voué à une agriculture domestique au sein de l'analyse mais dans l'esprit paysan, le jardin fait indéniablement partie de l'habitat. La lecture des sources notariées soutient une telle idée, déjà avancée par Roger Dion : acheteurs ou preneurs deviennent toujours propriétaires ou locataires d'une « maison cour et jardin »<sup>38</sup>. Les notaires reconnaissent d'ailleurs une promiscuité bien réelle entre les entités quand ils décrivent des maisons « entre cour et jardin »<sup>39</sup>. À la fin de l'Ancien Régime, les procès-verbaux d'arpentage, couplés aux plans d'intendance, rappellent que l'ensemble est inséparable. Les arpenteurs n'évoquent pas le village ou l'habitat mais réservent un cadre spécial aux « maisons, cours et jardins » ou « batimens, cours et jardins »<sup>40</sup>. Le cloisonnement classique voulant qu'*hortus* et village soient séparés n'est que théorique car dans les faits, le jardin prolonge la maison vers l'extérieur. Il agit comme un intermédiaire entre la sphère villageoise, domaine du bâti et de l'architecture minérale, et le monde des champs, charpente végétale du terroir.

- 23 D'un point de vue paysager, le jardin est toujours situé derrière l'habitat. Il se fait discret, presque invisible. Les habitants connaissent sa présence, savent qu'il est à proximité mais ne le voient pas. Depuis la rue, la maison est à la fois un barrage physique et visuel. Depuis l'ager, les curieux en sont aussi pour leurs frais puisque les pièces de verdure sont closes. Dans cette région d'*openfield*, les jardins constituent les seuls espaces clos. Formé de « hayes visves », de « murailles » ou mêlant parfois les deux, l'obstacle est indispensable à sa protection<sup>41</sup>. La location d'une maison est ainsi toujours accompagnée d'une clause qui impose de tenir « ledit jardin clos »<sup>42</sup>, certainement parce qu'elle fixe aussi la propriété privée tout en introduisant le jardin dans le cadre de l'individualisme agraire régional<sup>43</sup>.
- 24 Le jardin est donc un lieu privilégié. D'une part, à cause de sa soustraction au régime des contraintes collectives, d'autre part, parce que les cultures qui croissent sur les parcelles horticoles sont exonérées de toute fiscalité, dîme en tête. Surtout, la paysannerie agit avec réflexion car similairement aux parcelles agricoles, la superficie des jardins est réduite. Doublée d'une forte pression démographique<sup>44</sup>, l'application du droit coutumier parisien est à l'origine d'un fort morcellement foncier<sup>45</sup>. Le sol est réduit en une vaste marqueterie de champs et de jardins microscopiques<sup>46</sup>. La documentation atteste de cette structure : les baux immobiliers incorporent toujours le jardin dont l'étendue est notée avec soin. L'étude notariale de Franconville est un observatoire parfait. En 1780, Bouju rédige douze baux. Dix d'entre eux sont exploitables : quatre citent avec minutie la superficie (quatre perches pour Jean François Renard, trois perches pour Pierre Dubost, deux perches pour Denis Lucas, une seule et unique perche pour Pierre Thevenin)<sup>47</sup>, six font précéder le mot jardin de l'adjectif « petit ». L'étroitesse de la superficie horticole est confirmée, son utilité l'est aussi.

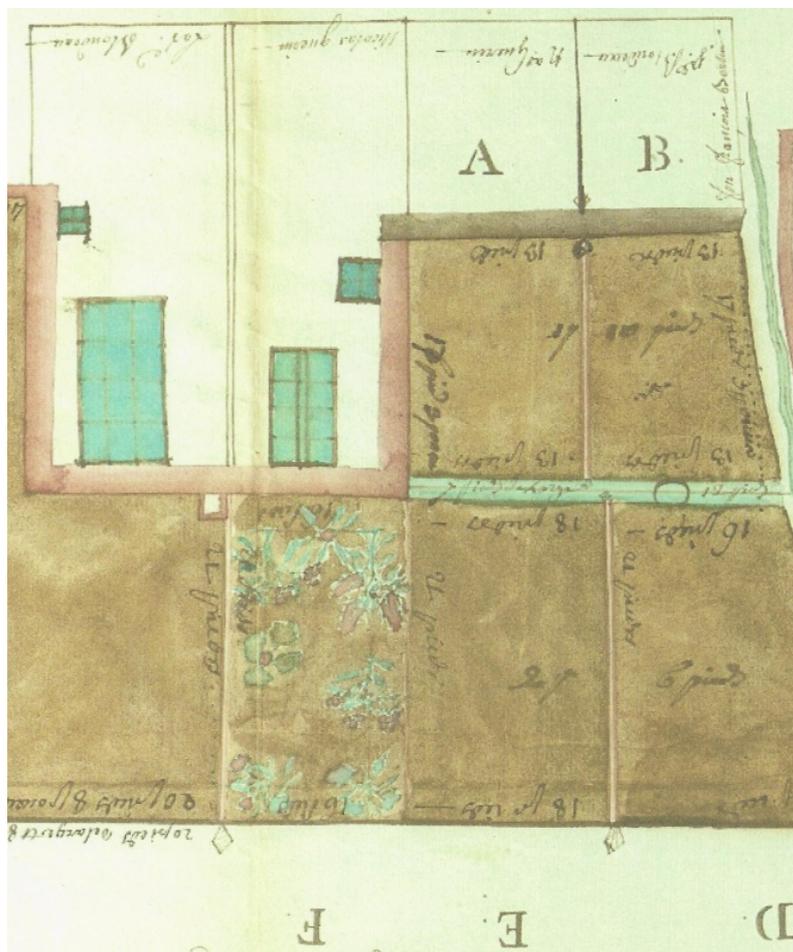
## Un laboratoire à ciel ouvert

- 25 La relation entre les jardins et les champs est tellement étroite qu'évoquer une interdépendance est loin d'être une gageure. À partir des années 1720, le système d'associations de cultures parvient à faire cohabiter simultanément cinq à six végétaux sur les parcelles

agricoles. Certains paysans parviennent même à dépasser ce nombre, tel Robert Dubost qui cultive à Montlignon neuf perches en « vignes, fruits rouges, et pommes, poires, poix, fèves et aultres legumes »<sup>48</sup>. Si les habitants enrichissent ce système, c'est qu'ils connaissent les réactions des cultures, qu'ils ont appris les techniques pour les cultiver, qu'ils ont estimé sa rentabilité, qu'ils l'ont expérimenté.

26 À l'abri des regards, choyé, le jardin est un remarquable laboratoire qui permet d'optimiser un espace réduit de la manière la plus rationnelle qui soit<sup>49</sup>. À Franconville, le partage des biens de Jean Marie Bertin offre un document rare annexé à l'acte, une ébauche iconographique sur laquelle sont dessinés les différents végétaux du petit terrain servant de jardin, large de 16 pieds pour une longueur de 21 pieds<sup>50</sup>. Sur ce lopin d'une perche – noté « F » sur le plan – sont dessinées sept plantations différentes qui le quadrillent (ill. 9).

### III. 9 : Ébauche de la diversité horticole (Franconville, 1780)



## Plan à l'encre

Arch. dép. Val d'Oise, 2E 27056, Arch. Dép. Val d'Oise

- 27 Les carrés de culture transcrivent une réalité horticole qui se veut fille de la diversité tout en maintenant une organisation pertinente. L'arboriculture fruitière illustre cette logique. Les greffiers différencient toujours deux ensembles quand, dans un clos, arbres en plein vent et arbres en espaliers, dont les branches sont conduites le long des murs, cohabitent. Établi en 1755, le portrait du jardin de Denise Bertin, sur la Grande Rue de Franconville, est précieux : on y distingue d'abord un tronçon latéral « entouré et clos de murs le long desquels sont en dedans ledit jardin des espaliers plantés darbres peschers, pruniers et autres » puis un terrain central « planté en partie de chasselats et arbres fruitiers »<sup>51</sup>. Comme la cour, le jardin subit des divisions engendrées par le cadre de la diversification. La zone à proximité des murs n'accueille pas que des arbres en espaliers. La présence de la technique des contre-espaliers chez Jean Goriot et Henry Desouche, à Groslay, n'étonne pas tant les paysans de la vallée sont passés maîtres ès arboriculture<sup>52</sup>. Ces techniques singulières permettent aux végétaux de bénéficier de la chaleur des murs. Elles favorisent aussi une utilisation raisonnée de l'espace puisque faire courir les branches des arbres le long des murailles rend possible l'exploitation au sol d'autres cultures : asperges, pois gris, pois blancs, pois verts, choux, laitues, lentilles sont quelques exemples rencontrés dans les actes de la pratique. Deux d'entre eux résument bien la situation : le jardin « a verdure » de Philippe Desjardins, pas loin de l'église de Montmagny, et celui « en marais » d'Antoine Nicolas Gilles, à Villetaneuse, font la part belle aux cultures potagères et légumières<sup>53</sup>.
- 28 La cohabitation des cultures interroge sur le choix de multiplier les productions au lieu d'opter pour une seule, ce qui serait plus simple et demanderait un investissement moindre en temps et en argent. Si les habitants de la vallée perçoivent leurs jardins comme « un lieu d'élection de la sécurité alimentaire » dès le xvii<sup>e</sup> siècle<sup>54</sup>, il faut aussi envisager le jardin comme un rouage du mécanisme de mise en valeur agricole des terroirs locaux. Florent Quellier estime avec raison qu'en région parisienne, il serait précurseur des futures techniques de cultures que l'on retrouve ultérieurement dans les champs<sup>55</sup>. Dès les années 1640, les jardins du vallon expérimentent la promiscuité entre vigne et arbres fruitiers. Quand ce modèle s'impose sur les parcelles

dans la seconde moitié du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle, les paysans enrichissent les jardins par l'intermédiaire de nouvelles cultures, notamment légumières et maraîchères. Le système intensif du <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle ne gagne les parcelles qu'une fois le procédé maîtrisé à l'échelle de l'horticulture. Ce système agricole très avancé se développe donc sous la bienveillante observation familiale, dans un lieu protégé où les végétaux sont soignés, où la paysannerie prend du temps pour étudier leurs réactions, pour les observer et, finalement, pour concrétiser les associations les meilleures mais aussi les plus rentables.

## Conclusion

- 29 Au terme de cette analyse, il est aisé d'établir un constat : par le prisme du bâti paysan, l'analyse des mécanismes économiques et sociaux d'une société, leurs mutations et leurs facteurs explicatifs est possible. En vallée de Montmorency, les transformations de la cellule d'habitat – prise dans son ensemble – sont issues d'une destruction puis d'une restructuration environnementale. L'agriculture change, la maison évolue et se redéfinit pour répondre aux nouveaux besoins et devenir à la fois un outil productif, un lieu de stockage, un espace agricole.
- 30 La société rurale montmorencéenne s'approprie en conséquence son lieu de vie pour abolir le compartimentage traditionnel voulant que village, jardins et champs soient des portions d'un terroir, détenant chacune une identité propre, indépendantes les unes des autres. La réalité est autre puisqu'il existe une étroite articulation entre tous ces fragments. La paysannerie d'Île-de-France montre ici une capacité à agir et réagir rapidement, à innover, à s'emparer de son environnement global : elle y vit, y habite, y travaille, y échange et s'y déplace. La maison paysanne s'impose donc comme un vecteur de recherche essentiel à la connaissance des sociétés rurales des Temps modernes, loin de la vision misérabiliste classique de l'historiographie française.

## NOTES

---

- 1 1 lieue = 4,444 km. Les bornes orientales et occidentales de la vallée se situent respectivement à 13 et 28 km de Paris.
- 2 Florent MEROT, *L'homme et son milieu en vallée de Montmorency sous l'Ancien Régime. Un paysage original aux portes de Paris (vers 1640-vers 1800)*, thèse de doctorat d'histoire de l'Université Paris 13 sous la direction de Marie-José MICHEL, 2010, p. 43-46.
- 3 Roger DION, *Histoire de la vigne et du vin en France des origines jusqu'à la fin de l'Ancien Régime*, Paris, chez l'auteur, 1959, p. 214 ; Marcel LACHIVER, *Vin, vigne et vigneron en région parisienne du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Pontoise, SHAPVOV, 1982, p. 23-24.
- 4 Florent MEROT, « Le Roi, le Prince et le paysage. Les transformations environnementales de la vallée de Montmorency dans les années 1650 et 1660 », dans François PERNOT, Valérie TOUREILLE (dir.), *Lendemain de guerre... De l'Antiquité au monde contemporain : les hommes, l'espace et le récit, l'économie et la politique*, Bruxelles, Peter Lang, 2010, p. 322-324.
- 5 Florent MEROT, « Cep, Nature et société : la vigne et les associations de cultures en vallée de Montmorency (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », dans Bernard BODINIER, Stéphanie LACHAUD, Corinne MARACHE (dir.), *L'Univers du vin. Hommes, paysages et territoires. Actes du colloque de Bordeaux (4-5 octobre 2012)*, Rennes, P.U.R., B.H.R. 13, 2014, p. 361-363.
- 6 Pierre DEFFONTAINES, *L'homme et sa maison*, Paris, Gallimard, 1972, p. 9.
- 7 Christian BROMBERGER, « L'habitat et l'habitation : des objets complexes. Quelles directions pour une analyse ? », dans *Habitat et espace dans le monde rural. Stage de Saint-Riquier (mai 1986)*, Coll. Ethnologie de la France, Cahier 3, Paris, 1988, p. 9.
- 8 Il est ici nécessaire d'indiquer que nous entendons sous le terme générique « niveau » non pas les étages habitables d'une maison mais tous ceux qui composent cette maison depuis le rez-de-chaussée tout en étant visibles depuis l'extérieur.
- 9 Annick PARDAILHÉ-GALABRUN, *La naissance de l'intime. 3000 foyers parisiens, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, P.U.F., 1988, p. 250.

- 10 Arch. dép. Val d'Oise : inventaires après décès dans 2E7 551, un anonyme conserve dans son grenier « quatre quartiers de larp pesant environ trente cinq livres » (05/02/1665) et 2E7 359, Michel Perrotin y cache « ung petit quartier de viande de lart » (20/11/1665).
- 11 Marcel LACHIVER, *op. cit.*, p. 487-488.
- 12 Florent PICOULEAU, *Vivre au Thillay sous Louis XIII (1610-1636)*, mémoire de maîtrise inédit sous la direction de Robert MUCHEMBLED, université Paris 13, 1999, p. 126.
- 13 1 perche de Paris = 34,19 m<sup>2</sup>.
- 14 Florent MEROT, *L'homme et son milieu...*, *op. cit.*, p. 383.
- 15 Arch. dép. Val d'Oise : 2E3 130, ventes (09/01 et 13/05/1665).
- 16 Francine BILLY-CHRISTIAN et Henri RAULIN, *L'architecture rurale française, corpus des genres, des types et des variantes*, t. 16, Île-de-France, Orléanais, Paris, Berger-Levrault, 1986, p. 51.
- 17 1 pied de Paris = 32,483 cm. La cave a donc une longueur de 8,6 mètres, une largeur de 3,25 mètres pour une hauteur de 2,27 mètres.
- 18 Arch. dép. Val d'Oise : 2E7 275, plainte de Sébastien Fournier contre Joseph Florent Le Normand de Mézières (01/03/1793) reprenant l'acte sous-seing privé original (27/11/1776).
- 19 Henri RAULIN, « L'habitat de nos ancêtres ruraux », *Maisons paysannes de France*, 100, 1991, p. 15.
- 20 Marcel LACHIVER, *op. cit.*, p. 495.
- 21 Florent MEROT, *op. cit.*, p. 388.
- 22 Charles PARAIN, « La maison vigneronne en France », dans *Outils, ethnies et développement historique*, Paris, Éditions sociales, 1979, p. 187.
- 23 Jean CUISENIER, *La maison rustique : logique sociale et composition architecturale*, Paris, P.U.F., 1991, p. 272.
- 24 Arch. dép. Val d'Oise : 2E25 79, baux (24/02 et 13/06/1780). La veuve Derivois a « une perche de cour » (34,19 m<sup>2</sup>) tandis que les frères Yvain louent une maison dont « la portion de cour contient six pieds et demy de large », soit une largeur tout juste supérieure à deux mètres. L'exigüité permet malgré tout de faire tourner une petite charrette à cheval ou un âne et son bât.
- 25 Arch. dép. Val d'Oise : 2E7 435, bail (11/02/1715).

- 26 Jean-Marc MORICEAU, *Les fermiers de l'Île-de-France, xv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1998, p. 249-265.
- 27 Arch. dép. Val d'Oise : 2E25 10, inventaire après décès d'Edme Mottin (05/06/1640).
- 28 Arch. dép. Val d'Oise : 2E25 10, inventaire après décès de Guillaume Fosse (19/06/1640).
- 29 Arch. dép. Val d'Oise : 2E7 367, inventaires après décès de Jacques Thiboult (23/10/1690) et Marie Rozéé, épouse Louis Gastin (30/10/1690) et 2E7 414, inventaire après décès de Jeanne Desouches, épouse Philippe Laurent (16/12/1665).
- 30 Arch. dép. Val d'Oise : B 1276, adjudication (20/09/1780).
- 31 Arch. dép. Val d'Oise : 2E3 14, inventaire après décès de Gratien Testard (25/04/1710), 2E 27050, inventaire après décès de Nicolas Leboucq (15/02/1765) et 2E3 48, inventaire après décès de Marie Catherine Fauveau, épouse Pierre Nicolas Tilliet (17/04/1790).
- 32 Marcel LACHIVER, *Dictionnaire du monde rural, les mots du passé*, Paris, Fayard, 1997, p. 897 et 935.
- 33 Arch. dép. Val d'Oise : 2E7 609, inventaire après décès de Jean Bouresche (17/05/1765).
- 34 Jacques FREAL, *L'architecture paysanne en France : la maison*, Nancy, Berger-Levrault, 1979, p. 45.
- 35 Florent MEROT, *op. cit.*, p. 216-224.
- 36 Jacques FREAL, *op. cit.*, p. 46.
- 37 Arch. dép. Val d'Oise : 2E7 125, inventaire après décès de Jeanne Gorin, épouse Hierosme de Bergue (19/08/1690) et 2E25 52, bail (22/05/1715).
- 38 Roger DION, « La part de la géographie et celle de l'histoire dans l'explication de l'habitat rural du Bassin parisien », *Bulletin de la Société de géographie de Lille*, 1946, p. 26.
- 39 Arch. dép. Val d'Oise : 2E3 156, bail (10/11/1780).
- 40 Arch. dép. Val d'Oise : C4 (Soisy) et C6 (Bessancourt).
- 41 Arch. dép. Val d'Oise : B 1276 et 1286, adjudications (20/09/1780) et (15/09/1790) ; Bibliothèque du château de Chantilly : 2BA 68, aveu et dénombrement d'Andilly (1731). Pierre Fontaine déclare un « jardin clos de murailles » (parcelle 470).

- 42 Arch. dép. Val d'Oise : 2E3 38, bail (25/11/1780).
- 43 Florent MEROT, *op. cit.*, p. 262-266 ; Florent QUELLIER, « Le jardin fruitier-potager, lieu d'élection de la sécurité alimentaire à l'époque moderne », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 51, 3, juillet-septembre 2004, p. 70.
- 44 Florent MEROT, *op. cit.*, p. 45-46. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la densité de population en vallée de Montmorency est de 95 hab/km<sup>2</sup>. Un siècle plus tard, elle est de 140 hab/km<sup>2</sup> alors qu'elle n'est que de 66 hab/km<sup>2</sup> au sein de l'élection de Paris.
- 45 Charles-Antoine BOURDOT DE RICHEBOURG, *Nouveau coutumier général ou corps des coutumes générales et particulières de France*, t. 3, *Prévôté et Vicomté de Paris*, Paris, chez Brunet, 1724, p. 51. La coutume de Paris énonce qu' « institution d'héritier n'a lieu » puis précise que « les enfants héritiers d'un défunt viennent également à la succession d'icelui défunt ». Il n'y a donc pas de différenciation sexuelle entre les héritiers.
- 46 Florent MEROT, « Cep, Nature et société... », *op. cit.*, p. 365.
- 47 Arch. dép. Val d'Oise : 2E 27056, baux (12/08, 28 et 30/09/1780).
- 48 Arch. dép. Val d'Oise : B 2319 (29/05/1725).
- 49 Daniel FAUCHER, « Les jardins familiaux et la technique agricole », *Annales ESC*, 14<sup>e</sup> année, 2, 1959, p. 299.
- 50 Arch. dép. Val d'Oise : 2E 27056, partage (16/06/1780). La largeur est de 5,2 mètres, la longueur est de 6,82 mètres.
- 51 Arch. dép. Val d'Oise : B 1476, rapport (05/07/1755).
- 52 Arch. dép. Val d'Oise : 2E3 130, bail (19/07/1665).
- 53 Arch. dép. Val d'Oise : 2E7 404, bail (02/02/1640) et 2E3 156, bail (20/01/1780). Dans les environs de Paris, un « marais » est un terrain sur lequel on cultive des légumes.
- 54 F. QUELLIER, *Des fruits et des hommes. L'arboriculture fruitière en Île-de-France (vers 1600-vers 1800)*, Rennes, P.U.R., 2003, p. 69.
- 55 *Ibid*, p. 254.

## ABSTRACTS

---

## **Français**

Ravagée au cours de la Fronde, la vallée de Montmorency subit une profonde transformation environnementale et agricole dès la seconde moitié des années 1650. La céréaliculture est abandonnée au profit d'un ingénieux système d'associations de cultures dont la pierre angulaire est la viticulture. Pour répondre à de nouveaux besoins, la paysannerie transforme son habitat pour en faire une cellule productive adaptée : la cave et le cellier apparaissent, la cour et la porte d'accès rapetissent, les appentis évoluent tandis que le jardin devient un laboratoire nécessaire à la réussite du système agricole.

## **English**

The valley of Montmorency was devastated along the Fronde but during the second half of 1650, a lot of environmental and agricultural changes happened. Peasantry stopped cereal-growing and set up mixed farming, with wine growing which was firstly the main crop. Inhabitants needed to change their farms to adapt them to farming : cellars were built, they made farmyards, entrances and outhouses smaller and did a lot of tests in their gardens to succeed in mixed farming.

## **INDEX**

---

### **Mots-clés**

Agriculture, Cave, Appentis, Cour, Jardin

### **Keywords**

Farming, Cellar, Lean-To, Farmyard, Garden

## **AUTHOR**

---

### **Florent Mérot**

Laboratoire Pléiade, EA 7338-Université Paris 13

IDREF : <https://www.idref.fr/150591519>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000366152587>

# Étudier le bâti populaire dans les villes euro-américaines (XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles)

**Thibault Bechini**

## OUTLINE

---

Dépasser l'approche typologique  
Retrouver la matérialité du bâti populaire  
Restituer les conditions de production de la ville ordinaire  
Conclusion

## TEXT

---

- 1 En histoire urbaine, il est classique d'opposer la ville planifiée, façonnée par les autorités publiques, à la ville spontanée, qui serait le résultat d'une somme d'actions individuelles. Même si l'on tend aujourd'hui à nuancer cette distinction, la notion de ville spontanée reste opérante pour appréhender le bâti populaire.
- 2 Par bâti populaire, on désignera ici toute production architecturale dont l'origine échappe aux canons des écoles et académies d'architecture. Pareille définition nous invite à considérer toute forme architecturale qui se soustrait aux règles d'une production savante, due aux architectes patentés. Pour autant, il serait erroné de croire que l'architecture populaire ne puise pas dans les répertoires de formes et d'ornements académiques, qu'elle s'approprie et réinvente au besoin. L'adjectif populaire n'est pas employé ici comme discriminant socio-économique et ne sert pas à qualifier la position sociale ou de fortune des individus habitant ou produisant les logements qui font l'objet de cette communication.
- 3 Souvent qualifiée d'architecture répétitive, dont les typologies se reproduisent de rues en rues et de quartiers en quartiers sans qu'un traité d'architecture ait besoin d'en établir les caractéristiques, l'architecture populaire a longtemps été abordée à travers le prisme hygiéniste. Avec l'apparition des épidémies de choléra dans l'Europe

des années 1830, édiles et philanthropes se penchent sur ce qu'ils estiment être les défaillances d'une production immobilière davantage commandée par des impératifs de construction à bas prix que par des considérations touchant à la bonne ventilation ou la luminosité des logis. La généralisation du recours aux autorisations de bâtir dans les villes d'Europe et d'Amérique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle tente de normaliser tout ce pan de la production locative. Si les premières dispositions prises par les administrations municipales concernent la voirie et l'alignement en façade des immeubles le long des rues, les prescriptions se rapportant à la distribution intérieure des logements tendent à se multiplier. Elles peuvent faire l'objet d'ordonnances isolées ou donner lieu à la rédaction de règlements envisageant les différents aspects de la construction privée. En général, ces dispositions subordonnent l'édification des immeubles nouveaux à l'obtention d'un permis de construire. Pour autant, les dynamiques de production de ce que l'on a coutume d'appeler aujourd'hui la « ville ordinaire »<sup>1</sup> demeurent singulières. Le contrôle des administrations municipales n'a fait qu'introduire de nouveaux protagonistes dans un jeu d'acteurs déjà très complexe. Le plus souvent, l'action des pouvoirs publics se borne à sanctionner *a posteriori* ce qui s'est accompli sur le terrain. Ces considérations d'ordre général peuvent être illustrées par la présentation de quelques cas urbains français que l'on mettra en regard d'exemples argentins. On soulignera ainsi les similitudes observables dans la croissance urbaine des villes euro-américaines entre le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et l'entre-deux-guerres.

- 4 L'objet de cette communication est de dégager quelques pistes d'analyse du cadre bâti de la ville ordinaire. Dans un premier temps, on essaiera de dépasser l'approche typologique qui a longtemps prévalu pour étudier le bâti populaire. Dans un deuxième moment, on tentera de retrouver la matérialité du bâti populaire, souvent mésestimée, ce qui favorise sa disparition. Enfin, on décrira le jeu d'acteurs qui concourt à la production de la ville ordinaire.

## Dépasser l'approche typologique

- 5 L'approche typologique est la plus fréquemment adoptée par les monographies architecturales consacrées au bâti populaire. Elle se

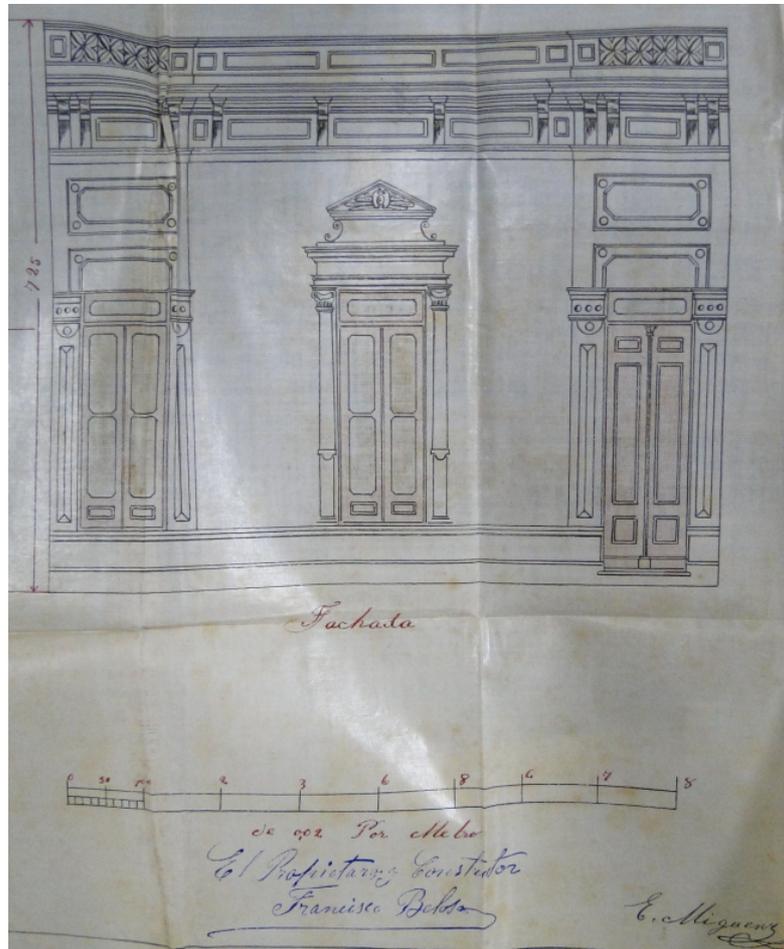
fonde généralement sur des investigations *in situ*, le plus souvent complétées par l'étude des permis de construire lorsqu'ils existent. Elle permet de restituer des types habitatifs qui se reproduisent de manière spontanée, de rues en rues, par « contact » pourrait-on dire. Elle est un moyen de dresser des inventaires, fort utiles lorsque l'on veut faire reconnaître la spécificité d'une forme de bâti. Ce type d'approche peut être utilisée en vue du classement patrimonial des immeubles répertoriés : on songe ici aux investigations conduites à Lyon au début des années 1980 afin de révéler la singularité des immeubles de canuts et obtenir leur préservation. L'historienne d'art Anne-Sophie Clemençon a ainsi réalisé en 1983, à la demande du Ministère de l'urbanisme et du logement, un inventaire des habitations en pisé des quartiers de Saint-Just, Tassin, Vaise et Croix-Rousse. Son enquête a été insérée dans un rapport national consacré à l'architecture de terre<sup>2</sup>.

- 6 L'approche typologique permet de dégager des types habitatifs. La démarche est ancienne et a été initiée par les géographes de l'école vidalienne avant d'être reprise par les architectes et urbanistes dans leurs mémoires de fin d'études. Prenons ici deux exemples.
  1. L'« étude de géographie urbaine », conduite par Hélène de Martonne à Buenos Aires et publiée dans les *Annales de Géographie* en 1935<sup>3</sup>. Dans ce travail, qui se présente comme un mémoire de fin d'études de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris (IUUP), l'auteure dégage les caractéristiques d'une maison coloniale traditionnelle, à une époque où il ne demeure plus dans la capitale argentine que quelques exemples de cette architecture caractéristique de la période qui prend fin avec l'indépendance nationale de 1810. Hélène de Martonne prend soin de reproduire le plan-type d'une de ces maisons mais ne s'intéresse guère à la manière dont cette trame originelle a pu servir de canevas à d'autres types d'habitat qui sont apparus à Buenos Aires dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et qui constituent l'essentiel du parc locatif de la ville à l'époque où elle réalise son enquête.
  2. Le travail de thèse réalisé par Jean-Lucien Bonillo, publié en 1978 par l'École d'architecture de Marseille, sous le titre *Type urbain et types domestiques. Analyse architecturale du trois-fenêtres marseillais*<sup>4</sup>. Dans cette étude, l'auteur tente de définir un type habitatif spécifique, le « trois-fenêtres marseillais », qui s'explique par l'étroitesse des parcelles marseillaises et la généralisation des maisons comportant trois fenêtres

en façade dans les quartiers ayant échappé aux opérations d'haussmannisation – on songe ici à la célèbre rue de la République qui, à Marseille, est davantage l'exception que la norme.

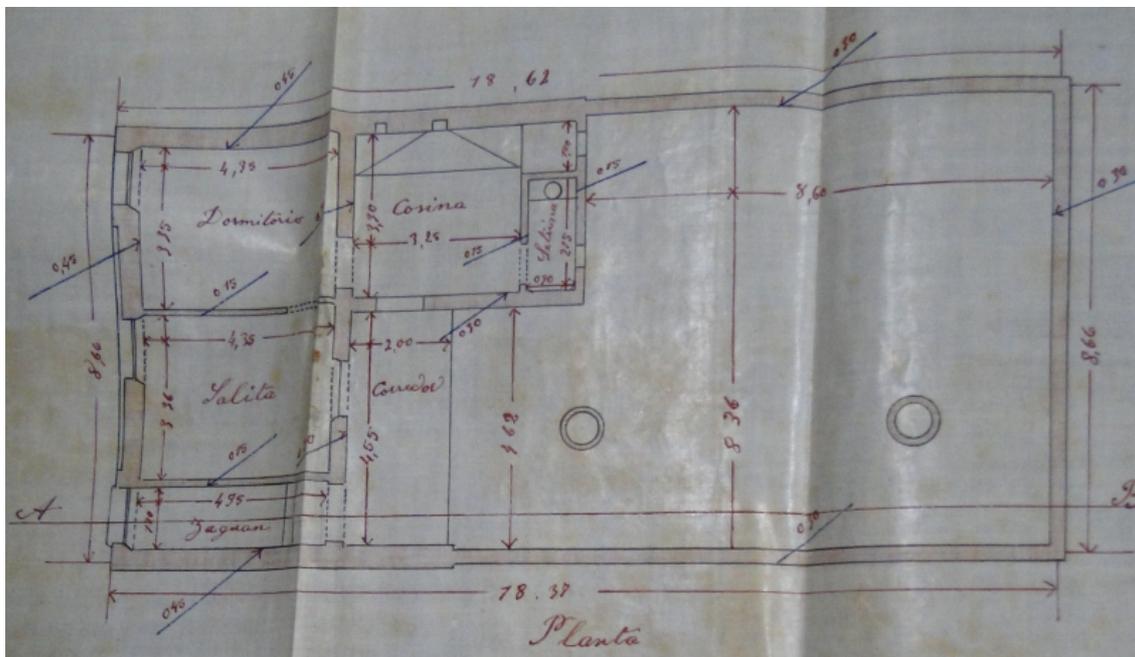
- 7 L'approche typologique cède volontiers à la tentation de la généralisation, ce qui se traduit par la production de cartes mettant en avant la spécialisation des quartiers en fonction des types habitatifs qu'on y rencontre majoritairement. On trouve des cartes de cette nature dans le travail d'Hélène de Martonne sur Buenos Aires.
- 8 Quelles sont les limites de l'analyse typologique ? Le défaut de la généralisation est de céder, une fois un type habitatif défini, à une approche un peu superficielle et de ne prendre en considération que les façades des immeubles, en partant du principe que la distribution intérieure des pièces obéit toujours au même schéma. À Buenos Aires, une des typologies les plus répandues est celle de la *casa chorizo*, ainsi nommée en raison de l'enfilade de pièces nombreuses qui la caractérise. Sa façade, souvent très ornée, témoigne de l'italianisation du bâti populaire à compter des années 1850, qui marquent le début de l'immigration massive en Argentine<sup>5</sup>. Une étude strictement façadière dissimule cependant l'éventail des situations socio-économiques possibles, la *casa chorizo* étant à la fois la demeure des négociants bien établis et des travailleurs les moins nantis. L'étude d'une façade ne suffit souvent pas à déterminer qui habite le logis et la richesse ornementale peut se révéler trompeuse. Derrière des façades alignant frontons et corniches, il n'est pas rare de découvrir des logements très exigus. Le permis de construire sollicité en mai 1888 par Francisco Belosa atteste de cette distorsion entre surcharge ornementale de la façade et étroitesse du logement (ill. 1). La parcelle dont Francisco Belosa est propriétaire mesure à peine 160 mètres carrés. Le logement ne comporte que trois pièces : une *salita*, une chambre à coucher et une cuisine (ill. 2).

III. 1 : Façade de la maison de Francisco Belosa. Permis de construire délivré par l'intendance de Buenos Aires en 1888



Instituto Historico de la Ciudad de Buenos Aires

### III. 2 : Plan de la maison de Francisco Belosa. Permis de construire délivré par l'Intendance de Buenos Aires en 1888



Instituto Historico de la Ciudad de Buenos Aires)

- 9 Même lorsque l'on utilise les permis de construire, il faut veiller à ne pas sacraliser le document d'archive et opérer une distinction constante entre la lettre et l'esprit du plan, la disposition intérieure des immeubles étant constamment soumise à reconfiguration. Les plans déposés lors des demandes de permis de construire conservent leur caractère de projet et rien n'assure que les travaux prévus soient exécutés dans leur totalité. Par ailleurs, la distribution intérieure des logements est appelée à varier dans le temps. Charlotte Vorms, qui a travaillé sur le faubourg de la Prosperidad à Madrid l'a constaté et note « une grande souplesse de transformation du bâti et donc une évolution rapide de l'habitat qui nous conduit à nuancer les typologies »<sup>6</sup>. Un tel constat nous invite à procéder à une véritable archéologie pour tenter de retrouver la matérialité des logements populaires, qu'ils aient disparu ou aient été réaménagés.

## Retrouver la matérialité du bâti populaire

- 10 L'espace cour est un objet de divisions et subdivisions. Dans la sphère de l'habitat rural, elle est assurément le champ spatial répondant le plus aux multiples exigences de ses occupants<sup>7</sup>. Souvent négligée dans les études historiques concernant le bâti ou l'habitat, elle est pourtant le point central à partir duquel s'organise la cellule familiale. Bien que disposant d'une superficie de quelques mètres carrés<sup>8</sup>, elle s'affirme comme le chaînon entre le monde extérieur et le foyer, matérialisé d'une part par la clôture qui l'entoure, d'autre part par l'existence de la porte, marqueur frontalier entre les deux univers. Si elle implique une sélection des visiteurs qui pénètrent au sein de l'espace curial, elle laisse également passer le matériel indispensable aux travaux des champs. C'est en ce sens qu'il convient de l'aborder ici, pour comprendre l'influence de la réalité agricole sur le bâti.
- 11 Les archives permettent de retrouver cette matérialité de différentes manières. Quand elles existent, les listes de matériaux jointes aux demandes de permis de construire se révèlent extrêmement précieuses. Elles permettent de donner corps à une matérialité susceptible de disparaître au gré des réaménagements, ravalements et démolitions. Lorsque l'Intendance de Buenos Aires généralise l'usage du permis de construire en 1887, les premières demandes, souvent très loquaces, donnent fréquemment la liste des matériaux que le constructeur envisage d'utiliser. S'il s'agit de matériaux de provenance étrangère, leur origine est spécifiée : tuiles et carreaux français, fers laminés allemands, etc.
- 12 En France, on dispose d'une source fort utile, les enquêtes conduites par les bureaux d'hygiène des municipalités. Nombreuses sont les villes qui ont été désireuses de constituer des casiers sanitaires comportant des fiches sur l'ensemble des logements de leur ressort. Ces enquêtes donnent des indications très précises sur l'agencement des pièces, la qualité de la construction, les matériaux employés, les modes d'écoulement des eaux pluviales et usées, les installations sanitaires. Le casier sanitaire de Villeurbanne, extrêmement riche, permet ainsi de disposer d'une documentation très précieuse, permettant de restituer la configuration des logements du quartier

du Tonkin, dont les habitations anciennes ont disparu dans les années 1960.

- 13 Une autre source peut être mobilisée : les minutes des justices de paix. Cette juridiction de proximité, devant laquelle sont portés les petits litiges, fournit une documentation abondante sur les différends qui opposent propriétaires et locataires. Lorsqu'il est question de réparations à faire aux immeubles, on trouve de nombreuses indications sur la qualité des constructions, les matériaux utilisés, la distribution intérieure des logements. Des documents graphiques sont parfois produits et annexés aux actes. Ces archives permettent de restituer la vie des immeubles, notamment en nous renseignant, à travers les règlements de mitoyenneté, sur les divisions du bâti intervenues plusieurs décennies parfois après la construction, divisions que les permis de construire ne permettent pas d'envisager.
- 14 Que les façades des immeubles soient conservées intactes ne signifie pas que la distribution intérieure des logements n'a pas varié. Les exemples de réaménagements contemporains qui viennent dénaturer les typologies originelles ne manquent pas. À Marseille, le principe originel du trois-fenêtres – il y a autant de pièces dans un appartement qu'il y a de fenêtres en façade – tend à disparaître. Les maisons à trois fenêtres comportent généralement un appartement sur rue et un autre sur cour. On recourt aux alcôves pour créer des pièces dans les parties obscures de l'immeuble. La tendance actuelle est de réunir les deux appartements d'un même étage pour disposer d'un plateau unique, d'une centaine de mètres carrés en général. Les cloisons sont abattues et les matériaux d'origine dissimulés : la tomette, carreau hexagonal en terre cuite, est remplacée par de nouveaux revêtements de sol.
- 15 À Buenos Aires, on observe une tendance inverse. Au lieu d'abattre les cloisons, on compartimente les pièces des vieilles *casa chorizo*, souvent de belles dimensions, pour en créer de nouvelles. Le principe de l'enfilade disparaît, des dégagements sont créés de manière à desservir l'ensemble des pièces. Les matériaux de construction anciens disparaissent. L'Argentine de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle était peu industrialisée et importait un grand nombre des matériaux de construction requis par la croissance urbaine soutenue de Buenos Aires à l'époque de l'immigration massive. Les produits céramiques de

fabrication française (tuiles, carreaux) étaient particulièrement prisés des constructeurs argentins, qui n'hésitaient pas à se fournir outre-Atlantique. Les liaisons maritimes régulières qui unissaient Marseille à Buenos Aires permettaient aux entrepreneurs argentins de se fournir en tuiles et carreaux en provenance des usines céramiques de la cité phocéenne. Ainsi, considérer les matériaux utilisés dans la construction des maisons faubouriennes permet d'inscrire l'étude du bâti populaire dans un cadre global et de dépasser l'approche micro-locale et patrimoniale qui a longtemps prévalu.

## **Restituer les conditions de production de la ville ordinaire**

- 16 Retrouver la matérialité du bâti populaire suppose que l'on s'intéresse aux conditions de production de la ville ordinaire. Quelles sont les archives disponibles pour documenter les conditions de production de la ville ordinaire ? Quels sont les acteurs en jeu et leurs pratiques ?
- 17 Les démembrements et la densification progressive des parcelles caractérisent les lotissements populaires. Ces phénomènes peuvent être appréhendés lorsque l'on travaille à l'échelle micro, à l'échelle de la parcelle, et que l'on essaie de retrouver les archives notariales produites, génération après génération, pour un même immeuble. Les actes de succession-partage se révèlent capitaux. Les biens immobiliers font souvent l'objet d'une description, les tenants et les aboutissants y sont mentionnés – ce qui permet d'observer l'évolution du voisinage sur plusieurs décennies et de documenter le plus ou moins grand dynamisme du marché immobilier –, les estimations chiffrées nous renseignent sur la valeur – et donc la qualité – des biens. Il est ainsi possible de dessiner les contours économiques du marché de la petite maison individuelle.
- 18 Comment documenter les pratiques d'auto-construction ? Les permis de construire mentionnent régulièrement des cas de propriétaires-constructeurs qui entreprennent eux-mêmes les travaux, notamment lorsqu'il s'agit de travaux d'agrandissement. En 1889, à la fin d'une demande d'autorisation pour l'agrandissement d'une maison à Buenos Aires, l'impétrant signe en sa qualité de « propriétaire et constructeur ». Les casiers sanitaires documentent eux aussi ces pratiques : en

1921, le secrétaire de la Fédération départementale des petits propriétaires du Rhône plaide la cause d'un ouvrier ébéniste de Villeurbanne qui ne peut faire réaliser, faute d'argent, les travaux exigés par le bureau municipal d'hygiène. Le secrétaire de la Fédération obtient des autorités municipales que l'ouvrier puisse entreprendre lui-même les travaux souhaités.

- 19 Il nous faut également envisager le cas des maçons et des entrepreneurs. On est alors en présence de pratiques d'auto-construction spécifiques : ces professionnels du bâtiment mettent à profit leurs compétences pour se doter d'un patrimoine immobilier. Prenons ici un exemple, celui de Simon Graille (1818-1886), maçon qui exerce son art dans un village de la périphérie marseillaise, Les Caillols. Au début du Second Empire, la « Grand'Rue » des Caillols est peu construite, l'habitat est dispersé dans la campagne alentour. Au sein d'un enclos qui borde la Grand'Rue, Simon Graille fait l'acquisition d'une première parcelle en 1851, puis d'une deuxième mitoyenne en 1854 et enfin d'une troisième, toujours mitoyenne, en 1858. Il y construit trois maisons, donnant à la Grand'Rue la physionomie architecturale qu'elle a conservé jusqu'à nos jours. Le cadre bâti de la principale rue des Caillols se révèle l'œuvre d'un maçon illettré, sans formation architecturale particulière.
- 20 Cette accumulation immobilière est rendue possible par l'ouverture, dès 1844, d'un débit de boissons, très probablement confié à l'épouse de Simon Graille, Louise Blanc (1820-1884). Cette double activité professionnelle permet de réaliser les économies nécessaires à l'acquisition des différentes parcelles. Ainsi, en 1862, les archives de la justice de paix qualifient-elles Simon de « maçon et aubergiste ». La première maison construite sert de nouveau local pour le café familial, cette activité s'étant maintenue jusqu'à nos jours. À compter des années 1870, Simon Graille est exclusivement qualifié d'aubergiste ou d'ancien maçon : il renonce à une activité éprouvante et transmet le flambeau entrepreneurial à ses fils.
- 21 Deux fils de Simon reprennent l'activité paternelle : Joseph et Eugène. Ils font figure de véritables entrepreneurs et c'est en cette qualité qu'ils apparaissent dans les indicateurs commerciaux. Joseph ne se contente plus de construire dans la périphérie marseillaise : il bâtit désormais dans le centre-ville. Pour son compte, il édifie en 1890 une

maison de rapport dans le centre de Marseille. Quand il meurt en 1899, sa veuve reprend les rênes de l'entreprise : elle achète une nouvelle parcelle pour faire construire une deuxième maison de rapport par ses trois fils. Ces indications nous sont fournies par les origines de propriété figurant dans les actes successoraux dressés au décès de chacun des membres de la famille. On y observe une véritable capitalisation immobilière sur plusieurs générations, qui permet vraisemblablement d'alimenter la trésorerie de l'entreprise et de s'assurer une rente foncière. La visée spéculative de l'auto-construction est très nette : un jugement de la justice de paix – qui concerne le congé donné, en 1864, à un locataire mauvais payeur – révèle que les maisons bâties par Simon Graille dans la Grand'Rue des Caillols sont conçues, dès l'origine, comme de petits immeubles de rapport.

- 22 La troisième étape de cette épopée familiale est incarnée par Baptistin, petit-fils de Simon, né en 1874, qui emporte des adjudications de travaux hors de Marseille. Les réalisations de Baptistin n'ont plus grand chose de commun avec les maisons basses construites par son grand-père un demi-siècle plus tôt. Il participe notamment, dans les années 1910, à la reconstruction du casino de Sète. Une gradation assez claire est discernable dans le fonctionnement de cette entreprise familiale. Au fil des générations, on passe de la banlieue marseillaise à la ville-centre et de la ville-centre à un rayon d'action extra-départemental.

## Conclusion

- 23 On aimerait souligner ici l'importance d'adopter une perspective transnationale pour étudier le bâti populaire. Les jeux de miroir qui unissent deux villes comme Marseille et Buenos Aires à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle permettent de dégager les principales caractéristiques d'une culture constructive commune. Dans les deux ports, on rencontre, au tournant du siècle, une même main-d'œuvre, d'origine italienne, spécialisée dans le bâtiment. Les matériaux utilisés sont similaires : de nombreux produits céramiques, de fabrication marseillaise, sont employés dans la construction des maisons de Buenos Aires. Les typologies habitatives des maisons à trois-fenêtres et des *casas chorizo* se font écho. Les quartiers périphériques des deux

ports présentent ainsi des profils comparables. Ce sont dans ces quartiers que s'installent massivement les immigrants italiens qui, au début du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle, représentent un quart de la population totale des deux cités. Les dynamiques socio-économiques liées aux problématiques migratoires présentent de nombreuses similitudes dans les deux villes : lotissement des anciennes propriétés rurales de la ceinture maraîchère, formation de classes moyennes urbaines issues de l'immigration, italianisation de la culture urbaine avec la création de lieux de sociabilité – cafés, cercles – dans lesquels se retrouvent les migrants italiens. C'est pourquoi une étude transnationale du bâti populaire, qui apparaît comme la matérialisation de ces différentes dynamiques, permet d'appréhender de manière féconde les mutations que connaissent ces deux grands ports à la fin du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle.

## NOTES

---

- 1 Voir le numéro « Construire la ville au quotidien », *Histoire urbaine*, 2007, n°19.
- 2 Catherine BRUANT (dir.), *Rapport F. Cointeraoux 1740-1830. Architecture de Terre*, Paris, Ministère de l'urbanisme et du logement, 1983.
- 3 Hélène DE MARTONNE, « Buenos Aires. Étude de géographie urbaine », *Annales de Géographie*, 1935, n°249, p. 281-304.
- 4 Jean-Lucien BONILLO, *Type urbain et types domestiques. Analyse architecturale du trois-fenêtres marseillais*, Marseille, École d'architecture de Marseille, 1978.
- 5 Blas MATAMORO, *La casa porteña*, Buenos Aires, Centro Editor de América Latina, 1971.
- 6 Charlotte VORMS, « La ville sans plan », *Histoire urbaine*, 2003, n° 8, p. 103-128.
- 7 Jean CUISENIER, *La maison rustique : logique sociale et composition architecturale*, Paris, P.U.F., 1991, p. 272.
- 8 Arch. dép. Val d'Oise : 2E25 79, baux (24/02 et 13/06/1780). La veuve Derivois a « une perche de cour » (34,19 m<sup>2</sup>) tandis que les frères Yvain louent une maison dont « la portion de cour contient six pieds et demy de large », soit une largeur tout juste supérieure à deux mètres. L'exiguïté

permet malgré tout de faire tourner une petite charrette à cheval ou un âne et son bât.

## ABSTRACTS

---

### **Français**

L'objet de cette communication est de dégager quelques pistes d'analyse du cadre bâti de la ville ordinaire. Dans un premier temps, on essaiera de dépasser l'approche typologique qui a longtemps prévalu pour étudier le bâti populaire. Dans un deuxième moment, on tentera de retrouver la matérialité du bâti populaire, souvent mésestimée, ce qui favorise sa disparition. Enfin, on ébauchera/décrira le jeu d'acteurs qui concourt à la production de la ville ordinaire.

### **English**

The purpose of this paper is to identify some avenues for analysis of the built environment of the ordinary city. First, we will try to go beyond the typological approach that has long prevailed to study popular buildings. In a second moment, we will try to recover the materiality of the popular building, often underestimated, which favours its disappearance. Finally, we will sketch/describe the set of actors that contributes to the production of the ordinary city.

## INDEX

---

### **Mots-clés**

Ville, Techniques de construction, Architecture populaire

### **Keywords**

City, Building techniques, Popular architecture

## AUTHOR

---

### **Thibault Bechini**

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Mondes Américains-UMR 8168

IDREF : <https://www.idref.fr/250383861>

# Typologies architecturales et cultures urbaines à Melbourne : pour une géographie renouvelée du bâti

Louise Dorignon

## OUTLINE

---

Enjeux, concepts et méthodes d'analyse du bâti à Melbourne

    Géographie et architecture : enjeux et renouvellement des approches

    Espace social et architecture à Melbourne

L'architecture habitée : groupes sociaux, cultures locales et pratiques socio-spatiales du bâti

    Quelles typologies architecturales dans Melbourne ?

    Cultures urbaines et pratiques sociales dans et par le bâti

    Choisir ses hauts lieux : activisme et négociation de l'histoire urbaine

Conclusion

## TEXT

---

- 1 Melbourne est souvent considérée comme une ville jeune, mais la juxtaposition de bâtiments et de styles architecturaux extrêmement variés dans chacun de ses quartiers évoque des archives urbaines prolifiques. À échelle humaine, on peut observer dans Melbourne des montages est souvent considérée comme une ville jeune<sup>1</sup>, mais la juxtaposition de bâtiments et de styles architecturaux extrêmement variés dans chacun de ses quartiers évoque des archives urbaines prolifiques. À échelle humaine, on peut observer dans Melbourne des montages inattendus : dans le *Central Business District* (CBD), les façades néo-gothiques côtoient les volumes imposants des gratte-ciel récemment construits ; à l'Est et au Sud, les villas d'architectes des quartiers les plus aisés succèdent aux maisons victoriennes en enfilades des espaces anciennement ouvriers ; au Nord, les lignes, couleurs et matériaux typiques des décennies industrielles font l'objet de réhabilitations et les anciennes manufactures sont aménagées en habitats collectifs de haut standing ou en espaces de convivialité. À l'échelle de la ville, divers plans urbains apparaissent et exemplifient des modèles urbanistiques aux traditions variées, du

plan orthogonal<sup>2</sup> de Hoddle dans l'hyper-centre au dessin lâche et sinueux des quartiers pavillonnaires à l'américaine.

- 2 Cette morphologie apparemment hétéroclite, tant dans son apparence que dans sa généalogie et ses multiples origines géographiques, renvoie aux étapes successives de la croissance et du développement rapide de Melbourne en lien avec l'histoire de l'immigration. Néanmoins, les différentes typologies architecturales présentes dans Melbourne ne doivent pas uniquement être analysées en tant que résultante d'une construction coloniale et migratoire du pays qui en aurait fait un simple réceptacle de modèles architecturaux européens, asiatiques ou américains, issus des circulations humaines et idéelles. Les usages et les regards citadins sur l'architecture à Melbourne, du bâtiment au quartier, peuvent non seulement nous renseigner sur les valeurs passées et présentes de la société urbaine locale mais également constituer une entrée méthodologique nouvelle pour l'étude des pratiques socio-spatiales par les cultures urbaines. Une fois pensé, conçu, construit et aménagé, le bâtiment est habité, et ce dans son sens large, c'est-à-dire approprié, pratiqué et transformé par des usages et des représentations multiples (ill. 1). Parallèlement, l'étude des sources architecturales fournies par le bâti à Melbourne s'avère d'une grande richesse dans un contexte national où une véritable demande sociale d'histoire se manifeste<sup>3</sup>, et où la construction d'un patrimoine proprement australien se pose, en lien avec le débat sur l'identité du pays (« *Australianness* »).

### III. 1 : Façade extérieure d'un restaurant à Fitzroy : la valorisation touristique d'une identité grecque à Melbourne



Cliché auteur, 2010

- 3 La prise en compte du bâti et de l'architecture comme donnée de terrain ou comme source historique suscite un certain nombre de questions, d'abord sur le contenu du savoir qu'elles peuvent délivrer et ensuite sur la façon dont on peut mener ces recherches. Le contexte urbain spécifique à la ville de Melbourne constitue une première problématique : dans quels buts politiques et sociaux les différents modèles architecturaux ont-ils été convoqués ? Quels sont les usages, pratiques et les appropriations du bâti à Melbourne ? Que nous apprennent-ils sur l'histoire sociale et culturelle de la ville ? Dans un contexte architectural caractérisé par des constructions récentes, la prise en considération du bâti peut constituer une entrée efficace pour comprendre la fabrique de l'urbanité propre à Melbourne mais aussi la façon dont différentes cultures urbaines ont pu se développer et cohabiter en relation avec leur environnement physique, en l'occurrence architectural. La seconde problématique porte sur la méthodologie que l'on peut déployer dans le cadre de ces recherches : par l'examen des bâtiments, des modes constructifs, des

édifices, des projets réalisés (ou non) et de leur évolution dans le temps, quelles typologies architecturales peut-on établir dans Melbourne ? Ces typologies rendent compte entre autres de la diversité dans les structures et l'implantation du bâti : peuvent-elles alors servir de cadre à une étude des rituels sociaux, des pratiques spatiales et des modes de vies qui se développent autour et au sein des bâtiments ?

- 4 Cet article présente l'état des connaissances en géographie sur les sources architecturales et propose une base de travail exploratoire ainsi que des pistes pour l'étude de certains bâtiments à Melbourne en relation avec leurs pratiques socio-spatiales. Pour cela, on considère d'abord les enjeux de l'architecture comme une donnée de terrain dans le contexte urbain australien : quels concepts et méthodes d'analyses sont opératoires pour l'analyse du bâti à Melbourne et de quelle littérature dispose-t-on pour conduire ces recherches ? Dans un second temps, on peut identifier et critiquer différentes typologies architecturales présentes dans Melbourne en lien avec les modèles selon lesquels les bâtiments ont été pensés, mais surtout en fonction de leurs pratiques et de leur utilisation par différents groupes sociaux. L'architecture dans Melbourne est à l'origine de représentations et d'usages multiples, changeants et parfois opposés. Cet article appelle à une géographie plus fine des bâtiments et de la façon dont, en tant qu'espaces à proprement parler, ils sont habités, négociés, expérimentés et contestés chaque jour par les citoyens.

## **Enjeux, concepts et méthodes d'analyse du bâti à Melbourne**

### **Géographie et architecture : enjeux et renouvellement des approches**

- 5 L'étude de l'architecture en géographie s'est développée à partir d'un corpus essentiellement nord-américain et notamment issu de la géographie culturelle et radicale<sup>4</sup>. Avec les transformations rapides des villes sous la pression démographique et l'irruption de nouvelles formes architecturales tentant de freiner l'étalement urbain, les

géographes ont pensé différentes approches pour étudier l'espace du bâti, ses territoires mais aussi ses représentations et ses acteurs. Épistémologiquement, ces travaux se sont organisés autour de trois démarches : l'étude de bâtiments vernaculaires par la géographie culturelle, la critique radicale des impératifs politiques et économiques sous-jacents à certaines formes architecturales ainsi qu'à leurs discours, et plus récemment les analyses des pratiques, de l'affect et de la matérialité des bâtiments en lien avec les sciences cognitives et la *non-representational theory*.

- 6 Si l'on considère avec Peter Krafft l'architecture comme « la création de bâtiments individuels par des architectes diplômés et identifiés d'un côté et des ouvriers peu qualifiés de l'autre »<sup>5</sup>, la dimension spatiale des bâtiments et leur capacité à créer des territoires singuliers dans la ville ressort, mais aussi la singularité de chaque bâtiment dans son territoire. La prise en compte du bâti et de son rôle dans l'organisation des socialités et des spatialités n'est pas neuve cependant. Les travaux portant sur l'architecture se sont très tôt intéressés à l'ancrage des bâtiments dans des territoires à toutes les échelles, cherchant à replacer le développement d'un style dans des circulations architecturales globales, analysant le contexte national et les impératifs politiques ou économiques dans lesquels le bâti s'est inscrit, tentant de comprendre la relation des bâtiments à leur environnement immédiat. Le fait que les bâtiments soient, depuis leur matérialité jusqu'à leur caractère symbolique, l'élément constitutif des villes leur confère une place de choix dans le rapport que les citoyens entretiennent avec la ville. Chaque jour, les groupes sociaux habitent et font l'expérience du bâti, s'y déplacent, les contemplent ou les ignorent, tentent de les éviter ou au contraire d'y être enfin admis. Cette relation fondamentale aux bâtiments permet d'affirmer qu'ils incarnent « l'acte même de la fabrique des lieux »<sup>6</sup>.
- 7 Au sein de la tradition vidalienne en France ou de l'école de Berkeley aux États-Unis, l'architecture est partie prenante du paysage<sup>7</sup>. Les bâtiments et leur architecture sont dès lors associés aux genres de vies, et ce dans la perspective de répertorier et classer les styles en fonction de leurs lieux d'apparition, de développement et de diffusion<sup>8</sup>. Dans les années 1980, la « nouvelle géographie culturelle » vient critiquer et nourrir ces travaux. Elle se scinde néanmoins entre une volonté d'inspiration marxiste de faire

apparaître les processus structuraux se cachant derrière les différentes tendances architecturales, et une approche davantage baignée de phénoménologie, attentive aux expériences individuelles et à leur impact sur le bâti<sup>9</sup>. Cette géographie radicale enrichit ainsi les travaux géographiques sur l'architecture par une considération nouvelle du bâti, désormais pris comme signe (ou symbole) de systèmes culturels, économiques, sociaux ou politiques plus larges<sup>10</sup>. Cette tradition critique continue d'inspirer de nombreux travaux sur la façon dont, considérés individuellement, les bâtiments contribuent à la production de relations sociales conflictuelles et de dispositifs spatiaux contestés<sup>11</sup>. Avec l'essor de l'interdisciplinarité, ce sont aussi des questions méthodologiques sur la façon dont les géographes et les architectes peuvent s'associer qui sont discutées<sup>12</sup>. Comme dans le reste de la discipline enfin, les études les plus récentes sur l'architecture ont intégré les préoccupations de la *non-representationnal theory* britannique<sup>13</sup>. Ces travaux tentent de se rapprocher des processus cognitifs et psychiques qui caractérisent le rapport des individus aux lieux, et ce afin d'englober un rapport sensoriel et corporel à l'architecture qui ne serait pas représenté ou représentable. Cette perspective offre véritablement à la géographie une entrée nouvelle pour l'étude du bâti :

Ceci est un appel à s'intéresser non pas seulement à ce que les gens pensent des bâtiments mais à ce qu'ils y font : comment des pratiques quotidiennes telles s'asseoir, traverser, jouer et interagir avec les autres donnent vie à un bâtiment – aussi temporairement soit-il – et tout simplement, comment ces pratiques dépassent les concepts de 'signification symbolique' et de 'valeur'.<sup>14</sup>

- 8 En France, les liens entre géographie et architecture restent encore aujourd'hui distendus<sup>15</sup>, et l'étude du bâti laissée à l'expertise des sciences de l'ingénierie. De nombreux travaux voient néanmoins le jour et témoignent d'un intérêt pour les liens entre l'évolution architecturale sinon morphologique de la ville et ses aspects sociaux et politiques<sup>16</sup>.

## Espace social et architecture à Melbourne

- 9 En Australie, les recherches menées sur les territoires urbains ont évolué dans une tradition géographique proche des travaux nord-américains. Parmi cette littérature, de nombreuses études soulignent la complexité socio-économique des agencements architecturaux dans les villes australiennes, étudiées pour leur statut postcolonial<sup>17</sup>, leur diversité sociologique<sup>18</sup> ou comme les laboratoires d'une justice spatiale encore à construire<sup>19</sup>. Parmi ces travaux de géographie urbaine, on retrouve également des recherches innovantes sur l'écologie politique, explorant non seulement les relations sociales entre les individus, mais aussi entre les acteurs sociaux et les objets<sup>20</sup>, ou entre les acteurs et les animaux<sup>21</sup> dans un milieu urbain dont la matérialité et la plasticité des bâtiments jouent un rôle<sup>22</sup>.
- 10 Construite sous une pression démographique importante liée à un fort taux d'immigration, la ville de Melbourne a inspiré des travaux paradigmatiques aux géographes australiens ou nord-américains, alors même que ces travaux restent souvent peu connus en Europe. On peut distinguer deux grandes tendances dans les travaux des géographes qui portent sur Melbourne et son environnement physique : la critique des politiques et des aménagements urbains<sup>23</sup>, de leurs conséquences sur l'habitat<sup>24</sup>, les modes de vie et l'environnement<sup>25</sup> ; l'inscription des formes du bâti dans le système multiscalaire de la ville, les sociabilités que les bâtiments permettent et leur appropriation ou non par les différents groupes sociaux<sup>26</sup> en lien avec une lecture critique des facteurs identitaires<sup>27</sup>. Ces deux tendances sont marquées par la tradition critique de la géographie anglo-saxonne radicale<sup>28</sup>, et témoignent également d'une atmosphère générale de contestation des transformations urbanistiques et architecturales dans la société civile à Melbourne<sup>29</sup> sinon du rôle important joué par les activistes<sup>30</sup>.
- 11 La première thématique est notamment illustrée par les travaux de Kim Dovey et de Leonie Sandercock sur la revitalisation des quartiers industriels de Melbourne au Sud du CBD<sup>31</sup>. Dans le quartier de Southbank, Kim Dovey et Felicity Symons<sup>32</sup> retravaillent la relation

entre espaces publics et privés par le concept d'interface, pris dans son sens matériel et entendu comme une typologie spatiale pertinente pour analyser les aménagements urbains, tout en utilisant une méthode photographique basée sur les critères de l'imperméabilité et de la transparence du bâti<sup>33</sup>. Ce travail construit en effet une typologie spatiale en fonction de la porosité des structures, du contexte matériel qu'elles offrent aux piétons et de leur capacité à offrir un espace d'interaction. Ceci permet alors aux auteurs d'évaluer le niveau d'atonie des espaces de Southbank en fonction de critères matériels et sociaux à la fois, tout en donnant une base à une évaluation critique de ces aménagements<sup>34</sup>. Les représentations liées à ces espaces constituent également une entrée méthodologique pour l'analyse de ce quartier, tandis qu'une place importante est faite au rôle joué par les acteurs sociaux et notamment par les activistes dans la pratique et les représentations des espaces<sup>35</sup>.

- 12 La seconde thématique interroge davantage les problématiques sociales dans Melbourne, en lien notamment avec le degré de mixité permis ou non par les bâtiments. À cet égard, les analyses de Kay Anderson sur la construction politique et économique du quartier de Chinatown à Melbourne (comme à Sydney) constituent un cas d'école pour la critique d'un projet architectural en lien avec les problématiques de l'ethnicité<sup>36</sup>. En effet, Melbourne accueille en plein CBD une enclave dédiée à la civilisation chinoise qui regroupe en une rue (Little Bourke Street) gastronomie et vitrines « traditionnelles ». Fruit d'une coopération entre entrepreneurs chinois et agents immobiliers locaux, le bâti et l'organisation des espaces de sociabilités (ruelles, trottoirs, portiques aux deux extrémités de la rue, cafés etc.) reflètent en fait une lecture occidentale de la vie de quartier dans une Chine réinventée sinon rêvée<sup>37</sup>. Cette entreprise architecturale incarne une conception du multiculturalisme partagée entre pluralisme culturel et assimilation et reviendrait selon la géographe canadienne à créer dans la ville des groupes racialisés. Mais selon cette tradition géographique radicale et critique, la différenciation spatiale dans la ville ne s'effectue pas à Melbourne qu'entre groupes ethniques<sup>38</sup>. La structure des bâtiments, et notamment des immeubles résidentiels, tend à reproduire les mécanismes globaux d'exclusion, de ségrégation

ou de stigmatisation entre groupes sociaux à échelle du bâtiment<sup>39</sup> ou dans les discours des promoteurs<sup>40</sup>.

- 13 D'autres travaux reviennent enfin sur la fabrique de Melbourne d'un point de vue historique et archéologique. Un certain nombre d'études se penchent sur des quartiers de la ville dont les cultures ont été profondément altérées ou modifiées avec la transformation morphologique du bâti, comme c'est le cas de Little Lon<sup>41</sup>, tandis que des analyses retracent les évolutions stylistiques et architecturale du bâti, par exemple dans la construction des gratte-ciel au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle sous l'égide de modèles alternativement new-yorkais ou parisiens<sup>42</sup>.

## **L'architecture habitée : groupes sociaux, cultures locales et pratiques socio-spatiales du bâti**

### **Quelles typologies architecturales dans Melbourne ?**

- 14 Une analyse renouvelée du bâti à Melbourne passe nécessairement par une évaluation de la méthodologie à adopter. Dans cet article, la notion de typologie architecturale est proposée, et ce pour trois raisons principales. Parler de typologies architecturales et non de styles, courants ou modèles architecturaux permet d'abord de proposer une lecture du bâti qui ne repose pas uniquement sur la fabrique conceptuelle, politique et matérielle du bâtiment, mais qui met en lumière sa fabrique sociale, culturelle et spatiale une fois pratiqué par différents individus et groupes sociaux dans la ville.
- 15 Le concept de typologie architecturale se prête ensuite particulièrement bien à Melbourne (mais pourrait s'appliquer à d'autres villes) car il permet de parler efficacement des morphologies, des gabarits et des volumes mais aussi des processus d'hybridation architecturale et des implantations que l'on observe dans la ville. Évitant ainsi de les figer dans des catégories uniquement stylistiques préalablement établies, le concept de typologie architecturale invite non seulement à un travail de terrain et d'observation à toutes les

échelles, mais inaugure aussi une représentation du bâti comme autant d'espaces habités par des mouvements humains et des dynamiques socio-spatiales.

- 16 Du point de vue de la pratique scientifique enfin, le concept de typologies architecturales ouvre un dialogue interdisciplinaire entre les concepts et les méthodes de la géographie, de l'histoire et de la sociologie d'un côté, et de l'architecture et des sciences de l'ingénieur de l'autre, et ce par la diversité des critères qu'il permet. Parmi les divers critères possibles, on peut en établir cinq (ill. 2) afin d'amorcer une étude des typologies architecturales dans Melbourne.

### III. 2 : Proposition de critères pour l'établissement d'une méthode par typologies architecturales

Critère	<i>1. Style architectural</i>	<i>2. Acceptation sociale</i>	<i>3. Implantation urbaine</i>	<i>4. Pratiques et usages</i>	<i>5. Statut spatial</i>
<b>Contenu</b>	Conception, réalisation, inspirations à la source du projet, histoire du style architectural, circulation des modèles	Représentations collectives et individuelles, gradient de l'appropriation entre acceptation et contestation, interprétations en fonction des cultures urbaines	Diversité des structures, de la plastique du bâtiment, configuration matérielle, rapport du bâtiment à son territoire immédiat	Pratique passées et présentes : utilisation en accord avec le projet initial récupération, subversion ou contournement des usages du bâtiment	Façon dont le bâtiment est ancré dans la ville, statut symbolique donné par les différents groupes sociaux
<b>Méthode d'analyse</b>	Études des sources historiques, des documents de conception et de réalisation du bâtiment	Entretiens, enquêtes, analyse des discours (dans la presse locale notamment)	Observation, photographie, cartographie, étude de la morphologie (gabarit, volume)	Observation, entretiens, étude des sources historiques	Observation, enquêtes, cartographie, études des sources historiques
<b>Échelle d'analyse</b>	Échelle locale et globale	Échelle locale et urbaine	Échelle d'un ou de plusieurs bâtiments	Échelle locale voire micro-locale	Pas d'échelle : analyse des réseaux

**III. 3 : Au cœur du CBD, le Manchester Unity Building face au Melbourne City  
Town Hall, vu de Collins Street, Melbourne, 2010**



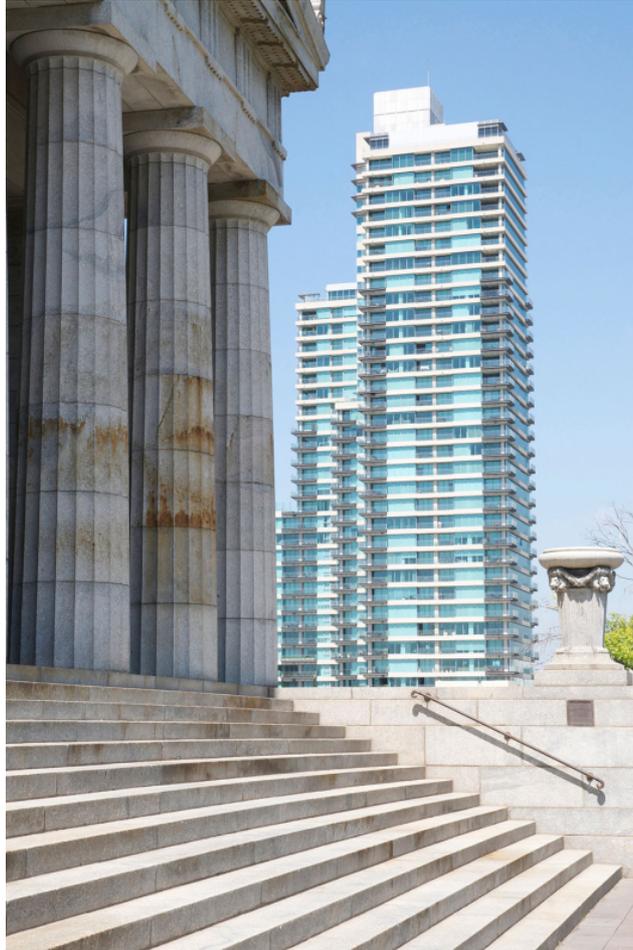
Cliché auteur, 2010

**III. 4 : Façade d'une maison victorienne en terrasse dite « terrace house » à  
Kew, Melbourne**



Cliché auteur, 2011

**III. 5 : Vue sur des tours d'habitat collectif depuis les colonnes du monument de l'Anzac, dans le jardin botanique, Melbourne**



Cliché auteur, 2011

### III. 6 : Superposition, juxtaposition et agencement architectural inédit dans le CBD vu depuis Swanston st, Melbourne



Cliché auteur, 2011

- 17 Si l'on ne retient que les critères 1 et 3 (ill. 2), on peut établir un portrait rapide de la géographie architecturale à Melbourne. À partir des années 1850 dans l'Empire britannique, le style néogothique se développe et fleurit notamment dans les villes australiennes. Melbourne n'échappe pas à cette tendance et la ville se hérise d'édifices religieux ou administratifs dans ce style. En 1897, la cathédrale St Patrick, en 1880, la cathédrale St Paul, puis en 1932, le *Manchester Unity Building*, un des premiers gratte-ciel de la ville qui culmine à 64 m de haut (ill. 3). L'Université de Melbourne se développe, elle aussi, sous l'influence du néogothique, inspirée des modèles de Cambridge et d'Oxford eux-mêmes en partie bâtis selon ce style. Dans les quartiers plus résidentiels, en bordure de l'hypercentre que constitue le CBD, le style victorien des maisons

mitoyennes apparaît et caractérise les quartiers aisés de Melbourne (ill. 4). Depuis 1980 et la construction de l'ANZ Tower, on observe une verticalisation croissante du centre de Melbourne en lien avec la tertiarisation de l'économie australienne. Ce changement paysager et architectural connaît une forte accélération depuis 2006 (ill. 5 et 6) et particulièrement dans le quartier de Southbank, avec l'inauguration de l'*Eurêka Tower* et l'annonce pour 2019 du gratte-ciel *Australia 108* qui devrait atteindre 319 mètres avec plus de 100 étages.

- 18 À échelle plus locale, les adaptations du bâti au développement de nouvelles pratiques économiques ou culturelles donnent à voir des implantations spatiales et architecturales inédites dans Melbourne, ainsi que le développement de pratiques sociales spécifiques en lien avec le bâti.

## **Cultures urbaines et pratiques sociales dans et par le bâti**

- 19 En prenant en compte tous les critères des typologies architecturales (ill. 2), on peut se pencher sur un cas d'étude en particulier afin d'établir le lien entre certains bâtiments et les pratiques sociales qui y ont lieu : l'investissement économique, symbolique et socio-spatial du bâti anciennement industriel dans le Nord de la ville.
- 20 L'héritage du passé industriel et textile de Melbourne (ill. 7) est encore largement visible dans de nombreux quartiers du centre-ville, comme ceux de Collingwood ou Abbotsford, où manufactures et fabriques marquent non seulement le paysage urbain mais également les pratiques habitantes. La revalorisation de ces espaces anciennement industriels et au profil ouvrier commence à s'effectuer dans les années 1980 avec le développement d'un phénomène de gentrification multiforme<sup>43</sup> qui équivaut selon certains commentateurs à une forme de reconquête de la ville<sup>44</sup>.

### III. 7: Charles Bennett, *Old Melbourne architecture, Flinders Lane, 1885*



State Library of Victoria, Image H9177, <http://handle.slv.vic.gov.au/10381/106932>

- 21 Depuis deux décennies, ces lieux (usines, manufactures, logements ouvriers, brasseries etc.) longtemps laissés à l'abandon ou en jachère font l'objet de revalorisations architecturales, lesquelles sont le plus souvent accompagnées d'opérations immobilières. Tandis que le façadisme<sup>45</sup> s'impose, on observe aussi des démarches hybrides auprès de ces bâtiments, entre conservation de l'ancien et mise au goût du jour par le graffiti (ill. 8). Une fois réaménagés, ces lieux sont convoités, se trouvent réinvestis de valeurs positives voire très positives<sup>46</sup> tandis que leur prix augmente considérablement.

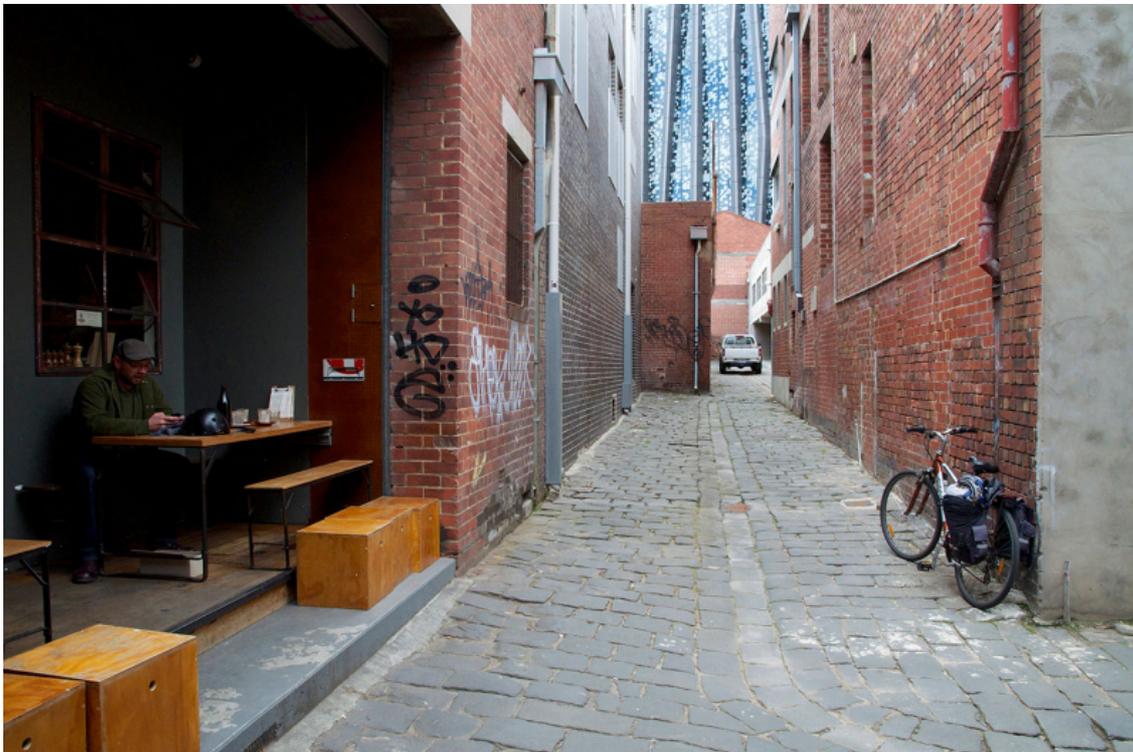
### III. 8 : Façade extérieure et jardin sur cour du café St Edmonds, vu de Greville Street à Prahran, Melbourne



Cliché auteur, 2011

- 22 Ce processus pose d'une part la question de l'occupation de ces lieux (par quelle catégorie sociale ? au prix de quelles évictions, notamment celles des communautés d'artistes ?) et d'autre part celle de la valeur culturelle de quartiers décrits par les opérations de ventes comme des espaces favorisant la créativité<sup>47</sup>. Par ailleurs, la requalification de ces espaces ne les destine pas simplement à la création de logements, puisque l'on observe le maintien ou la reprise de certaines activités. L'essor des brasseries et de la production de bières locales, aussi appelées « *boutique beer* », dont témoigne l'imposante présence en plein centre-ville, montre le regain d'intérêt pour les savoir-faire industriels locaux et pour la valorisation de circuits de production courts au sein de l'État de Victoria. Des brasseries telles *Mountain Goat* à Richmond ou *Little Creatures* à Fitzroy utilisent volontiers d'anciennes brasseries réaménagées pour la production et la consommation sur place de la bière dans un circuit destiné à une clientèle ultra locale.

### III. 9 : Ruelle ou « Laneway » à Parkville au nord du CBD, et vue sur le bâtiment de la Faculté de commerce de l'University of Melbourne, Melbourne



Cliché auteur, 2012

- 23 Les nouveaux usages de ces lieux suscitent également un réinvestissement identitaire de l'espace. Les espaces interstitiels entre les bâtiments industriels forment en effet des ruelles qui, selon la tendance déjà présente dans le CBD, sont particulièrement affectionnées par les habitants. Ces espaces, bien que souvent privés de lumière, sont investis et deviennent les creusets d'une sociabilité étudiante et branchée, jouant sur le contraste entre grands volumes intérieurs, passages étroits à l'extérieur et proximité avec les immeubles modernes (ill. 9). Cette utilisation des espaces de corridors entre différents immeubles pour une sociabilité et une pratique de l'espace propre à l'urbanité melbournienne permet de confirmer la pertinence du concept de typologie architecturale. En se plaçant du côté de la morphologie du bâtiment et de ses pratiques et usages (critères 3 et 4, ill. 2), on parvient à la création d'une première typologie architecturale : celle de l'espace interstitiel à composante transitoire et sociale. Le dernier point de cet article permet à présent

d'esquisser une deuxième typologie, celle du haut lieu pour l'activisme et la négociation de l'histoire urbaine.

## Choisir ses hauts lieux : activisme et négociation de l'histoire urbaine

- 24 La prise en compte des critères 2 et 5 nous invite à deux nouvelles études de cas dans Melbourne : la négociation de l'avenir du *Palais Theatre* à St Kilda (ill. 10) et le haut lieu du consensus politique et civique autour de la question aborigène, *Federation Square* dans le CBD (ill. 11).

### Ill. 10 : Vue du Palais Theatre à St Kilda, Melbourne



Cliché auteur, 2012

- 25 Récemment, des groupes d'individus réunis en association et des gouvernements locaux se sont élevés contre la démolition ou l'abandon progressif de certains bâtiments dans Melbourne. Avec la rigidité des récentes mesures prises à l'encontre des lieux de convivialité distribuant de l'alcool, les lieux menacés de fermeture se trouvent souvent être des espaces emblématiques de la culture

musicale à Melbourne<sup>48</sup> et suscitent dans la population un désir de conservation au titre de leurs trajectoires individuelles mais aussi de l'histoire locale. C'est par exemple le cas du *Palais Theatre* au Sud de la ville dans le quartier de St Kilda. En 1927, à la suite de l'incendie du cinéma *Palais Pictures*, une salle de spectacle est construite à cet emplacement d'après les plans de l'architecte Henry White. Il constitue un éminent exemple d'architecture art déco dans Melbourne et figure depuis 1981 dans l'héritage victorien de la ville<sup>49</sup>. Selon son concepteur, le *Palais Theatre* ne suit aucun modèle particulier mais s'inspire à la fois de styles décrits comme français, espagnol et « oriental »<sup>50</sup>. À l'intérieur, une capacité d'accueil de 3000 personnes en ont longtemps fait la plus grande salle de spectacle en Australie, tandis que son système d'éclairage intérieur se démarquait à l'époque pour sa modernité et sa qualité<sup>51</sup>.

26 Le *Palais Theatre* bénéficie d'une implantation urbaine particulière dans St Kilda. En 1888, le tramway connecte le quartier au reste de la ville, le transformant ainsi en zone de détente pour les citadins, tandis que quelques années plus tard, en 1912, des entrepreneurs ouvrent le Luna Park (copié sur le modèle de *Coney Island* à New York<sup>52</sup>). Sa localisation à moins de 500 mètres de la plage a également facilité son attractivité pour les citadins désireux de fréquenter les plages de la ville, situées entre St Kilda et Brighton le long de la baie de Port Phillip. Le Palais de la Danse et le cinéma le Palais Théâtre ouvrent alors leur portes, et St Kilda devient un espace de divertissement. Avec le développement de ces lieux de loisirs, on observe également le développement des lieux de plaisirs (drogue, jeu, prostitution etc.). Devenu depuis les années 1990 un haut lieu touristique, festif et investi par les classes moyennes supérieures, les lieux de la fête et de cette culture alternative et sulfureuse suscitent l'intérêt collectif. En 2006, la mairie locale propose un plan de redéveloppement à des investisseurs pour tenter de sauvegarder le *Palais Theatre* et ses fonctions récréatives et artistiques, mais le projet est abandonné<sup>53</sup>. Dans l'opinion publique et la presse, ce nouveau cas relance la question de la valorisation des édifices historiques dans Melbourne et sa soumission aux choix économiques des investisseurs<sup>54</sup>.

27 Emblème de la culture musicale et festive de St Kilda, ancré dans un réseau de lieux symboliques, bénéficiant d'un gabarit et d'un volume

hors-norme, le *Palais Theatre* constitue un haut lieu architectural pour la culture artistique de la ville. La typologie architecturale lui correspondant pourrait être celui du bâtiment signal (c'est-à-dire parlant au plus grand nombre) puisque lié à une histoire locale, nationale et internationale et inscrit dans un réseau d'appropriation identitaire et culturelle. Les démarches des activistes pour sa conversation et la pérennité de son fonctionnement témoignent par ailleurs de son importance symbolique dans la structuration des espaces de la mobilité (avec sa situation toute proche de l'importante jonction de tramway *St Kilda Junction*), des loisirs mais aussi dans la fabrique identitaire de l'histoire urbaine de Melbourne.

### III. 11 : Vue de l'entrée dans l'atrium et de la façade nord de l'Australian Center for the Moving Image depuis Flinders St, Melbourne



Cliché auteur, 2010

- 28 Le deuxième cas d'étude concerne non pas un bâtiment mais un espace architectural, et permet un examen de l'architecture comme élément de matérialisation d'un consensus politique dans la ville. L'inauguration en 2002 de la place *Federation Square* (ill. 11) dans le CBD de la ville, en face de la gare *Flinders Station* illustre la volonté

des pouvoirs publics de doter Melbourne d'un espace public qui puisse à la fois se différencier des autres capitales d'État en termes de paysage urbain tout en affichant une image de l'identité australienne et melbournienne comme fragmentée, complexe et culturellement riche<sup>55</sup>.

### III. 12 : Lab Architecture Studio, Display boards of the competition submission and subsequent presentation perspectives for federation square, 1995-1996

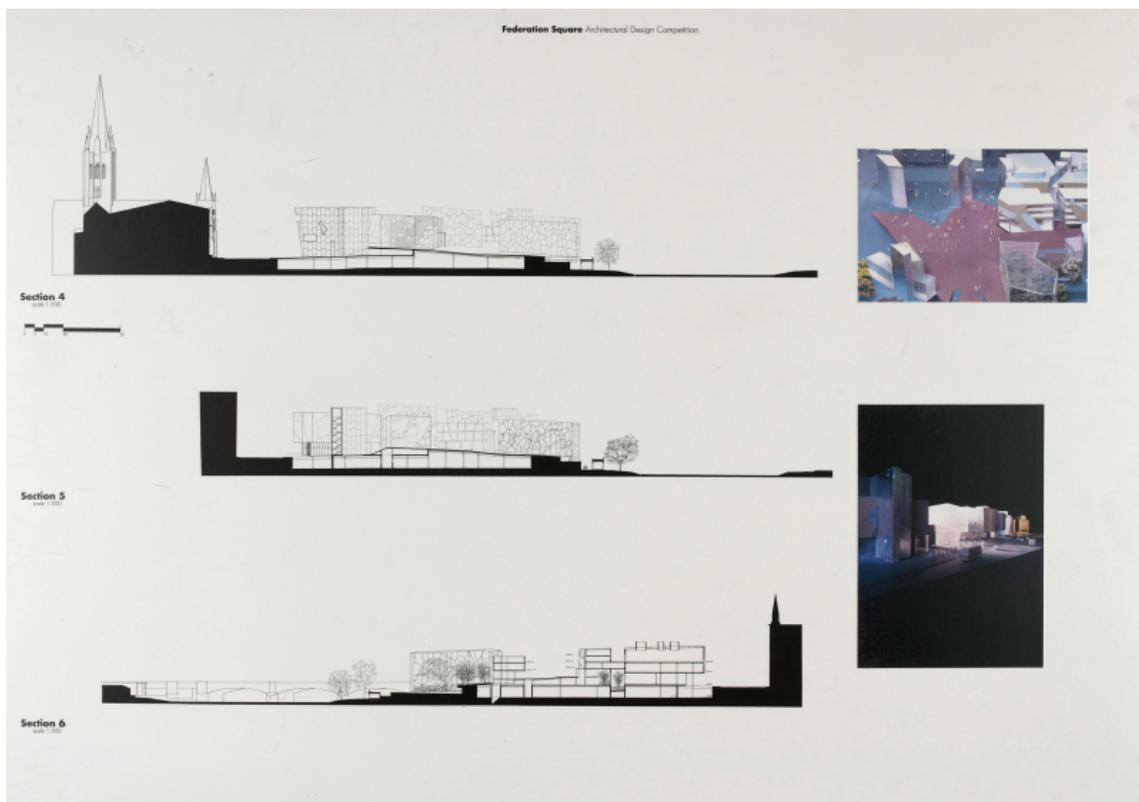


Donald L Bates, Peter Davidson, Bates Smart, Architectural drawings collection, URL : <http://handle.slv.vic.gov.au/10381/150801>

29 Entièrement pavée de pierres provenant d'Australie-Occidentale pour évoquer l'outback australien et l'héritage aborigène, la place témoigne d'un renouveau architectural désireux d'englober plus largement l'histoire du continent. La conception de *Federation Square* s'organise autour d'une place appelée *The Square* et qui peut accueillir 15 000 personnes pour des événements en plein air. Autour de cette place aussi appelée dans le projet initial *Civic Square* (Ill. 12) s'organisent deux musées (le prolongement du NGV, *National Gallery of Victoria*, et l'ACMI, *Australian Center for the Moving Image*), un espace de conférence et un lieu de convivialité avec un bar et des restaurants

en terrasse. La thématique du vivre-ensemble a été privilégiée au sein du projet proposé par le studio londonien *Lab Architecture Studio* et la réconciliation avec les peuples indigènes d'Australie, particulièrement épineuses dans la vie politique et sociale du pays et de la ville, se trouve mise en scène et esthétisée par le choix des matériaux, des couleurs et des textures de la place et des différentes façades extérieures et intérieures. La répétition fractale d'un motif triangulaire mime la complexité et la richesse de la nation australienne (ill. 11 et 14).

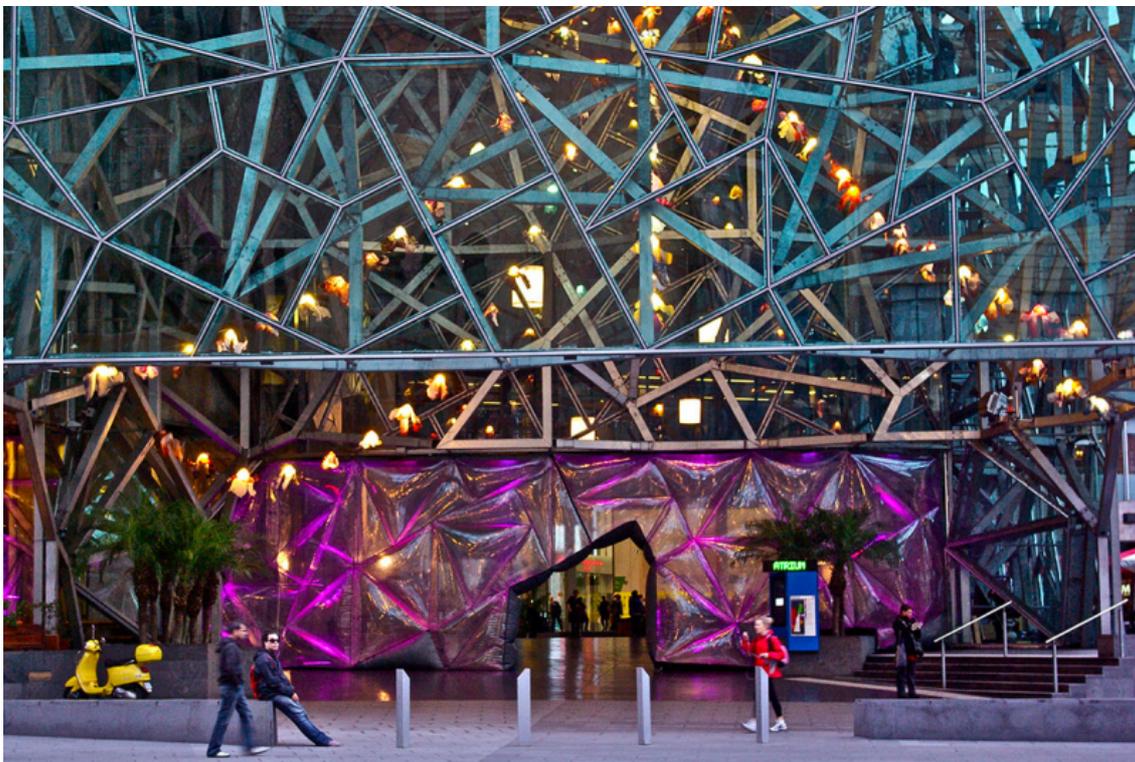
### III. 13 : Lab Architecture Studio, Display boards of the competition submission and subsequent presentation perspectives for federation, 1995-1996



Donald L Bates, Peter Davidson, Bates Smart, Architectural drawings collection, URL : <http://handle.slv.vic.gov.au/10381/150801>

- 30 Enfin, l'implantation de cet espace dans son territoire a été pensée de sorte à ce que la place ne crée pas de rupture avec la rue adjacente (Flinders Street) et les bâtiments qui l'entoure, telle la cathédrale St Paul (ill. 13).

### III. 14 : L'entrée de l'Atrium de Federation Square, Melbourne



Cliché auteur, 2010

- 31 Dans son enquête sur l'évaluation esthétique de cet espace par les individus qui le fréquentent, Andrew Bishop<sup>56</sup> apporte trois contributions à la relation entre architecture et pratique sociale de l'espace. Il révèle d'abord que les personnes interrogées (50 au total) aux abords de *Federation Square* expriment des jugements positifs sur le lieu et manifestent une préférence pour un modèle architectural innovant (« *preference-for-difference model* »<sup>57</sup>) par rapport à un modèle architectural classique (« *preference-for-prototype model* »<sup>58</sup>). Ces résultats le conduisent à encourager cette pratique de l'enquête auprès des usagers des lieux architecturaux afin de les confronter avec les visions préétablies par les cabinets d'architectes quant à la réponse affective et esthétique qu'apporteront les groupes sociaux face au bâtiment. Enfin, Andrew Bishop appelle les gouvernements locaux à faire montre de davantage d'innovation dans la construction et l'élaboration de nouvelles esthétiques urbaines en lien avec la perception positive de lieu tel *Federation Square*.

- 32 Par sa fabrique politique et architecturale, son ancrage dans les pratiques socio-spatiales, sa centralité dans la ville et sa relative réussite sociale, *Federation Square* constitue une dernière catégorie possible dans les typologies architecturales de Melbourne : l'espace du consensus politique et social, à l'intersection entre pratiques de mobilité quotidiennes et marketing urbain célébrant l'innovation architecturale.

## Conclusion

- 33 Le parcours que nous avons proposé ébauche des typologies architecturales dans Melbourne, et en filigrane, le développement d'un outil méthodologique et conceptuel au croisement des sciences sociales et architecturales. À travers cette étude, c'est également la multitude des liens entre géographie et historicité des bâtiments qui a été soulignée. Une première étape a été de replacer l'étude du bâti dans un contexte géographique d'émulation malgré l'identification de manques dans la littérature scientifique. Parmi ces manques, la relative faiblesse du dialogue entre les géographes et les architectes et ingénieurs est désignée comme le principal frein à une géographie renouvelée du bâti. Ce renouvellement passe par un canal essentiel : celui de la prise en compte des pratiques sociales et spatiales quotidiennes par les usagers des bâtiments. Malgré la porosité des échanges entre géographes français et australiens, la richesse de la littérature sur la géographie architecturale dans Melbourne, qu'elle soit issue d'une tradition critique et radicale ou des sciences environnementales et urbanistiques, révèle la nécessité à s'inspirer de ces travaux et à ouvrir un dialogue entre les diverses pratiques de terrain et les résultats scientifiques obtenus.
- 34 Dans un second temps, cet article a développé deux propositions pour l'élaboration de typologies architecturales dans Melbourne : l'espace interstitiel à composante transitoire et social d'une part, le haut lieu pour l'activisme et la négociation de l'histoire urbaine d'autre part. Parmi cette deuxième catégorie, deux cas d'études ont permis de différencier le bâtiment signal de celui de l'espace du consensus socio-politique. Ces catégories typologiques nous ont permis de revenir sur les processus d'hybridation des formes du bâti par les cultures urbaines locales et les groupes sociaux, tout en

intégrant une prise en compte des pratiques quotidiennes et des représentations liée à l'esthétique et aux fonctions (détournées ou non) des bâtiments. La contribution méthodologique de cet article se résume dès lors en deux points : un appel à considérer l'architecture en lien avec ses pratiques habitantes au sens large et la valorisation de l'interdisciplinarité dans l'examen des dimensions et des territoires du bâti à toutes les échelles.

## NOTES

---

- 1 Malgré de nombreux débats, la date de fondation de la ville est fixée à 1835.
- 2 En 1837, Robert Hoddle élabore pour le centre de Melbourne un plan orthogonal appelé aussi « *Hoddle grid* ».
- 3 John BUTCHER, *Australia Under Construction: Nation-building past, present and future*, Canberra, ANU Press, 2008, p. 7-16.
- 4 Peter KRAFLT, « Geographies of Architecture: The Multiple Lives of Buildings », *Geography Compass*, 2010, vol. 4, n°5, p. 402-415.
- 5 « The creation of individual buildings by both professionally trained, named 'architects' and untrained builders », *ibid.*, p. 403.
- 6 « The literal act of place-making », *Ibid.*, p. 403.
- 7 Thierry PACQUOT, « Architecture », dans Jacques LÉVY, Michel LUSSAULT (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, p. 98.
- 8 Jon GOSS, « The Built Environment and Social Theory: Towards an Architectural Geography », *The Professional Geographer*, vol. 40, n°4, 1988, p. 392-403.
- 9 William J. THOMAS MITCHELL, *Landscape and Power*, 2<sup>e</sup> ed., Chicago, The University of Chicago Press, 2002.
- 10 J. GOSS, art. cit.
- 11 Jane RENDELL, Iain BORDEN, *Intersections: Architectural Histories and Critical Theories*, Londres, Routledge, 2000.
- 12 Jane M. JACOBS, Stephen CAIRNS, Ignaz STREBEL, « Doing Building Work: Methods at the Interface of Geography and Architecture »,

*Geographical Research*, vol. 50, n°2, 2012, p. 126-40.

13 Nigel THRIFT, « Afterwords », *Environment and Planning D: Society and Space*, vol. 18, n°3, 2000, p. 213-255.

14 « This is a call to focus not just upon what people think about buildings but what they do in them : how everyday practices such as sitting, walking-through, playing, interacting with others give life to a building – however temporarily – and, commonsensically, how they exceed concepts such as ‘symbolic meaning’ or ‘value.’», P. KRAFLT, art. cit., p.407

15 T. PACQUOT, art. cit.

16 Thierry PACQUOT, *La folie des hauteurs : pourquoi s’obstiner à construire des tours ?*, Paris, Bourin, 2008.

Manuel APPERT, « Les nouvelles tours de Londres comme marqueurs des mutations d’une métropole globale », *Revue de l’observatoire de la société britannique*, 2011 ; Martine DROZDZ, Manuel APPERT, « Re-Understanding CBD: A Landscape Perspective », 2012.

17 Jane M. Jacobs, *Edge of Empire: Postcolonialism and the City*, Londres, New York, Routledge, 1996.

18 Jane M. JACOBS, Ruth FINCHER (dir.), *Cities of Difference*, New York, Londres, The Guilford Press, 1998.

19 Patrick N. TROY, *Just Society? Essays on Equity in Australia*, Sydney, Boston, Littlehampton Book Services Ltd, 1982.

Ruth Fincher, Kurt Iveson, « Justice and Injustice in the City », *Geographical Research*, vol. 50, n°3, 2012, p. 231-241.

20 Khalilah ZAKARIYA, Nor Zalina HARUN, Mazlina MANSOR, « Spatial Characteristics of Urban Square and Sociability: A Review of the City Square, Melbourne », *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, vol. 153, 2014, p. 678-688.

21 Lesley INSTONE, Jill SWEENEY, « Dog Waste, Wasted Dogs: The Contribution of Human-Dog Relations to the Political Ecology of Australian Urban Space », *Geographical Research*, vol. 52, n°4, 2014, p. 355-364.

22 Donald MCNEILL, Kim MCNAMARA, « The Life and Death of Great Hotels: A Building Biography of Sydney’s “The Australia” », *Transactions of the Institute of British Geographers*, vol. 37, n°1, 2012, p. 149-163.

23 Kim DOVEY, *Framing Places: Mediating Power in Built Form*, Londres, Routledge, 2012.

- 24 Kate SHAW, « Australia's Unintended Cities: The Impact of Housing on Urban Redevelopment », *Urban Policy and Research*, vol.31, n°3, 2013, p. 379-383.
- 25 Kate SHAW, « Docklands Dreamings: Illusions of Sustainability in the Melbourne Docks Redevelopment », *Urban Studies*, vol. 50, n°11, 2013, p. 2158-2177.
- 26 Ian WOODCOCK, Kim DOVEY, Gethin DAVISON, « Envisioning the Compact City: Resident Responses to Urban Design Imagery », *Australian Planner*, vol. 49, n°1, 2012, p. 65-78.
- 27 Kim DOVEY, Ian WOODCOCK, Stephen WOOD, « A Test of Character: Regulating Place-Identity in Inner-City Melbourne », *Urban Studies*, vol. 46, n° 12, 2009, p. 2595-2615.
- 28 Kim DOVEY, « Uprooting Critical Urbanism », *City*, vol. 15, n°3-4, 2011, p 347-354.
- 29 Kate SHAW, « Discretion vs. Regulation and the Sorry Case of Melbourne City Plan 2010 », *Urban Policy and Research*, vol. 21, n°4, 2003, p. 441-447 ; Ian WOODCOCK, Kim DOVEY, Simon WOLLAN, Ian ROBERSTON, « Speculation and Resistance: Constraints on Compact City Policy Implementation in Melbourne », *Urban Policy and Research*, vol. 29, n°4, 2011, p. 343-362.
- 30 Renate HOWE, « New Residents-New City. The Role of Urban Activists in the Transformation of Inner City Melbourne », *Urban Policy and Research*, vol. 37, n° 3, 2009, p. 243-251.
- 31 Kim DOVEY, Leonie SANDERCOCK, *Fluid City: Transforming Melbourne's Urban Waterfront*, Sydney, UNSW Press, 2005.
- 32 Kim DOVEY, Felicity SYMONS, « Density without Intensity and What to Do about It: Reassembling Public/private Interfaces in Melbourne's Southbank Hinterland », *Australian Planner*, vol. 51, n°1, 2014, p. 34-46.
- 33 *Ibid.*, p. 39
- 34 *Ibid.*, p. 42
- 35 Leonie SANDERCOCK, Kim DOVEY, « Pleasure, Politics, and the "Public Interest": Melbourne's Riverscape Revitalization », *Journal of the American Planning Association*, vol. 68, n°2, 2002.
- 36 Kay ANDERSON, « 'Chinatown Re-Oriented'; a Critical Analysis of Recent Redevelopment Schemes in a Melbourne and Sydney Enclave », *Australian Geographical Studies*, vol. 28, n°2, 1990, p. 137-154.

37 *Ibid.*

38 Ruth FINCHER, « Population Questions for Australian Cities: Refraining Our Narratives », *Australian Geographer*, vol. 29, n°1, 1998, p. 31-47.

Ruth FINCHER, Lauren COSTELLO, « Narratives of High-Rise Housing: Placing the Ethnicized Newcomer in Inner Melbourne », *Social & Cultural Geography*, vol. 6, n° 2, 2005, 201-217.

39 Lauren COSTELLO, « From Prisons to Penthouses : The Changing Images of High-Rise Living in Melbourne, *Housing Studies*, vol. 20, n°1, 2005, p. 49-362.

40 Ruth FINCHER, « Gender and Life Course in the Narratives of Melbourne's High-rise Housing Developers », *Australian Geographical Studies*, vol. 42, n°3, 2004, p. 325-338 ; Clive Forster, « The Challenge of Change: Australian Cities and Urban Planning in the New Millennium », *Geographical Research*, vol. 44, n° 2, 2006, p. 173-182.

41 Alan MAYNE, Tim MURRAY, Susan LAWRENCE, « Melbourne's 'little Lon' », *Australian Historical Studies*, vol. 31, n° 114, 2000, p. 131-51.

42 Ben SCHRADER, « Paris or New York? Contesting Melbourne's Skyline, 1880-1958 », *Journal of Urban History*, vol. 36, n° 6, 2010, p. 814-830

43 Maryann WULFF, Michele LOBO, « The New Gentrifiers: The Role of Households and Migration in Reshaping Melbourne's Core and Inner Suburbs », *Urban Policy and Research*, vol. 27, n°3, 2009.

44 Neil SMITH, *The New Urban Frontier: Gentrification and the Revanchist City*, Londres, Routledge, 1996.

45 La tendance à conserver la façade d'origine pour son caractère esthétique ou historique même si l'intérieur du bâtiment se trouve complètement réaménagé voire entièrement démoli.

46 Tanja LUCKINS, « Gentrification and Cosmopolitan Leisure in Inner-Urban Melbourne, Australia, 1960s-1970s », *Urban Policy and Research*, vol. 37, n° 3, 2009, p. 265-275.

47 Kate Shaw, « Melbourne's Creative Spaces program: Reclaiming the 'creative city' (if not quite the rest of it) », *City, Culture and Society*, vol. 5, n° 3, 2014, p. 139-147.

48 Louise DORIGNON, « 'Best beer, best live music' : espaces de la musique, consommation d'alcool et conflits sociaux à Melbourne (Australie) », *Urbanités* [En ligne], n° 3, mis en ligne le 4 avril 2014, consulté le 3

décembre 2014. URL : <http://www.revue-urbanites.fr/3-best-beer-best-live-music-espaces-de-la-musique-consommation-dalcool-et-conflits-sociaux-a-melbourne-australie/>

49 Voir le site du VHR (Victorian Heritage Register) et la fiche consacrée au Palais Theatre, (n°H0947). URL : [http://vhd.heritage.vic.gov.au/vhd/heritagevic#detail\\_places;1115](http://vhd.heritage.vic.gov.au/vhd/heritagevic#detail_places;1115).

50 *Ibid.*

51 La salle est notamment pourvue du système de lampes Bedford.

52 Voir le site du VHR et la fiche consacrée au Luna Park (n° B4872). URL : [http://vhd.heritage.vic.gov.au/vhd/heritagevic#detail\\_places;66627](http://vhd.heritage.vic.gov.au/vhd/heritagevic#detail_places;66627).

53 Lucas CLAY, « St Kilda's Palais theatre at 'imminent risk of closure', says council », *The Age* [En ligne], mis en ligne le 23 août 2014, consulté le 3 décembre 2014, URL : <http://www.theage.com.au/victoria/st-kildas-palais-theatre-at-imminent-risk-of-closure-says-council-20140822-106xn4.html>.

54 Libby PORTER, Kate SHAW (éd.), *Whose urban renaissance? : An international comparison of urban regeneration strategies*, Londres, New York, Routledge, 2009.

55 Donald L. BATES, Peter DAVIDSON, « Federation Square, Melbourne, Australia Lab Architecture Studio », *Assemblage*, vol. 40, 1999, p. 57-67.

56 Andrew BISHOP, « Outside the square? Aesthetic response to the contemporary architecture of Federation Square, Melbourne », *The Environmentalist*, vol. 27, n°1, 2007, p. 63-72.

57 *Ibid.*

58 *Ibid.*

## ABSTRACTS

---

### Français

Le paysage urbain de Melbourne (Australie) est marqué par un fort éclectisme dans sa structure et sa morphologie. La généalogie des constructions architecturales explique en partie ce caractère hétéroclite du bâti : la grande variété dans les styles, les inspirations et les usages du bâti révèle en effet une histoire urbaine profondément imprégnée de la circulation d'hommes et avec eux de modèles urbanistiques et architecturaux. La mise en lumière de ces typologies architecturales permet de revenir sur les processus d'hybridation des formes et des usages du bâti par des cultures urbaines locales et des groupes sociaux formés par les

vagues d'immigration successives. Empruntant aux outils de l'historien, du géographe et de l'architecte, cet article propose des pistes pour analyser les relations entre les typologies architecturales et les pratiques du bâti par différents groupes sociaux dans Melbourne.

### **English**

Melbourne's urban landscape is strikingly eclectic in its structure and morphology. This is due, in part, to its genealogy: the various styles, inspirations for, and uses of its built environment reveal an urban history profoundly marked by the flows of inhabitants and alongside them, planning and architectural models. One thing that highlighting these architectural typologies—and their chronological overlaps—allows us to do is approach the hybridisation of the built environment with reference to local cultures and social groups and the ways in which it has been informed by successive immigration waves. Drawing on the tools of the historian, the geographer, and the architect, this article suggests ways of analysing the relationships between the architectural typologies and the practices of Melbourne's various social groups.

## **INDEX**

---

### **Mots-clés**

Melbourne, Histoire australienne, Géographie culturelle, Architecture

### **Keywords**

Melbourne, Australian history, Cultural geography, Architecture

## **AUTHOR**

---

### **Louise Dorignon**

UMR 5600 Environnement Ville société, Université de Lyon – Lumière-Lyon 2

IDREF : <https://www.idref.fr/219479216>

ORCID : <http://orcid.org/0000-0003-0346-1606>

# Enjeux, idéaux et réalités de l'architecture conventuelle féminine à l'époque moderne

Julie Piront

## OUTLINE

---

Clôture et implantation urbaine : enjeux sociaux de l'architecture conventuelle

L'ordre des annonciades célestes

Sources pour l'étude architecturale des couvents

Les vestiges

Les écrits

L'iconographie

Les idéaux des annonciades célestes

Les réalités de l'architecture urbaine

## TEXT

---

- 1 L'architecture conventuelle est un objet de recherche riche d'enseignements, en particulier lorsqu'il est inscrit dans une perspective historique. La multiplication des établissements religieux (surtout féminins) aux Temps Modernes et les constructions qui en découlent sont révélatrices des préoccupations religieuses, mais aussi sociales et artistiques de leur temps.
- 2 Quelle est la part de choix et de contraintes qui façonne ces bâtiments ? Quels sont les objectifs des religieuses, leurs idéaux architecturaux ? Comment s'adaptent-ils aux limites du foncier urbain et au budget de la communauté ? Que révèle l'architecture de ces couvents sur les préoccupations de leurs occupantes, des autorités ecclésiastiques et de la société qui les entoure ? Ces questions sont envisagées ici au travers d'un cas concret : celui des annonciades célestes, ordre de chanoinesses régulières fondé au début du XVII<sup>e</sup> siècle en Italie. Cette communication prend appui sur les résultats de ma thèse de doctorat en histoire de l'art, soutenue en décembre 2013 à l'Université catholique de Louvain en Belgique<sup>1</sup>.

## Clôture et implantation urbaine : enjeux sociaux de l'architecture conventuelle

- 3 Depuis 1563, les moniales et les religieuses sont confrontées au grand paradoxe que leur imposent les décrets du concile de Trente : vivre en étroite clôture tout en s'implantant en milieu urbain<sup>2</sup>. Ces deux exigences contradictoires visent un enfermement des religieuses tout en les maintenant sous la surveillance des évêques. En outre, les remparts urbains offrent une protection supplémentaire aux religieuses. Aux yeux de l'Église catholique à dominante masculine, les femmes présentent des dangers pour les autres comme pour elles-mêmes, dangers auxquels seule la clôture offre à la fois un remède ascétique et une protection<sup>3</sup>.
- 4 Concrètement, les décrets du concile de Trente ne livrent aucune prescription en matière d'architecture. Plusieurs théoriciens ont donc élaboré des solutions architecturales qui permettent de combiner ces deux exigences. Ils ont tenté de proposer les agencements spatiaux les plus efficaces possibles pour maintenir la séparation physique des religieuses et de leur environnement social et urbain. Néanmoins, même l'ordre le plus étroitement cloîtré est amené à entretenir des contacts avec le monde qui l'entoure : il est donc nécessaire de prévoir une certaine perméabilité de la clôture par des ouvertures qui autorisent une communication minimale et la transmission d'objets<sup>4</sup>.
- 5 Le premier ouvrage qui fait date est publié en 1577 par Carlo Borromeo, archevêque de Milan (1560-1584), sous le titre *Instructiones fabricae et suppellectis ecclesiae libri duo*<sup>5</sup>. Conjuguant les conceptions de la liturgie post-tridentine et des recommandations pratiques, cet ouvrage consacre deux chapitres à la construction des églises et des couvents de femmes. Avec une extrême minutie, Borromeo s'y attache à décrire les dispositifs de la clôture féminine : il prévoit l'emplacement et les dimensions de chaque porte, de chaque fenêtre et des murs qui marquent la frontière entre les espaces accessibles aux visiteurs et ceux réservés aux religieuses. Ces baies sont pourvues de barreaux, de grilles, de plaques de fer percées

de petits trous et tendus de toile noire, de serrures et de verrous. Il s'attarde aussi sur l'aménagement des pièces où se déroulent les échanges entre les religieuses et les personnes du monde extérieur. Ce sont les parloirs, le confessionnal ou encore le chœur des religieuses depuis lequel elles assistent à la messe, séparées des fidèles qui prennent place dans la nef. Si les parloirs et le confessionnal doivent être facilement accessibles depuis la rue, l'articulation du chœur des religieuses à l'église doit répondre à un double objectif, c'est-à-dire permettre aux religieuses de voir le Saint Sacrement sur le maître-autel tout en les dissimulant le plus possible. Pour ce faire, Carlo Borromeo suggère la formule de « l'église double » : le chœur des religieuses doit être idéalement situé dans l'axe de la nef, c'est-à-dire derrière l'autel. Une petite porte à l'arrière du tabernacle permet alors aux religieuses de voir le Saint Sacrement et deux grilles placées de part et d'autre de l'autel les laissent entendre la voix du prêtre officiant.

- 6 Tout en esquissant une norme théorique de l'architecture conventuelle féminine, Carlo Borromeo a bien conscience que la traduction matérielle, concrète de cette norme oblige à certaines concessions. Un modèle architectural – pour être efficace – doit pouvoir être reproductible dans une large variété de situations et de contextes, c'est-à-dire faire preuve d'une certaine souplesse<sup>6</sup>. Ce traité laisse donc entrevoir une vision fonctionnelle de l'architecture, empreinte de bon sens, notamment en laissant une part de liberté aux architectes et commanditaires pour s'adapter aux possibilités du terrain<sup>7</sup>.
- 7 Diffusé à l'échelle internationale, cet ouvrage influence beaucoup d'autres, parus notamment en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Le père capucin Florent Boulanger<sup>8</sup>, le théologien Jean-Baptiste Thiers<sup>9</sup> ou encore Sébastien Cherrier, chanoine régulier de la congrégation de Notre-Sauveur<sup>10</sup>, reprennent essentiellement les formules architecturales proposées par Borromée.
- 8 Au regard de ces textes principalement adressés aux directeurs spirituels des communautés et aux clercs, on pourrait s'attendre à ce que les complexes conventuels féminins soient un véritable vecteur de normes sociales et religieuses. Pourtant la confrontation entre les usages attendus et les usages réels montre que ces solutions ont

trouvé une application assez relative dans les pratiques architecturales des congrégations féminines telles que les visitandines<sup>11</sup>, les carmélites<sup>12</sup> ou les annonciades célestes<sup>13</sup>.

## L'ordre des annonciades célestes

9 L'ordre des annonciades célestes fut fondé à Gênes

10 Gênes

en 1604, par une dame de la petite noblesse, dénommée Vittoria Fornari (1562-1617)<sup>14</sup>. Les religieuses de cette congrégation prononcent les trois vœux religieux traditionnels (pauvreté, chasteté, obéissance) auxquels elles ajoutent le vœu d'une étroite clôture<sup>15</sup>.

11 Les modalités pratiques de cette clôture font l'objet d'un long chapitre au sein de la règle de l'ordre. Elle empêche toute entrée et toute sortie sans l'autorisation des supérieurs, c'est-à-dire l'évêque ou la prieure de la communauté. Elle restreint également le nombre des visites de la famille à six par an. La règle prévoit que ces visites se déroulent dans les parloirs, les pièces sont divisées en deux par une cloison qui sépare les religieuses de leurs visiteurs. Du côté des religieuses, cette grille est munie de volets : les religieuses peuvent parler trois fois avec les volets ouverts permettant ainsi aux visiteurs de les voir et trois fois avec les volets fermés, ce qui n'autorise alors qu'une communication auditive<sup>16</sup>.

12 Outre cette clôture sévère, les annonciades célestes se caractérisent également par leur dévotion envers le Verbe Incarné, en particulier au moment de l'Annonciation<sup>17</sup>. Leur costume bleu et blanc fait d'ailleurs référence à l'habit de la Vierge<sup>18</sup> et les distingue de l'ordre des annonciades dites rouges, fondées en France au début du XVI<sup>e</sup> siècle par Jeanne de Valois<sup>19</sup>.

13 Chaque communauté d'annonciades célestes ne peut dépasser en principe le nombre de 40 religieuses<sup>20</sup>. Cette prescription de la règle est un élément important pour l'étude architecturale puisqu'elle donne la mesure des besoins de la communauté, notamment en termes d'espace bâti.

14 En comparaison avec d'autres ordres religieux féminins contemporains, comme les visitandines<sup>21</sup> par exemple, l'expansion

des annonciades célestes est restée très modeste. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, tout au plus pouvait-on compter une cinquantaine de communautés d'annonciades célestes en Europe.

## Sources pour l'étude architecturale des couvents

### Les vestiges

- 15 Suite à la suppression des ordres religieux qui survient globalement en Europe à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les complexes conventuels ont presque tous changé de fonction et ont donc subi des transformations plus ou moins profondes. À l'heure actuelle, la moitié des couvents des annonciades célestes est conservée, mais à des taux très variés allant du complexe conventuel complet à un simple piédroit de porte d'entrée.
- 16 Lorsque les bâtiments ont complètement été démolis, il a fallu faire face à une architecture que l'on peut qualifier de « fantôme », dont la matérialité a disparu<sup>22</sup>. Néanmoins, leur étude demeure possible grâce à d'autres sources qui permettent d'en reconstituer les principales caractéristiques (plan, volumes, percement, matériaux).

### Les écrits

- 17 Conservées dans les dépôts publics (archives municipales, départementales, nationales) ou dans des collections privées (notamment les communautés religieuses<sup>23</sup>), les sources écrites se sont révélées très abondantes. Au sein de cette masse documentaire, les écrits des annonciades célestes sont particulièrement intéressants pour les chercheurs, notamment pour les historiens de l'architecture. Au travers de leurs narrations (chroniques, récits de fondation, biographies de religieuses), les religieuses se positionnent souvent en historiennes de leurs bâtiments, relatant les principales étapes de la construction, depuis leur installation dans une maison jusqu'à l'achèvement d'un couvent digne de ce nom. Plus qu'une relecture de faits, ces sources manuscrites – et donc destinées avant tout à un usage interne – permettent d'approcher au plus près des

pensées des religieuses, de leurs besoins et de leurs aspirations, voire de leur conception de leur cadre de vie et leur rapport au « monde extérieur ». Ces textes font entendre la voix des commanditaires. En outre, les archives comptables (registres de comptes et des dépenses) et les documents de gestion (registre des actes capitulaires où sont consignées les décisions du chapitre, notamment en matière de construction) produits par les communautés informent sur la durée, le coût du chantier, le programme architectural et parfois même sur les noms des constructeurs. Complémentaires aux sources narratives, ces documents permettent de saisir l'enjeu économique qui conditionne lui aussi les bâtiments conventuels.

- 18 Parallèlement, les écrits émanant des instances extérieures livrent un autre point de vue sur les bâtiments. Les autorités municipales sont concernées par l'alignement des façades, tandis que les évêques contrôlent la discipline et veillent au bien-être des religieuses qui garantit l'avenir des communautés : à ce titre, le cadre architectural fait l'objet d'une certaine attention. Au moment de la suppression des communautés (fin XVIII<sup>e</sup> siècle-début XIX<sup>e</sup> siècle), des inventaires, des estimations et des descriptions précises des biens immobiliers du couvent précèdent les procès-verbaux de ventes. Enfin, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle globalement, d'autres fonds d'archives prennent le relais pour documenter l'histoire des bâtiments en fonction de leur réaffectation (écoles, casernes, dépôt municipaux, ...).

## L'iconographie

- 19 Les sources iconographiques sont tout aussi diversifiées que les sources écrites. Les plans, projetés ou relevés, permettent de se faire une idée très précise de l'étendue du complexe conventuel, de l'agencement de différentes ailes et parfois, de leur affectation spécifique (parloirs, église, chœur des religieuses, cellules, réfectoire, etc.). Toutefois, ces plans ne sont pas systématiquement conservés pour l'ensemble des couvents des annonciades célestes. Généralement gravés, les plans des villes sont souvent stéréotypés, mais ils indiquent l'emplacement du couvent au sein de la trame bâtie et permettent de le situer par rapport aux principaux pôles politiques et spirituels de la cité. Enfin, pour les périodes plus récentes,

quelques clichés des anciens bâtiments sont également conservés dans des collections particulières ou sous la forme de cartes postales.

- 20 Toutes ces sources doivent bien sûr être critiquées et considérées avec la prudence qui s'impose, mais elles offrent une véritable complémentarité, une diversité d'éclairages sur un même objet : une religieuse n'aura pas le même regard qu'un évêque, qu'un photographe ou qu'un architecte sur le couvent, mais c'est probablement cette multiplicité de points de vue qui permet d'approcher au plus près de la réalité de l'architecture conventuelle urbaine.

## Les idéaux des annonciades célestes

- 21 Si certaines communautés ont protesté contre l'application de la stricte clôture<sup>24</sup>, les annonciades célestes l'ont intégrée d'emblée et l'ont revendiquée à la fois comme un marqueur identitaire et comme un mode de vie profondément lié à leur dévotion envers le Verbe Incarné. Le bâti conventuel devient l'expression d'une identité spirituelle, mais aussi et surtout féminine<sup>25</sup>. Plus encore, la clôture stricte de ces femmes leur offre paradoxalement un moyen de s'affranchir des obligations sociales et familiales auxquelles elles seraient soumises en tant qu'épouse et mère : l'enceinte conventuelle, les grilles et les portes délimitent dès lors un espace de liberté.
- 22 Considérant cette obsession de la stricte clôture chez les annonciades célestes, on ne s'étonnera donc pas que les recommandations architecturales contenues dans leur règle soient presque limitées aux seuls dispositifs de la clôture, aux dimensions des fenêtres, des grilles et des volets percés de trous et tendus de toiles noires<sup>26</sup>, conformément aux prescriptions de Carlo Borromeo. Mais contrairement à ce dernier, la règle des annonciades célestes ne traite nullement du plan de l'édifice ni de l'agencement des espaces intérieurs.
- 23 Face à ce silence de la règle, les communautés se sont naturellement tournées vers la maison-mère de Gênes en espérant trouver auprès d'elle des conseils pratiques pour la construction de leurs bâtiments. La correspondance<sup>27</sup> envoyée à Gênes révèle le désir des

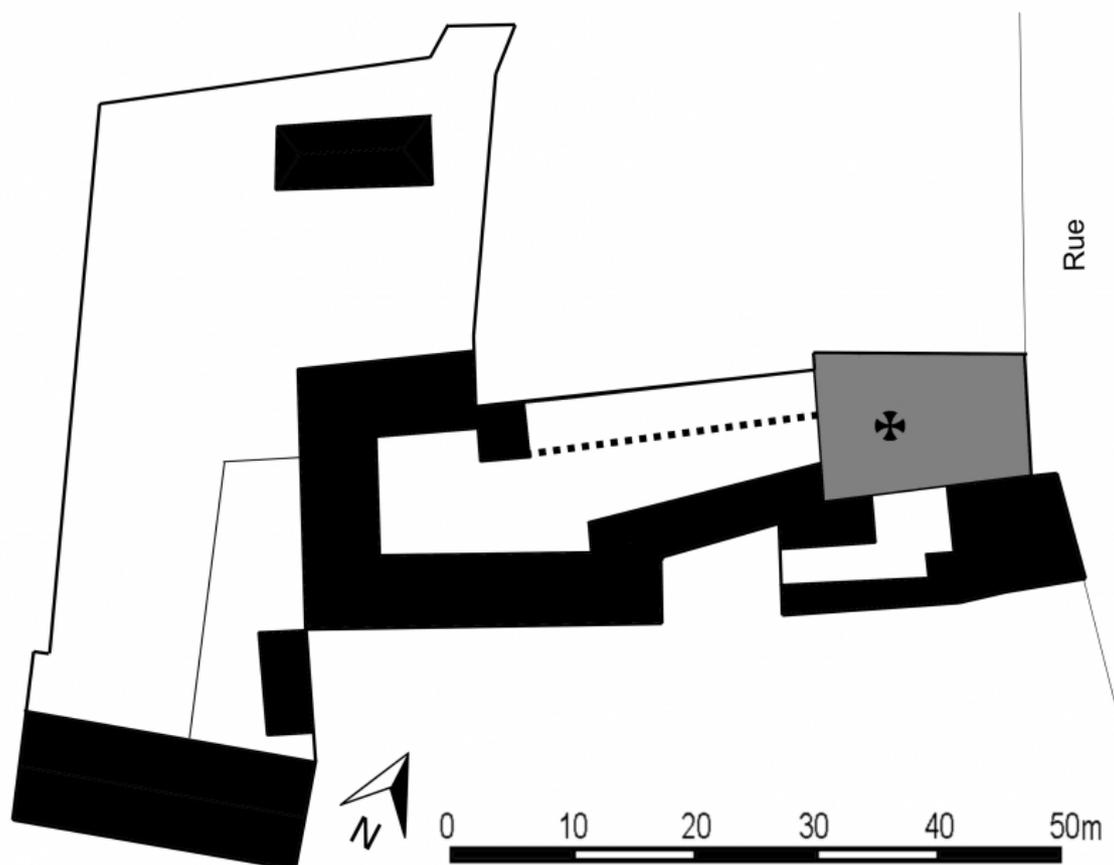
communautés de se conformer à un modèle architectural<sup>28</sup>, ainsi à Saint-Mihiel en Lorraine :

la mere prieure tacha de disposer a loisir les dessaing de batir pour au defaut du planct et modelle de seluy de gennes qu'elle avoit demande, esperant que peut estre il vindroit bien tost, car on ne sauroit pas exprimer le grand desir que nostre seigneur leurs communique de ce pouvoir conformer en toute choses a ce premier et s[ain]t monastere comme au prototipe de tous seux de cest ordre<sup>29</sup>.

- 24 D'autres couvents implantés eux aussi au nord des Alpes (Pontarlier et Saint-Claude en Franche-Comté, Nancy dans le duché de Lorraine, Saint-Denis dans le royaume de France, Lille, Tournai et Mons dans les Pays-Bas méridionaux, Haguenau et Steyr dans le Saint Empire Germanique) ont manifesté le même souhait de recevoir des plans ou des dessins qui puissent leur permettre de copier le couvent génois<sup>30</sup>.



### III. 2 : Restitution du plan-masse du couvent des annonciades célestes d'Hildesheim en 1828

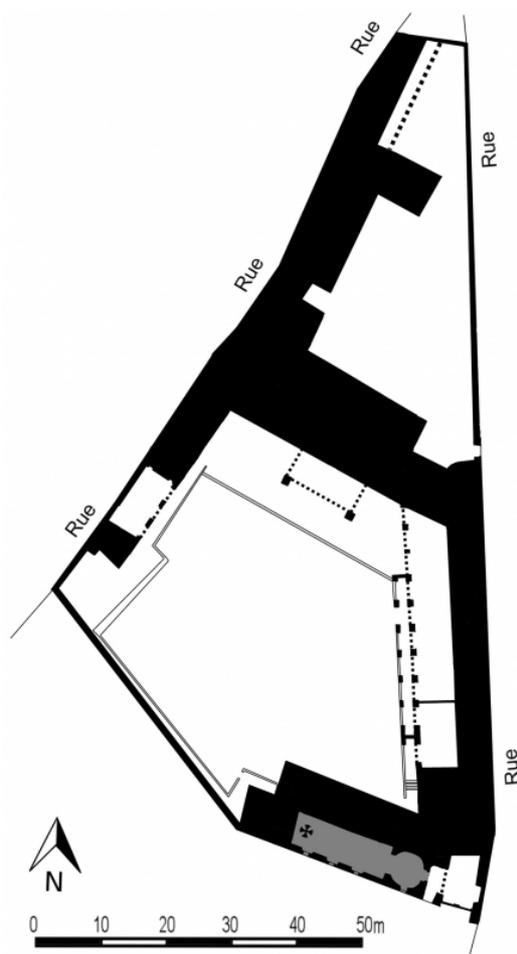


Croquis de l'auteur, d'après le plan de situation du couvent conservé aux archives diocésaines d'Hildesheim, inv. 30, n°32, p. 7

- 26 Le cloître relève de la tradition architecturale du monachisme, représenté déjà sur le plan de l'abbaye de Saint-Gall au VIII<sup>e</sup> siècle<sup>32</sup>. Cet espace fermé renvoie aussi à « l'hortus conclusus », le « jardin clos », lieu cerné de murs pour privilégier la relation à Dieu<sup>33</sup>. Les annonciades célestes n'échappent pas à cet héritage monastique. Le cloître est l'objectif architectural à atteindre, mais dans la mesure du possible. Le témoignage des religieuses d'Hildesheim (Allemagne), établies en 1668, en est révélateur : la forme du terrain les empêcha d'édifier « un couvent formé avec les 4 costez d'un cloistre, [la parcelle] n'estant pas une place quarrée, mais longue et estroicte »<sup>34</sup>. La restitution du plan du couvent au XIX<sup>e</sup> siècle traduit clairement les contraintes du parcellaire urbain (ill. 2). Mobilisant le front de rue, l'église et les parloirs ont été construits rapidement après

l'installation de la communauté, c'est-à-dire entre 1669 et 1670. Faute de pouvoir gagner de l'espace en bord de rue, l'extension des bâtiments s'est opérée dans un second temps vers les jardins situés à l'arrière. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les religieuses édifièrent un ample corps en U, abritant au rez-de-chaussée des pièces communautaires plus spacieuses et à l'étage, des cellules individuelles qui sont prescrites par la règle. Le nouveau bâtiment était connecté à l'église par une galerie ouverte sur une cour intérieure.

### III. 3: Restitution du plan-masse du premier couvent des annonciades célestes de Gênes au XIX<sup>e</sup> siècle



Croquis de l'auteur, d'après le projet de l'ingénieur Alessandro Tellardi, conservé aux Archives historiques de la commune de Gênes, Fonds de l'administration municipale (1860-1910), n°1027-1

- 27 Comme beaucoup d'autres complexes, le couvent de la maison-mère de Gênes n'adoptait pas la forme du cloître. Construit en plusieurs phases sur une parcelle triangulaire à la convergence de deux rues,

son plan est même particulièrement irrégulier (ill. 3). Pourtant, il est nécessaire de rappeler que cet ensemble conventuel était considéré par toutes les communautés de l'ordre comme un modèle architectural. Où son influence s'est-elle dès lors exprimée ? L'analyse de l'ensemble des couvents des annonciades célestes a révélé qu'ils se distinguaient tous les uns des autres. Même si des tendances générales ont pu être dégagées, il n'existait pas deux couvents qui adoptaient strictement la même organisation<sup>35</sup>. Il faut donc supposer que les plans ou les dessins envoyés par Gênes ont servi de guides pour la distribution intérieure des pièces, la fabrication des grilles ou encore leur position au sein du complexe conventuel.

- 28 Manifestement, les contraintes urbaines qui pèsent sur l'architecture conventuelle, ont souvent pris le pas sur les désirs des annonciades célestes, les obligeant parfois à renoncer au plan traditionnel en cloître.

## Les réalités de l'architecture urbaine

- 29 Conformément aux décrets du concile de Trente, les annonciades célestes se sont installées exclusivement en milieu urbain, non sans inconvénient. Le réseau viaire, la densité des constructions au sein de l'enceinte urbaine, la forme de la parcelle initiale et les opportunités d'acquérir les terrains contigus sont autant de paramètres qui façonnent les bâtiments : l'orientation de l'église, l'emplacement des espaces accessibles au public (parloirs, église) et des ailes réservées aux religieuses sont influencés par les contraintes du site.
- 30 La distribution intérieure des pièces sera elle aussi conditionnée par l'organisation des corps de bâtiment, tout en faisant l'objet d'une attention toute particulière en raison de la clôture qui sépare physiquement les religieuses du prêtre et des visiteurs. Pour rappel, Carlo Borromeo préconisait de construire idéalement le chœur des religieuses derrière l'autel de l'église. Comme chez les visitandines<sup>36</sup>, cette recommandation n'a trouvé qu'un écho très relatif dans la production architecturale des annonciades célestes. Seule une dizaine de couvents ont adopté le système du chœur axial, tandis que

plus d'une vingtaine a eu recours au chœur latéral, ce qui peut sans doute s'expliquer par l'espace disponible ou non sur la parcelle<sup>37</sup>.

- 31 Les limites budgétaires entrent également en jeu lorsqu'émergent les projets d'acquisition d'une maison, d'un terrain, puis d'édification de nouvelles ailes, voire de reconstruction du couvent. Les revenus des annonciades célestes reposent en premier sur les dots des nouvelles recrues fixées par l'évêque et dont le montant varie d'une ville à l'autre. À cela s'ajoutent des rentes et des dons privés. Pour boucler leur budget, certaines communautés louent des maisons à des particuliers. D'autres vendent les récoltes de leur potager ou perçoivent les bénéfices de leurs terres agricoles situées dans les campagnes environnantes<sup>38</sup>. Au sein de l'ordre, certaines communautés d'annonciades célestes s'en sortent mieux que d'autres, mais au regard des communautés de visitandines installées dans la même ville (par exemple Paris<sup>39</sup> ou Annecy<sup>40</sup>), elles vivent rarement dans l'opulence. À partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, trois communautés (Lyon, Tours et Avignon) ont été fermées par les supérieurs en raison de leur endettement, tandis que d'autres ne doivent leur salut qu'à l'aide apportée par la « Commission des réguliers et des secours » qui est créée à Paris en 1727<sup>41</sup>. À Tours, les difficultés financières transparaissent dans les bâtiments : jusqu'à la suppression de la communauté en 1772, le couvent se compose d'une simple succession de maisons particulières le long de la rue, visibles sur le plan cadastral de la ville : faute de ressources, les religieuses n'ont pu construire qu'une ou deux nouvelles ailes dans les jardins<sup>42</sup>. À l'inverse, la richesse se perçoit souvent dans la décoration intérieure des bâtiments, notamment dans le second couvent de l'ordre à Gênes où le chœur des religieuses est orné de stucs et de fresques en trompe-l'œil (ill. 4).

### III. 4 : Vue intérieure du chœur des religieuses dans le deuxième couvent des annonciades célestes de Gênes, vers 1950



Monastero della Santissima Annunziata ed Incarnazione (San Cipriano)

- 32 Si l'église de Steyr (Autriche) déploie un décor qui laisse lui aussi peu de doute sur l'aisance du groupe (ill. 5), la sobriété des parties conventuelles traduit une forme de modestie. À Besançon, les annonciades célestes confient la reconstruction de la façade de leurs parloirs à l'architecte Charles-François Longin et le projet est soumis à la municipalité pour approbation en août 1784.

### III. 5 : Ancienne église des annonciades célestes de Steyr, état actuel



Cliché auteur

- 33 D'emblée, les autorités reprochent la monotonie de la façade, à laquelle l'architecte répond qu'un « architecte prudent doit faire attention aux qualités de celui pour qui il bâtit : il seroit indécent de proposer une façade élégante décorée de fronton, balustrades, etc à de pauvres religieuses qui en tout doivent garder la monotonie »<sup>43</sup>. Le parti architectural retenu doit donc s'accorder à sa fonction et au statut des occupantes, c'est-à-dire faire preuve de convenance et de bienséance, deux termes qui sont définis par l'architecte Jacques-François Blondel dans son *Cours d'architecture*<sup>44</sup>.

On dit qu'un bâtiment a de la convenance, lorsqu'on a remarqué que sa disposition extérieure & les principales parties de sa décoration sont absolument relatives à l'objet qui a donné lieu à ériger l'édifice, lorsque l'esprit de convenance y préside, que la bienséance est y exactement observée, que l'Ordonnateur a prévu dans toute son ordonnance, le style & le caractère dont il devoit faire choix, pour

exprimer en particulier dans l'embellissement de nos Temples, de la décence [...]. Un édifice doit, au premier regard, s'annoncer pour ce qu'il est <sup>45</sup>.

34 La bienséance concerne quant à elle la décoration de l'édifice :

En architecture on se sert du terme de bienséance pour désigner l'assortiment du style de l'ordonnance avec le choix des ornements. Par exemple, c'est manquer à la bienséance, que de faire usage d'attributs prophanes dans les monuments sacrés [...], d'employer une multitude de membres d'Architecture où la simplicité doit avoir le pas <sup>46</sup>.

35 Ces notions de « caractère », « style », « bienséance » sont importantes pour comprendre l'architecture à l'époque moderne. Elles montrent combien la composition d'une façade et le traitement de son décor ne sont pas laissés au hasard, mais relèvent d'une conception de l'architecture comme le reflet matériel de la société urbaine au sein de laquelle participent – malgré elles – les communautés religieuses féminines.

36 Comme d'autres typologies architecturales, le couvent résulte d'une interaction entre les souhaits des commanditaires, les enjeux sociaux, économiques et spirituels et les contraintes matérielles des chantiers de construction en milieu urbain. Dans le cas des communautés religieuses féminines, les enjeux sont particulièrement prégnants depuis que le concile de Trente a réaffirmé la double nécessité d'enfermer les femmes dans une stricte clôture tout en les obligeant à vivre en milieu urbain sous le contrôle des évêques et de la société civile. Les congrégations féminines doivent donc sans cesse relever le défi de concilier esprit de retraite et insertion dans le monde.

37 Au sein de la multitude des ordres féminins fondés dans le sillage du concile de Trente, les annonciades célestes se caractérisent par leur costume et leur spiritualité, mais surtout par leur obsession de la stricte clôture. Les recommandations de leur règle se résument à une série de prescriptions très minutieuses des grilles fermées de volets, des portes à serrures multiples, du tour qui pivote dans le mur pour transmettre des objets. Autant de dispositifs qui divisent les espaces intérieurs du couvent, mais aussi lui confèrent une allure de « forteresse monastique » avec ses fenêtres à barreaux et ses hauts

murs. Ces infrastructures qui matérialisent la clôture des religieuses sont véhiculées par les écrits de quelques théoriciens et par la règle de l'ordre comme les principales préoccupations à accorder au matériel, au visible puisqu'elles sont indispensables aux religieuses, comme au monde extérieur.

- 38 Face à l'idéal de la clôture, l'installation en milieu urbain pose un problème majeur aux annonciades célestes qui doivent trouver des solutions concrètes pour construire leurs couvents. Si certains ordres ont bénéficié d'un plan-type mis au point par les fondateurs, les annonciades célestes ont géré au cas par cas les questions liées aux formes et à la mise en œuvre des bâtiments. Le plan du couvent génois, érigé au rang de modèle et rêvé comme un idéal architectural par toutes les annonciades, malgré son évidente hétérogénéité, n'a pas concrètement permis de produire une architecture normalisée ni de favoriser une esthétique particulière. La diversité des réalisations architecturales bâties pour et parfois par les annonciades célestes montre leur grande capacité d'adaptation aux possibilités offertes par chaque parcelle.
- 39 Bien qu'ils prétendent précisément s'en détacher, les complexes conventuels et les communautés qu'ils abritent s'inscrivent dans un espace urbain et dans une société avec laquelle ils interagissent. Sur le terrain, la réalité économique des chantiers et les contraintes inhérentes aux parcellaires urbains prennent souvent le pas sur les idéaux des annonciades célestes, mais elles n'ont pas empêché les religieuses de se forger un imaginaire architectural dont leurs écrits témoignent encore<sup>47</sup>.

## NOTES

---

1 Julie PIRONT, *Empreintes architecturales de femmes sur les routes de l'Europe : étude des couvents des annonciades célestes fondés avant 1800*, thèse de doctorat inédite en histoire de l'art, Université catholique de Louvain, 2013.

2 Giuseppe ALBERGIO (dir.), *Le magistère de l'Eglise. Les Conciles œcuméniques*, t. II-2. *Les décrets : De Trente à Vatican II*, éd. fr. sous la dir. d'André DUVAL et ALII, Paris, 1994, p. 1581.

- 3 Marie-Élisabeth HENNEAU, « Les débats relatifs à la clôture des moniales aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Discours croisés entre deux mondes », dans Isabelle HEULLANT-DONAT, Julie CLAUSTRE, Élisabeth LUSSET (dir.), *Enfermements : le cloître et la prison (VI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.)*, Paris, 2011, p. 261.
- 4 Philippe GUIGNET, « De la clôture et de ses usages », *Histoire, économie et société*, 2005-3, p. 324 ; voir aussi Marie-Élisabeth HENNEAU, « La clôture chez les cisterciennes du pays mosan : une porte entr'ouverte... », dans *Les religieuses dans le cloître et dans le monde : des origines à nos jours [actes du deuxième colloque international du CERCOR, Poitiers, 1988]*, Saint-Etienne, 1994, p. 615-633.
- 5 Les « Instructions » de Carlo Borromeo ont été rééditées par Paola BAROCCHI (dir.), *Tratti d'arte del cinquecento fra manierisme e controriforma*, 3. C. Borromeo – Ammannati – Bocchi – R. Alberti – Comanini, Bari, 1962, p. 1-113.
- 6 Comme l'a démontré Saverio STURM, *L'architettura dei Carmelitani scalzi in età barocca. 1, Principii, norme e tipologie in Europa e nel Nuovo Mondo*, Rome, 2006, p. 9.
- 7 Carlo Borromeo concède notamment que les églises ne soient pas orientées si la parcelle ne le permet pas. Paola BAROCCHI (dir.), *op.cit.*, p. 86-87.
- 8 Florent BOULANGER, *Traitez de la closture des religieuses : leur enseignant l'obligation que toutes y ont ; Pourquoi elles en peuvent sortir ; qui y entrer et avoir accez aux Parloirs. Avec un sommaire de tout, pour celles qui la gardent étroitement, très utiles à tous ceux qui ont la charge de leur conduite*, Paris, 1629. Une notice biographique de Florent Boulanger a été publiée dans Pierre MORACCHINI, « Notes sur les origines des récollets de France parisienne », dans *Écrire son histoire : les communautés régulières face à leur passé (Travaux et recherches du C.E.R.CO.R., 18)*, Saint-Etienne, 2005, p. 471.
- 9 Jean-Baptiste THIERS, *Traité de la clôture des religieuses où l'on fait voir par la tradition et les sentimens de l'Église que les religieuses ne peuvent sortir de leur clôture, ni les personnes étrangères y entrer, sans nécessité*, Paris, 1681.
- 10 Sébastien CHERRIER, *Histoire et pratique de la clôture des religieuses selon l'esprit de l'Eglise et la jurisprudence de France*, Paris, 1764.
- 11 Laurent LECOMTE, « La fortune des Instructiones de saint Charles Borromée en France : le programme architectural de la Visitation »,

dans Sabine FROMMEL et Flaminia BARDATI (dir.), *La réception des modèles cinquecenteschi dans la théorie des arts français au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Genève, 2010, p. 237-256.

12 Laurent LECOMTE, « 'L'église intérieure' : le chœur des religieuses en France à l'époque post-tridentine », dans Sabine FROMMEL et Laurent LECOMTE (dir.), *La place du chœur. Architecture et liturgie du Moyen Age aux Temps Modernes [Actes du colloque de l'EPHE, Paris, 2007]*, Paris, 2012, p. 205.

13 Julie PIRONT, *op. cit.*, p. 331-333.

14 Parmi les multiples récits de la vie de Vittoria Fornari publiés depuis le 17<sup>e</sup> siècle, citons : Ferdinando MELZIO, *La vie admirable de la bienheureuse mère Marie Victoire, fondatrice des religieuses de l'annonciade de Gennes*, trad. fr. par le père jésuite Guyon, Lyon, 1631 ; Fabio Ambrosio SPINOLA, *Vie de la Mère Marie-Victoire Fornari, fondatrice de l'ordre de l'Annonciade Céleste*, trad. fr. par le père jésuite Charles le Breton, Paris, 1662 ; Pierre COLLET, *Vie de la vénérable mere Victoire Fornari, fondatrice de l'ordre des annonciades célestes, avec l'abrégé de la vie de la vénérable mere Marie-Magdeleine Lomellini Centurion, religieuse du même Ordre ; et d'Étienne Centurion, décédé prêtre religieux de la Congrégation des Clercs Réguliers, dits Barnabites*, Paris, 1771 ; Ferdinand DUMORTIER, *Compendio della vita della beata Maria-Vittoria De Fornari Strata, fondatrice delle Annunziate celesti in Genova (1562-1617)*, Gênes, 1918 ; « Fornari (Maria Vittoria) », dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 17, Paris, 1971, col. 1095 ; Urbino BONZI DA GENOVA, « Mémoire autobiographique de la Bienheureuse Marie Victoire de Fornari Strata », *Revue d'ascétique et de mystique*, n°72, 1937, p. 394-403 ; Paolo FONTANA, *Memoria e santità. Agiografia e storia nell'ordine delle annunziate celesti tra Genova e l'Europa in antica regime*, Rome, 2008.

15 *Constitutions des reverendes meres du Monastere de l'Annonciade de Gennes, fondées l'année de nostre salut 1604*, Paris, 1626, p. 23-28, 42-43 et 93-94.

16 *Ibid.*, p. 43-67 et 72-77.

17 *Ibid.*, p. 16-17. Voir aussi les *Méditations sur les constitutions des religieuses de l'ordre de l'Annonciade Celeste*, Lyon, 1688.

18 *Constitutions des reverendes meres du Monastere de l'Annonciade de Gennes, fondées l'année de nostre salut 1604*, Paris, 1626, p. 28.

19 Sur les annonciades de France, voir notamment Dominique DINET, Pierre MORACCHINI et sœur Marie-Emmanuel PORTEBOS, *Jeanne de France et*

*l'Annonciade* [Actes du colloque international de l'Institut catholique de Paris, 2002], Paris, 2004.

20 *Constitutions des reverendes meres du Monastere de l'Annonciade de Gennes, fondées l'année de nostre salut 1604*, Paris, 1626, p. 20-22.

21 Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les visitandines ont établis 124 couvents dans les seules limites du royaume de France. Dominique JULIA, « L'expansion de l'ordre de la Visitation aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles », dans *Visitation et visitandines aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles* [Actes du colloque international du CERCOR, Annecy, 1999], Saint-Etienne, 2001, p. 115-176.

22 Julie PIRONT, « Étudier l'architecture-fantôme : concept et méthodologie appliquée aux couvents disparus », *L'année Mosaique. Revue des jeunes chercheurs en sciences humaines*, 2015 (sous presse).

23 Les principaux dépôts privés des archives des annonciades célestes sont actuellement la maison-mère de Gênes implantée à San Cipriano (banlieue de Gênes) et au dépôt d'art sacré à Langres qui occupe une partie des bâtiments de l'ancien couvent des annonciades célestes.

24 Voir notamment Geneviève REYNES, *Couvents de femmes. La vie des religieuses cloîtrées dans la France des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1987, p. 201-202 ; Pierre MORACCHINI, « La mise sous clôture des sœurs grises », dans *Les religieuses dans le cloître et dans le monde : des origines à nos jours op. cit.*, p. 635-658 ; Marie-Élisabeth HENNEAU, « Les débats relatifs à la clôture des moniales aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Discours croisés entre deux mondes », dans Isabelle HEULLANT-DONAT, Julie CLAUSTRE et Élisabeth LUSSET (dir.), *Enfermement...*, op. cit., p. 261-274.

25 Marie-Élisabeth HENNEAU, « Notion d'identité(s) et monde régulier. Quelques réflexions au regard d'un ordre de contemplatives à l'époque moderne », *Trajecta*, vol. 18, 2009-3, p. 195-208.

26 *Constitutions des reverendes meres du Monastere de l'Annonciade de Gennes, fondées l'année de nostre salut 1604*, Paris, 1626, p. 39-40 et 78-79.

27 Ces lettres sont essentiellement conservées auprès des annonciades célestes de Gênes, établies aujourd'hui au Monastero della Santissima Annunziata e Incarnazione à San Cipriano, dans la banlieue génoise. D'autres lettres sont également connues sous la forme de copies manuscrites, réalisées au début du XX<sup>e</sup> siècle par les annonciades célestes de Langres et compilées en registres. Ces « cahiers de fondation » sont conservés au dépôt d'art sacré à Langres.

- 28 Ce désir de reproduire un cadre architectural s'inscrit dans une volonté plus large de tendre vers une parfaite observance de la règle en se conformant aux pratiques de la maison-mère. C'est d'ailleurs pour ces raisons que les « coutumes » des annonciades célestes de Gênes sont traduites à partir de 1625, imprimées et diffusées auprès des autres communautés. *Coutumes et exercices qui se pratiquent au monastère de l'Annonciade de Gênes*, s. l., 1640.
- 29 San Cipriano, Monastero della Santissima Annunziata ed Incarnazione, Fondations n°36 : *Bref relation de la fondation du monaster de la Tres sainte annontiate de Genne fondee a saint mihiel en lorrain le vingte et unime novembre mil six cens dix neuf*, vers 1630, non paginé.
- 30 Julie PIRONT, *op. cit.*, vol. 1, p. 288-291.
- 31 *Coutumier et Directoire pour les sœurs religieuses de la Visitation Sainte Marie*, Paris, 1628 ; *Cérémonial pour l'usage des religieuses carmelites deschaussees de l'ordre de Nostre Dame du Mont Carmel erigé en France selon la premire Regle*, s.l., 1659.
- 32 Maurice ESCHAPASSE, *L'architecture bénédictine en Europe*, Paris, 1963, p. 14-20 ; John-Henry NEWMAN, Raymond OURSEL et Léo MOULIN, *L'Europe des monastères*, La-Pierre-qui-vire, 1985, p. 159-162.
- 33 Philippe GUIGNET, « De la clôture et de ses usages », dans *Histoire, économie et société*, Paris, 2005-3, p. 323.
- 34 Paris, Archives nationales, L 1040 (9) : *Récit français des principaux événements survenus au couvent des annonciades célestes de Hildesheim en 1668-1670*, ms, XVII<sup>e</sup> siècle, p. 12v.
- 35 Julie PIRONT, *op.cit.*, vol. 1, p. 306-314.
- 36 Laurent LECOMTE, « La fortune des *Instructiones* de saint Charles Borromée en France : le programme architectural de la Visitation », dans Sabine FROMMEL et Flaminia BARDATI (dir.), *La réception des modèles cinquecenteschi...*, *op.cit.*, Genève, 2010, p. 237-256.
- 37 Julie PIRONT, *op.cit.*, vol. 1, p. 331-334.
- 38 *Ibid.*, p. 204-211.
- 39 Marie-Ange DUVIGNACQ-GLESSGEN, *L'ordre de la Visitation à Paris aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1994, p. 173-198.
- 40 Roger DEVOS, *L'origine sociale des Visitandines d'Annecy aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : vie religieuse féminine et société*, Annecy, 1973, p. 220.

41 Les archives de la Commission des Secours sont conservées aux Archives nationales de Paris, cote G9 77 à 171.

42 Tours, archives départementales d'Indre-et-Loire, G 197 : *Plan minute des Bains et fief des Bains en la ville de Tours* [entre 1779 et 1790] ; Sophie LAMIRAULT-SORIN, « Le couvent des annonciades célestes de Tours », *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, t. 52, 2006, p. 235-243.

43 Arch. mun. Besançon, DD 20/135 : « Réponse aux observations de Monsieur le contrôleur de la cité, touchant le dessein de façade qui a été présenté à Messieurs les Vicomtes Mayeurs de ladite Cité Royale de Besançon » (23 août 1784).

44 Richard Louis CLEARY, *Jacques-François Blondel and the notion of architectural convenance*, mémoire de licence, Université de Wisconsin, 1977. Dans une perspective plus large, voir Werner SZAMBIEN, « Bienséance, convenance et caractère », *Les cahiers de la recherche architecturale*, n°18, 1985, p. 38-43.

45 Jacques-François BLONDEL, *Cours d'architecture ou Traité de la décoration, distribution & construction des bâtiments*, vol. 1, Paris, 1761, p. 389-390.

46 *Ibid.*, p. 389-390, note k.

47 J'ai abordé ce sujet au cours d'une communication présentée au colloque *Architectures fictives. Écriture et architecture de l'Antiquité à nos jours* (Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, 23-25 octobre 2014), sous le titre « De la " pauvre establie " à la " petite merveille " : l'architecture conventuelle entre réalité matérielle et imaginaire spirituel au travers des écrits des annonciades célestes ». La publication des actes est programmée.

## ABSTRACTS

---

### Français

Depuis 1563, les ordres religieux féminins sont confrontés au grand paradoxe que leur imposent les décrets du concile de Trente : vivre en étroite clôture tout en s'implantant en milieu urbain. Pour répondre à cette double exigence, quelques théoriciens – tels que Carlo Borromeo – ont proposé une série de recommandations architecturales derrière lesquelles transparaissent les enjeux religieux et sociaux de l'architecture conventuelle féminine. Mais l'installation d'un ordre cloîtré en ville ne se fait pas sans compris vis-à-vis des normes et des traditions du monachisme occidental : l'examen des vestiges et des sources (écrites et iconographiques) des complexes conventuels des annonciades célestes, ordre de chanoinesses

régulières fondé en 1604 à Gênes, a révélé la diversité des réalisations architecturales liées aux contraintes inhérentes du terrain. Cette communication envisage les différentes sources de l'étude architecturale des couvents féminins, avant de mener une réflexion sur les enjeux, mais aussi les idéaux et les contraintes qui sous-tendent l'architecture conventuelle, au carrefour de l'histoire des femmes, de la religion, de la société et de la culture des Temps Modernes.

### **English**

Since 1563, female religious orders are faced with the paradox imposed by the decrees of the Council of Trent: to live in streng enclosure while establishing in urban areas. To meet these two requirements, some theorists – such as Carlo Borromeo – proposed a series of architectural recommendations which reflected the religious and social issues of female monastic architecture. But the installation of a cloistered order in the city doesn't occur without compromising the standards and traditions of western monasticism: the study of the remains and (written and iconographic) sources of the conventual complexes of the “Annonciades célestes”, order of regular canonesses founded in 1604 in Genoa, revealed the diversity of architectural achievements related to constraints of the field.

This paper presents the different sources of the architectural study of female convents before reflecting on the issues, but also the ideals and constraints underlying the convent architecture at the crossroads of the history of women, religion, society and culture of Modern Times.

## **INDEX**

---

### **Mots-clés**

Histoire de l'architecture, Couvents, Femmes, Temps Modernes

### **Keywords**

History of architecture, Convents, Women, Modern period

## **AUTHOR**

---

### **Julie Piront**

FRS-FNRS et Université de Liège, *Transitions*  
IDREF : <https://www.idref.fr/243259522>

# L'architecture au service de la santé : l'exemple du dispensaire antituberculeux de Barcelone (1934-1936)

Celia Miralles Buil

## OUTLINE

---

La construction d'un édifice sain pour diffuser la santé

Une influence saine sur le quartier

Un édifice qui impose la marque de la *Generalitat*

Donner à voir le poids politique de la *Generalitat*

Refléter la coordination de la Lutte Antituberculeuse par la *Generalitat*

Le Dispensaire comme centre névralgique de la lutte antituberculeuse

## TEXT

---

- 1 L'Architecture ne doit pas trouver étrange qu'on la soumette à une autre autorité, dans certains cas particuliers où la science intervient en traitant des choses qui sont au-dessus d'elle-même », disait Jean Badovici, un architecte du mouvement moderne<sup>1</sup> dans un numéro consacré à l'architecture hospitalière de sa revue *Architecture Vivante* en 1933<sup>2</sup>. Expliquant par la suite comment construire un hôpital, l'auteur insiste surtout sur le fait que l'architecte doit prendre en compte les normes de l'hygiène moderne dans ses plans : « Dans l'architecture des hôpitaux, tout est nouveau, tout a ressenti vivement l'influence du temps, des évolutions accomplies, et, sous ce rapport, nous avons tout intérêt à prendre contact direct avec la Science.<sup>3</sup> Les architectes modernes<sup>4</sup> ne furent pas les seuls à vouloir construire des édifices de santé en suivant les découvertes scientifiques. De manière générale, le patrimoine bâti des lieux de soins reflète l'évolution des normes d'hygiène, et chaque bâtiment l'état des connaissances scientifiques à un moment donné<sup>5</sup>. À Barcelone par exemple, la construction de l'hôpital de la Santa Creu i Sant Pau entre 1901 et 1930 par l'architecte moderniste Lluís Domenech<sup>6</sup>, témoigne de l'air du temps. Dans l'optique de la théorie miasmatique, il est construit aux limites de la ville, et s'organise en petits pavillons dans lesquels sont isolés chacun des

services afin d'éviter la diffusion de la maladie et de favoriser l'aération<sup>7</sup>. Selon la même logique, les sanatoriums sont les établissements qui symbolisent un moment de la lutte antituberculeuse, mais ils illustrent aussi le lien particulièrement fort entre architecture et santé, puisque la construction des bâtiments suit des normes très strictes et un type d'architecture imposée<sup>8</sup>. Plus encore, ce type d'établissement a été particulièrement étudié comme exemple d'imposition de normes incluant des normes de contrôle de l'individu par le bâti et illustre le rôle actif qui peut être attribué à l'architecture dans ce que l'on considère être la lutte contre la maladie.

- 2 Dans cet article, nous souhaitons montrer comment la construction architecturale reflète l'évolution de la médecine et les priorités du moment, mais aussi comprendre pourquoi elle s'articule également comme une réponse à la maladie. Pour ce faire, nous nous centrons sur un cas d'étude, celui de la construction du dispensaire antituberculeux de la *Generalitat de Catalunya* entre les années 1934 et 1936.
- 3 Le départ du roi Alfonso XIII et la proclamation de la seconde république espagnole en 1931 consacrent un modèle décentralisé basé sur des autonomies qui conduit au transfert de nombreuses compétences décisionnelles, dont la santé publique, depuis l'État et la Province vers la *Generalitat de Catalunya*<sup>9</sup>. La restructuration de la lutte antituberculeuse, commencée avec la création du Service d'assistance sociale aux tuberculeux en 1919 à l'époque de la *Mancomunitat de Catalunya*<sup>10</sup>, est réactivée et dirigée par Lluís Sayé, un éminent phthisiologue. En 1934, Josep Dencàs, Conseiller de Santé Publique, s'appuie sur les rapports de Lluís Sayé pour annoncer la construction d'un dispensaire central qu'il confie aux architectes modernes du GATCPAC<sup>11</sup>, proches de Le Corbusier<sup>12</sup>.
- 4 Construit selon les normes de l'hygiène moderne, ainsi que le préconisait Jean Badovici, il est aussi un édifice prestigieux et la principale réalisation effective de la *Generalitat* en matière de santé publique. En ce sens, il cristallise tous les enjeux de la lutte antituberculeuse telle qu'elle est pensée et menée par les pouvoirs publics et critiquée par ses opposants.

## La construction d'un édifice sain pour diffuser la santé

- 5 La construction du dispensaire central entend respecter les normes d'hygiène et reflète la manière de concevoir la prévention antituberculeuse. Mais elle permet aussi de concrétiser la lutte contre la maladie, qui, à cette époque, est liée à l'espace et notamment à l'hygiène. En effet, toute l'attention est centrée autour du bacille et pour endiguer la maladie, il faut éliminer le microbe de la ville, ce qui passe par une action ponctuelle sur l'espace. Il faut encore chasser la poussière qui cache le crachat sec et le microbe toujours virulent et trouver des solutions pour permettre l'ensoleillement, le soleil ayant une action bénéfique pour détruire le germe<sup>13</sup>. C'est suivant cette logique que le dispensaire s'articule comme un espace sain, pour les malades qui y sont reçus d'abord, mais aussi plus généralement pour tous les habitants du quartier.
- 6 Le dispensaire apparaît d'abord comme une construction rationnelle, pensée à partir d'une série de recherches et d'observations en Europe, et fruit de la collaboration active entre architectes et médecins. Lluís Sayé comme Joan Bautista Subirana, architecte chargé du projet, réalisent un voyage d'étude en Europe avec comme objectif de s'inspirer des édifices les plus novateurs et les mieux adaptés à la lutte antituberculeuse, citons notamment la référence dans leurs écrits de l'Institut Benito Mussolini de Milan, inauguré en 1934 et dont ces acteurs entendent s'inspirer fortement afin de construire un établissement parfaitement adapté à sa fonction<sup>14</sup>.
- 7 En effet, la place accordée au bâti est prépondérante dans la lutte antituberculeuse, et rien ne doit être laissé au hasard. À la suggestion faite par plusieurs médecins hostiles au projet de réhabiliter quelques hangars disséminés dans la ville afin de diffuser au mieux la santé dans l'espace, le conseiller de Santé publique, Josep Dencàs répond par la négative<sup>15</sup>. Il est pour lui nécessaire de construire un édifice sain, qui réponde aux exigences modernes de la médecine, dans lequel les médecins puissent exercer leurs fonctions et qui soit un havre de paix pour les patients sans risquer l'infection. Il justifie encore le choix des architectes modernes par la nécessité d'adopter des formes et des matériaux simples, seuls adéquats pour lutter

contre la maladie. Tout le dispensaire suit avec précision les directives des médecins, de la structure du bâti jusqu'à la disposition des pièces et l'organisation intérieure<sup>16</sup>.

### **III. 1 : Jardin intérieur de l'ancien dispensaire antituberculeux de la Generalitat, 2014, Barcelone**



Cliché auteur

**III. 2 : Ancien dispensaire antituberculeux de la Generalitat : exposition plein sud  
des deux principales façades, 2014, Barcelone**



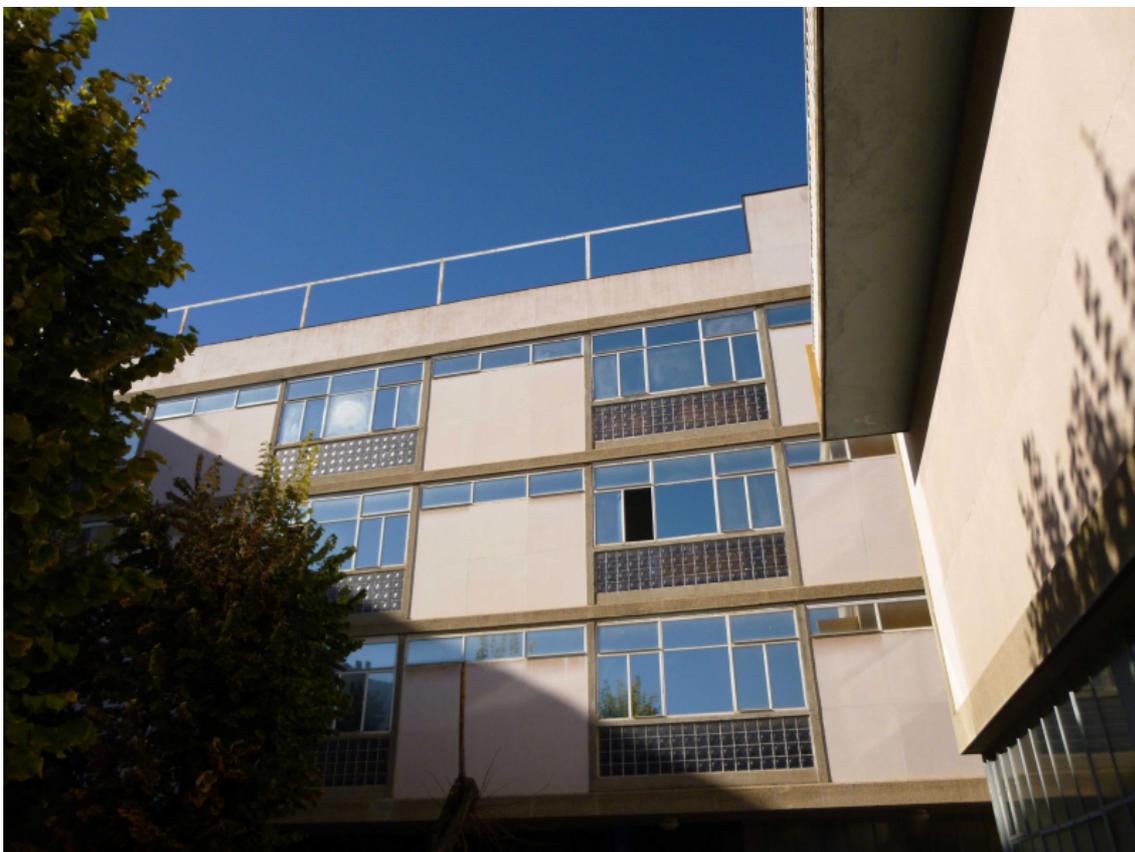
Cliché auteur

**III. 3 : Vue de la façade nord de l'ancien dispensaire antituberculeux (vue depuis la rue Torres Amat), 2014, Barcelone**



Cliché auteur

### III. 4 : Fenêtres côté sud de l'ancien dispensaire antituberculeux (vue depuis le jardin), 2014, Barcelone



Cliché auteur

- 8 Au niveau de la structure du bâti d'abord, les architectes sont guidés par deux préoccupations essentielles, l'aération et surtout la lumière. L'édifice se décompose en trois blocs, dont deux blocs principaux qui forment un L exposé au sud, laissant place à un grand jardin intérieur qui permet de faire entrer la lumière dans toutes les pièces du bâtiment et notamment dans les couloirs (Ill. 1 et 2). À l'orientation des bâtiments s'ajoute la multiplication des fenêtres sur toute la longueur, qui sont conçues pour être les plus larges possible (Ill. 3). Ces ouvertures sont prolongées par une façade composée de carreaux opaques, qui filtrent l'intensité lumineuse des rayons directs mais contribuent à diffuser la lumière dans toutes les pièces et le couloir (Ill. 4). Les dimensions de ces fenêtres sont modulables ce qui permet aussi de varier l'orientation et donc d'obtenir une ventilation transversale comme l'explique Antonio Pizza :

Pour obtenir cette ventilation transversale, les fenêtres ont des panneaux basculants qui s'ouvrent à la hauteur du toit de manière à ce que les personnes qui se trouvent à l'intérieur de la pièce ne sentent pas un seul courant d'air bien que celui-ci se renouvelle.<sup>17</sup>

- 9 L'importance de la lumière se retrouve à la fois dans les travaux des médecins de l'époque et dans ceux des architectes du GATCPAC. Ces derniers publient notamment dans la revue AC des calculs précis sur la taille que doivent avoir les édifices construits, afin que la nouvelle construction n'empêche pas la lumière d'arriver à tous les étages des bâtiments voisins<sup>18</sup>. Quant aux médecins, non seulement leurs travaux font maintes fois écho à l'action bénéfique du soleil, mais leurs recommandations aux patients et les nombreuses annotations des infirmières visiteuses du dispensaire sur l'ensoleillement des logements confirment que cette préoccupation est pour eux essentielle afin de comprendre le déclenchement de la maladie<sup>19</sup>. Ajoutons encore que le toit plat du bâtiment est conçu pour être une terrasse réservée à l'héliothérapie, montrant encore d'avantage l'importance accordée au soleil dans la conception du bâtiment.
- 10 À l'exigence que représentent la lumière et l'aération, s'ajoute celle de la séparation stricte des pièces qui permet d'éviter la contagion. Le bâtiment est en effet organisé et les salles disposées de manière à ce que la contamination soit réduite au maximum, et ce afin d'éviter que le lieu n'hérite de la réputation mortifère des hôpitaux. Il y a d'abord une séparation stricte entre les différentes fonctions de l'édifice. Le premier étage du premier bâtiment est destiné au dispensaire et subdivisé en de nombreuses pièces, qui permettent de séparer les salles d'auscultation, de vaccination ou encore celle de radiologie. Toujours au rez-de-chaussée mais dans l'autre bâtiment, se trouve un dispensaire réservé aux enfants auxquels il faut, selon les médecins, accorder une attention particulière. Dans les deux blocs principaux les étages supérieurs sont réservés au laboratoire, à l'administration, ainsi qu'aux archives, bibliothèque et amphithéâtre. Mais c'est au rez-de-chaussée que les médecins et architectes semblent avoir accordé plus d'attention avec comme objectif de limiter les risques de contagion. En effet, le nombre de pièces s'accroît encore puisqu'il a été choisi de dupliquer les salles d'attente. Cela permet de séparer les malades déjà diagnostiqués, et donc susceptibles d'être contagieux,

des malades qui viennent consulter pour la première fois ou des familles.

- 11 Enfin, la préoccupation de l'emplacement de la loge des concierges, visible dans les plans des architectes, témoigne du fait que rien n'est laissé au hasard dans la construction du bâtiment<sup>20</sup>. Avec le souci de séparer drastiquement les fonctions du lieu, le logement se trouve dans un troisième bloc, ce qui permet notamment de limiter les risques de contagion. Par ailleurs, ce choix correspond plus généralement aux théories et pratiques des architectes du GATCPAC, qui veulent construire des édifices en tout point rationnels, adaptés à l'usage et fonctions qui s'y exercent. Or, ils ont des difficultés à composer avec la nécessité d'inclure dans un dispensaire un logement, qui, selon leur logique, suppose des besoins spécifiques complètement différents de ceux d'un lieu de soins. Il faut donc que la loge réponde aux caractéristiques d'un logement sain<sup>21</sup>, en particulier en ce qui concerne l'exposition, ce qui explique aussi la construction d'un bâtiment à part.
- 12 Ce dispensaire apparaît donc comme un véritable symbole d'une construction rationnelle et standardisée qui suit les préceptes de l'architecture moderne et les directives des médecins. Il est conçu pour être un havre de paix pour les malades et les médecins. Mais son influence bénéfique doit aussi s'exercer hors de ses murs, sur tout le quartier.

## Une influence saine sur le quartier

- 13 À la grande différence du sanatorium, qui est conçu pour éloigner les malades de leur environnement et de la ville en général, le dispensaire est à l'inverse prévu pour être connecté à l'espace urbain. Cela s'explique par sa fonction, celle de diagnostiquer les malades, prévenir la maladie en diffusant la santé et guérir les malades à domicile. Le dispensaire doit être pris en compte dans son environnement notamment parce que c'est par sa présence dans le quartier qu'il contribue à la lutte contre la tuberculose, s'imposant comme un bâtiment qui « assainit » l'espace dans lequel il est implanté.

- 14 Le dispensaire central a d'abord pour vocation d'être un espace de lutte contre la tuberculose situé au sein même d'un quartier tuberculeux et en cela il apparaît comme une solution localisée et concrète à la maladie. Rappelons que lorsque la *Generalitat* annonce la construction du dispensaire dans le quartier du Raval de Ponent jaillissent de nombreuses critiques et plaintes de la part des « futurs » voisins<sup>22</sup>. Ces derniers refusent de voir s'installer un lieu de soins qui ferait affluer des malades contagieux susceptibles de les contaminer. Cependant, pour Josep Dencàs, la situation géographique du dispensaire dans le centre ancien est essentielle et déterminée par la nécessité de se rapprocher au mieux des malades<sup>23</sup>. Or, selon les statistiques du Service d'assistance sociale aux tuberculeux, c'est justement dans ces quartiers que l'on trouve la plupart d'entre eux. Le dispensaire doit donc devenir un lieu de soins journaliers pour les malades qui ne sont pas hospitalisés, dans lequel ils peuvent se rendre facilement. L'étage réservé à l'héliothérapie est accessible à tous, afin de faire profiter chacun de la cure de repos au soleil. La prise en charge ambulatoire<sup>24</sup>, ainsi que la prévention faite par le dispensaire en fait un centre de diffusion de la santé dans le quartier. À une échelle plus précise, il est largement relayé dans ses fonctions par des dispensaires ambulants. Ces camions, rattachés au dispensaire central, ont pour fonction de sillonner le centre ville et en particulier le Raval afin d'approcher encore de plus près les malades, d'éradiquer le microbe et les « mauvaises habitudes » d'hygiène.
- 15 Mais si le dispensaire est un lieu de soins de proximité pour les malades, son influence s'étend au-delà du simple collectif des tuberculeux. Comme l'explique Antonio Pizza en reprenant les mots des architectes du GATCPAC :
- Dans une acception strictement médicale, en effet, il servira à contrôler et extirper la maladie qui depuis quelques années provoque de véritables ravages dans le « *barrio chino* » de Barcelone ; par contre, dans un sens plus disciplinaire, il mettra de l'ordre et préparera la « réparation » architectonique.<sup>25</sup>
- 16 Le bâtiment en soi a donc aussi comme fonction d'assainir le quartier ancien et entend avoir une influence positive, « régénératrice » architecturalement parlant, sur le reste du quartier. La construction

du dispensaire permet en effet d'aérer la zone du Raval, densifiée à l'extrême. Dans un premier temps, la disposition du bâtiment libère de l'espace grâce à l'importance donnée à un jardin accessible à tous. Puis la hauteur des bâtiments est également calculée pour faire le moins d'ombre possible dans les édifices qui l'entourent, même si cela est difficile étant donné la densité bâtie de la zone. Plus largement, le dispensaire s'inscrit dans une logique de rénovation urbaine développée depuis 1932 par les pouvoirs publics et les architectes du GATCPAC. Suite au Plan Maciá proposé en 1933 qui entendait détruire totalement le centre ancien et fut jugé trop radical<sup>26</sup>, les architectes du GATCPAC mettent au point un plan d'assainissement du centre ancien, diffusé quelques années plus tard en 1937, dans la revue AC<sup>27</sup>. Son objectif est de dé-densifier le centre, en détruisant certains îlots jugés délabrés et en remplaçant les immeubles résidentiels qui s'y trouvaient par des équipements publics (Ill. 5). Nous voyons que le dispensaire central, dans sa construction et les préceptes qui la guident, entre largement dans cette optique.



d'une certaine vision de la lutte et a pour fonction d'imposer le choix fait par les pouvoirs publics catalans en affirmant ainsi leur autorité.

## **Un édifice qui impose la marque de la *Generalitat***

- 18 La construction du dispensaire central est aussi un moyen pour la *Generalitat* d'imposer son autorité politique et de donner à voir son investissement dans les questions socio-sanitaires. Avec cette construction elle veut aussi se placer comme seule coordinatrice de la lutte antituberculeuse catalane dont elle a elle-même défini les priorités. Enfin, bien plus qu'un simple dispensaire, l'édifice construit matérialise le pouvoir décisionnel de la *Generalitat* en devenant l'unique centre névralgique du système de lutte qu'elle veut mener.

## **Donner à voir le poids politique de la *Generalitat***

- 19 Dans un premier temps, cet édifice « grandiose » en impose et donne à voir l'action de la *Generalitat*, à l'échelle de l'Espagne comme à l'échelle européenne. Les critiques les plus unanimes faites par les phtisiologues catalans sur le dispensaire ont justement trait à ce choix de construire un édifice aussi imposant et aussi coûteux. Conrad Xalabarder, un phtisiologue reconnu, directeur de l'œuvre philanthropique antituberculeuse de la *Caixa de Pensions*, est d'accord avec les pouvoirs publics sur la nécessité de remplacer le dispensaire de la rue Radas qui fait office de dispensaire central depuis les années 1920. Selon lui, ce centre est devenu obsolète et insuffisant compte tenu des besoins de la lutte. Néanmoins, il lui semble qu'étant donné l'urgence et les moyens disponibles, il n'est absolument pas nécessaire de construire un édifice aussi monumental. Il faudrait plutôt penser à mieux doter les autres dispensaires déjà existants voire, à réhabiliter des locaux comme l'ont proposé d'autres médecins<sup>28</sup>. Joan Bautista Darder, un autre médecin proche de Lluís Sayé, est favorable lui aussi au dispensaire, mais avance une objection concernant le coût. Il propose également de construire trois petits dispensaires plutôt qu'un seul si important<sup>29</sup>. Ces médecins, tout comme les détracteurs plus féroces tels

Jacint Reventós<sup>30</sup>, s'opposent à la construction d'un édifice prestigieux, confié à des architectes aussi reconnus que les architectes modernes du GATCPAC.

- 20 Face à ces critiques, les autorités publiques et en particulier le Conseiller de Santé publique porteur du projet se défendent en avançant les arguments scientifiques et médicaux exposés plus haut. Pour Josep Dencàs, le dispensaire de la rue Radas « n'est pas au niveau dont a besoin la Catalogne »<sup>31</sup>. Il est urgent, pour mener à bien la lutte contre la maladie, mais aussi pour l'image de la Catalogne d'en construire un nouveau. La construction du dispensaire par des architectes connus est essentielle à la visibilité de la Catalogne et donc de la *Generalitat* qui montre ainsi son investissement dans la lutte antituberculeuse et plus généralement son influence politique.
- 21 Mais le choix de la *Generalitat* de confier le projet aux architectes du GATCPAC ne s'explique pas uniquement par le prestige international de ces derniers, il illustre aussi la position politique qu'elle entend défendre. Le GATCPAC est en effet un groupe qui revendique une architecture moderne et populaire. Par opposition avec les modèles architecturaux venus du nord de l'Europe, et notamment l'idée d'une architecture moderne pensée dans les pays nordiques, ils proposent une architecture moderne, simple et sans style qui, elle, trouve ses racines en Méditerranée<sup>32</sup>. Les lignes épurées caractéristiques d'une architecture populaire s'opposent aux moulures et autres ornements caractéristiques pour eux d'une architecture bourgeoise qu'ils rejettent. Or, cette vision semble être en adéquation avec la politique que tente de mener la *Generalitat*, et le parti d'*Esquerra Republicana de Catalunya* (ERC) au pouvoir depuis 1931. Dans un contexte de forte tension sociale, la *Generalitat* et ERC veulent en effet s'affirmer comme les défenseurs des intérêts des « classes sociales populaires » de Catalogne face aux différents opposants politiques, qu'il s'agisse de la *Lliga Regionalista* ou des anarchistes. De plus, ERC, en tant que parti nationaliste catalan, ne peut qu'être sensible à la revendication d'un modèle catalan et d'un héritage méditerranéen par le GATCPAC. Ainsi, non seulement la construction d'un édifice prestigieux lui permet d'imposer sa marque et de faire voir son investissement, mais surtout le choix de l'architecture moderne épurée s'explique par des valeurs communes que les membres d'ERC au pouvoir partagent avec ces architectes.

## Refléter la coordination de la Lutte Antituberculeuse par la *Generalitat*

- 22 Par cette construction d'un dispensaire central, la *Generalitat* s'impose en tant que coordinatrice de la lutte antituberculeuse qu'elle a elle-même définie et qu'elle assume. En cela elle entend prendre la place des organismes privés laïcs et surtout religieux qui, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, tentent d'organiser et de structurer cette lutte.
- 23 La *Generalitat* s'impose d'abord dans le domaine de la prise en charge à domicile et de la prévention contre la maladie. En effet, le dispensaire central est conçu pour avoir une aire d'influence qui couvre toute la ville et non pas seulement le centre ancien<sup>33</sup>. En ce sens, il guide, mais aussi contrôle, l'activité des autres dispensaires antituberculeux existants dans Barcelone, les dispensaires de l'hôpital Clinic, celui de l'hôpital de Sant Pau et le dispensaire dit « blanc » de l'œuvre sociale antituberculeuse de la *Caixa de Pensions*. La construction de ce dispensaire permet à la *Generalitat* de s'immiscer dans ces établissements et l'organisation des réseaux de soins et de prévention privés. Par ailleurs, le dispensaire central est aussi conçu pour recevoir tous les patients envoyés par des praticiens privés, qui n'ont pas les moyens de payer les radiographies ni les traitements. À ce titre, il a pour vocation d'être le lieu de soins de référence dans la lutte contre la maladie.
- 24 Mais l'autorité de la *Generalitat* s'étend au-delà des seules fonctions du dispensaire : par cet édifice elle entend contrôler de fait toute la lutte antituberculeuse. En 1919, Lluís Sayé est chargé par la *Mancomunitat* de réaliser une étude épidémiologique approfondie afin de proposer un système de lutte antituberculeuse adaptée à la Catalogne. Ses recherches statistiques le conduisent à conclure, dans les années 1930, à la nécessité de mettre en place un système dit français, fondé sur la collaboration entre dispensaire et hôpitaux, et non pas sur un système dit à l'anglaise, basé uniquement sur le dispensaire ou à l'inverse un système allemand, basé quasi exclusivement sur une prise en charge en sanatorium<sup>34</sup>. Dans cette vision, le dispensaire est la pièce maîtresse de la lutte contre la maladie puisque celle-ci repose sur un système de réseaux qui lui sont tous rattachés. Cet établissement a pour fonction, outre la

prévention, de recenser les cas, diagnostiquer les patients et les envoyer, selon leur état, dans des lieux de soins. Il est donc conçu comme la base du système de prise en charge, et, en ce sens, puisque par le dispensaire central la *Generalitat* entend contrôler cette étape, nous pouvons dire qu'elle a aussi l'ambition de contrôler de fait la prise en charge dans son ensemble.

- 25 Enfin, avec la construction du dispensaire central, la *Generalitat* se positionne surtout comme acteur décisif qui oriente la lutte antituberculeuse vers un nouveau chemin qu'elle a choisi. En effet, cette construction matérialise le choix fait par les autorités qui consiste à privilégier le dispensaire sur les autres établissements ainsi qu'à renforcer la prévention plutôt que la prise en charge des malades, dans l'optique d'éradiquer la maladie. À partir de 1934, Lluís Sayé prend notamment le parti de réaliser une campagne de vaccination qui soit la plus massive possible, et c'est vers cette priorité qu'est redirigée toute l'action antituberculeuse du Service d'assistance sociale aux tuberculeux de la *Generalitat*. Le dispensaire central est conçu pour être au cœur de cette campagne massive, et c'est aussi pour cela qu'il est visé par tant de critiques. Pour Jacint Reventós, la construction du dispensaire reflète l'ignorance que les pouvoirs publics ont du problème de la tuberculose<sup>35</sup>. Selon lui, le dispensaire, qui ne permet que de diagnostiquer les malades, n'a d'utilité que s'il est suivi d'une prise en charge complète. La prévention, comme la vaccination, ne lui semble pas aussi importante que le traitement, et tout argent disponible serait pour lui mieux employé s'il servait à financer des séjours dans des établissements de soins. Jacint Reventós s'oppose donc drastiquement au modèle de lutte que tente d'implanter la *Generalitat* en construisant le dispensaire central, la priorité accordée à la prévention, au diagnostic ou encore l'importance donnée à l'espace sain.

## **Le Dispensaire comme centre névralgique de la lutte antituberculeuse**

- 26 Si la construction du dispensaire central cristallise toutes les critiques, c'est parce qu'elle concrétise les choix de la *Generalitat* en termes de lutte antituberculeuse, mais aussi parce que l'édifice construit représente bien plus qu'un simple dispensaire. Plus que le

point de départ de la prise en charge, il est aussi le centre névralgique de la lutte antituberculeuse et il rassemble tout le pouvoir décisionnel de la *Generalitat*.

- 27 Comme nous l'avons évoqué plus haut, l'édifice n'est pas uniquement un dispensaire. En réalité, seuls les rez-de-chaussée des deux bâtiments principaux sont réservés à cette fonction<sup>36</sup>. On y retrouve l'équipement le plus moderne de Catalogne, ou du moins telle est l'ambition de ses concepteurs, avec une salle équipée de radiographie rayons X, pour laquelle les malades viennent parfois de loin. Les deux autres étages de l'édifice sont occupés par le Service d'assistance sociale aux tuberculeux de la *Generalitat* qui coordonne la lutte et mène aussi les études épidémiologiques sur toute la Catalogne. On retrouve également dans cet édifice les archives de la lutte antituberculeuse, témoignant ainsi de l'effort de coordination qui est mené. Au cœur de l'édifice se trouve enfin une bibliothèque et surtout un très grand amphithéâtre. Il faut dire que l'établissement a aussi vocation à être un lieu de formation pour le personnel médical et il doit surtout permettre d'organiser des congrès afin de donner à voir la médecine catalane à l'échelle internationale. Ainsi, toutes les fonctions sont concentrées dans ce même édifice, qui entend être le lieu de référence sur tous les points. Il concentre tout le pouvoir décisionnel de la *Generalitat* sur ce domaine précis et consacre sa mainmise sur la lutte antituberculeuse.
- 28 Mais l'observation du dispensaire central, l'étude de sa construction et des débats ou controverses qui en ont découlé nous conduit aussi à réfléchir sur la lutte antituberculeuse telle qu'elle est présentée. En effet, il nous semble que l'édifice, par toutes ses fonctions, va au-delà même de ce que les discours des différents acteurs, médecins ou décideurs publics, entendaient mettre en place. Alors que Lluís Sayé évoque la nécessité de suivre un modèle français basé sur la collaboration entre dispensaires et hôpitaux/sanatoriums, ses conseils pour l'aménagement du dispensaire ne vont pas dans ce sens. Il veut en effet ajouter une salle de chirurgie et quelques chambres afin de pallier le manque de lits disponibles dans les hôpitaux. Il évoque aussi l'idée de renforcer la prise en charge à domicile, remettant en question la nécessité de l'internement et de l'hospitalisation<sup>37</sup>. Si cette nouvelle vision s'explique peut-être par l'opposition croissante que certains médecins affichent face aux

propositions de la *Generalitat*, il n'en demeure pas moins que c'est une véritable transformation du modèle d'assistance qui semble apparaître. Finalement, si l'on tient compte de l'importance accrue accordée à la prévention et au dispensaire, le modèle de lutte pourrait même se rapprocher du modèle anglais que les médecins décrivaient dans leurs textes.

- 29 L'étude de la construction de cet édifice si prestigieux permet donc d'observer des contradictions, entre modèle de lutte tel qu'il est prôné et tel qu'il semble se mettre en place. Il n'en demeure pas moins que le dispensaire central est conçu pour être l'unique centre de la lutte antituberculeuse imaginée et planifiée par la *Generalitat*, il concentre donc tout son pouvoir décisionnel. Par lui, les pouvoirs publics ont l'ambition de contrôler la lutte, de s'imposer comme acteurs majeurs et de donner à voir leur investissement dans le domaine social et médical à échelle internationale.
- 30 Rien d'étonnant à ce que la construction du dispensaire central ait été sujette à tant de polémiques. Elle cristallise effectivement tous les enjeux de la lutte antituberculeuse menée à Barcelone pendant la seconde république. À travers l'étude d'un dispensaire dont la construction est sans cesse retardée, nous pouvons voir se mettre en place une politique publique de lutte antituberculeuse, qui repose surtout sur la construction d'un lieu de soins au rayonnement très ambitieux. En effet, si la construction de l'édifice met en avant les priorités de la *Generalitat*, reflète ses choix et ses ambitions, elle constitue surtout une réponse concrète à la maladie. Le dispensaire central est conçu comme un lieu de soins total, qui dirige la lutte antituberculeuse dans son ensemble. Il reflète la priorité de la prévention et du diagnostic pour les pouvoirs publics au grand dam d'autres médecins catalans. La structure même de l'édifice en fait un « lieu qui soigne » et pas uniquement un « lieu dans lequel on soigne », et en cela sa construction consacre l'importance accordée à l'espace dans le modèle de lutte promu par les pouvoirs publics. Au final, cet édifice est le fleuron de la lutte publique contre la maladie, mais il est aussi la seule grande réalisation effective.
- 31 Se pose dès lors la question du devenir de ce bâtiment, qui n'est pas encore terminé quand éclate la guerre civile en juillet 1936. C'est dans un contexte d'urgence liée à la guerre et aussi à la révolution sociale

catalane qu'il est inauguré en 1938 et qu'il commence à fonctionner. Cependant, les événements politiques conduisent les pouvoirs publics à concentrer leur attention dans une autre direction. Avec la défaite républicaine et la mise en place du régime franquiste, les compétences autrefois accordées à la *Generalitat* sont confisquées par le pouvoir central madrilène. La lutte antituberculeuse connaît une recentralisation très forte qui conduit à fondre le service d'assistance sociale de la *Generalitat* dans le *Patronato Nacional Antituberculoso* espagnol<sup>38</sup>. Or, ce dernier est dirigé depuis Madrid selon des idées et des priorités bien différentes. À Barcelone, avec l'exil de Lluís Sayé et des principaux dirigeants de l'époque républicaine, c'est aux détracteurs du projet, comme Jacint Reventós, qu'est confiée la re-structuration de la lutte. Le *Patronato* se lance dans une campagne de construction de sanatoriums, l'action du dispensaire n'est plus privilégiée et le bâti perd de son importance en ce qui concerne les lieux de soins de proximité. Le dispensaire central perd aussi complètement sa fonction de coordination de la lutte. Cependant, il continue à maintenir une influence importante sur le quartier proche, en tant que dispensaire antituberculeux d'abord, puis comme Centre d'attention primaire à partir des années 1990.

- 32 Si le dispensaire central n'a pas pu concrétiser l'avenir qu'on lui promettait, c'est dans le domaine architectural que l'édifice a vraiment connu un rayonnement international. Ainsi, il est toujours aujourd'hui considéré comme le symbole de l'architecture moderne catalane et l'œuvre la plus aboutie du GATCPAC, avec la *Casa Bloc*.

## NOTES

---

1 Le mouvement moderne est un courant architectural du début du xx<sup>e</sup> siècle, souvent rattaché à la figure de Le Corbusier.

2 Jean BADOVICI, « L'architecture hospitalière », *Architecture Vivante*, Paris 1933.

3 *Ibid.*

4 Les architectes modernes sont les architectes du mouvement moderne.

- 5 À Barcelone : Alfons ZARZOSO, *Arquitectura i medicina à Barcelona*, Barcelone, Col·legi Oficial de Metges de Barcelona, 2007. Et du même auteur : *Medicina més enllà de Barcelona*, Barcelone, Col·legi Oficial de Metges de Barcelona, 2008.
- 6 Lluís DOMENECH I MUNTANER (1850-1923) est l'un des principaux représentants du Modernisme catalan, courant architectural de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dont un autre grand représentant est Antoni Gaudi.
- 7 Maria Teresa SERRACLARA PLA, Montserrat MARTI AYXELA, *Hospital de la Santa Cruz y San Pablo. Historia, Arquitectura, Arte*, Saragosse, Fundació Privada Hospital de la Santa Creu i Sant Pau, Guinovart & Oshsa, 2001.
- 8 Cecilia RUILOBA QUECEDO, « La ciudad de la salud: los sanatorios antituberculosos », *Ciudades*, Instituto universitario de Urbanística de la Universidad de Valladolid, 2011, p. 213-232. Jean-Bernard Cremnitzer, *Architecture et santé. Le temps du sanatorium en France et en Europe*, Paris, Picard, 2005.
- 9 La *Generalitat* de Catalunya est l'organisation politique du régime autonome catalan. Elle existait pendant l'époque médiévale et moderne mais fut supprimée par Philippe V en 1716. Elle est restaurée en août 1931, suite à l'avènement de la seconde République. Carles Hervás I Puyal, *Sanitat a Catalunya durant la República i la Guerra Civil : política i organització sanitàries: l'impacte del conflicte bèlic*, thèse dirigée par Josep Termes I Ardèvol, Barcelone, Universitat Pompeu Fabra, Institut Universitari d'Història Jaume Vicens Vives, 2004.
- 10 La *Mancomunitat de Catalunya* était une institution administrative et politique qui fédérait les quatre provinces catalanes, autorisée par un décret royal datant de 1913. Ses attributions se limitaient à celles des provinces, mais elle est considérée comme le premier pas vers une reconnaissance de l'autonomie catalane de la part de l'Espagne. Par ailleurs, cette entité administrative se caractérisa par son volontarisme en ce qui concerne les questions sociales et sanitaires. Elle fut active entre 1914 et 1925, date à laquelle elle fut supprimée par le dictateur Primo de Rivera.
- 11 GATCPAC : « Grup d'Arquitectes i Tècnics Catalans per a la Realització de l'Arquitectura Contemporània ».
- 12 Antonio PIZZA, Josep María ROVIRA, GATCPAC . *Una nova arquitectura per a una nova Ciutat 1929-1939*, Barcelone, COAC Publicacions, 2007 ; Julie ROLAND, *Les identités du mouvement moderne en Espagne, dans le GATCPAC (1930-1937)*, thèse dirigée par Bruno Foucart, Université Paris IV, 2011.

- 13 Celia MIRALLES BUIL, « Controlar la ciudad para eliminar la endemia: la prevención antituberculosa en la Barcelona del primer tercio del siglo XX », dans Vicenç CASALS, Quim BONASTRA (dir.), *Espacios de control y regulación social. Ciudad, territorio y poder (S. XVII-XX)*, Barcelone, coll. La Estrella Polar, Ediciones del Serbal, 2014 p. 235-252.
- 14 Antonio PIZZA, *Dispensario antituberculoso de Barcelona, 1933-1937*. J.Ll Sert, J.B Subirana y J. Torres Clavé, Almeria, collection Archivos de Arquitectura, España Siglo XX, Colegio de Arquitectos de Almería, 1993; Lluís SAYE SEMPERE, *Las nuevas orientaciones de la lucha antituberculosa y su aplicación en España*, Madrid, Escuela Nacional de Sanidad, 1933, 71 p.
- 15 « Qué penseu dels projectes sanitaris del Doctor Dencàs? », publiée les 13, 14 et 16 avril 1933 dans *La Publicitat*. Fonds Historique du Doctor Joan Freixas, MHMC.
- 16 COLLECTIF, « Dispensario Central Antituberculoso », 2C: *construcción de la ciudad*, Barcelone, mai 1980, n° 15-16, p. 62-67.
- 17 « Para obtener esta ventilación transversal, las ventanas constan de unas láminas basculantes que se abren a la altura del techo de manera que los que están dentro de la habitación no sentirán corriente de aire alguna mientras éste se va renovando. », Antonio PIZZA, 1993, *op. cit.*
- 18 COLLECTIF, *Revue AC (documentos de Actividad Contemporánea) 1931-1937*, Saragosse, Diputación Provincial de Zaragoza, 2006.
- 19 Fiches cliniques et Enquêtes sociales du service d'assistance sociale aux tuberculeux, 1921-1939, Dépôt du « Centre d'Atenció Primària del Raval Sud, Drassanes »
- 20 Antonio PIZZA, 1993, *op. cit.*
- 21 *Revue AC* n°8, centré sur l'architecture résidentielle, ou encore n°15, *op. cit.*
- 22 « Protesta contra el emplazamiento de un dispensario antituberculoso », *La Vanguardia*, 22 juin 1933.
- 23 Entretien de Josep Dencàs, *La Publicitat*, 14 avril 1933.
- 24 La prise en charge ambulatoire caractérise une prise en charge au dispensaire, qui ne nécessite pas d'hospitalisation.
- 25 « en la estricta acepción médica, en efecto, servirá para controlar y extirpar la enfermedad que durante esos años provoca verdaderos estragos en el "barrio chino" de Barcelona; en el sentido, en cambio, más

disciplinario, ordenará y preparará la reparación arquitectónica » Antonio PIZZA, 1993, *op. cit.*

26 Salvador TARRAGO CID, « El “Pla Macià” “o la nova Barcelona” », *Cuadernos de Arqui-tectura y Urbanismo*, Barcelone, n° 90 GATCPAC I, Colegio Oficial de Arquitectos de Catalunya y Baleares, 1972, p. 24-36.

27 « el IV congreso del CIRPAC », A.C., n.11, 1933, p. 13-18.

28 Entretien de Conrad Xalabarder, *La Publicitat*, le 16 avril 1933.

29 Entretien de Joan Bautista Darder, *La Publicitat*, le 16 avril 1933.

30 Entretien de Jacint Reventós, *La Publicitat*, le 13 avril 1933.

31 Entretien de Josep Dencàs, *La Publicitat*, 14 avril 1933.

32 Julie ROLAND, *Les identités du mouvement moderne en Espagne dans le GATEPAC (1930-1937)*, thèse sous la direction de Bruno Foucart, Paris IV, 2011, p. 259-265 ; « un retour à des formes pures, traditionnelles, méditerranéennes », *Revue AC* n°18, 1935, p. 26.

33 1935-1939 : « Quadres de dades sobre causes de mortalitat per tuberculosi a Barcelona, resum Ajuntament Barcelona, Institut municipal d'Estadístiques. », Fonds du docteur Lluís Sayé, Archives nationales de Catalogne.

34 Lluís SAYE SEMPERE, *Profilaxis de la tuberculosis*, Barcelone, Oliva de Vilanova, 1924, 93 p. ; Lluís SAYE SEMPERE, 1933, *op. cit.*

35 Entretien de Jacint Reventós, *La Publicitat*, le 13 avril 1933.

36 COLLECTIF, « Dispensario Central Antituberculoso », 1980, *op. cit.*

37 Lluís SAYE SEMPERE, *Las nuevas orientaciones...*, 1933, *op. cit.*

38 Molero MESA, JORGE, « Enfermedad y previsión social en España durante el primer franquismo (1936-1951). El frustrado seguro obligatorio contra la tuberculosis. », *Dynamis*, vol. 14, Universidad de Granada, Grenade, 1994, p. 208.

## ABSTRACTS

---

### Français

Cet article s'attache à comprendre la relation entre architecture et santé dans le cadre de la lutte antituberculeuse à Barcelone dans les années 1930. L'architecture des établissements de soins reflète l'état des connaissances en matière de santé et d'hygiène à un moment donné, mais peut aussi

apparaître comme une solution concrète au problème de la maladie. Entre 1934 et 1936, la construction du dispensaire central antituberculeux de la *Generalitat de Catalunya* par les architectes modernes du GATCPAC cristallise justement tous les enjeux de la lutte antituberculeuse. L'édifice est conçu pour être au service de la santé, il est pensé pour être adapté aux besoins de la médecine moderne. Par les choix architecturaux et médicaux qui guident sa construction, il propose aussi une réponse concrète à la maladie en devenant un lieu sain qui diffuse la santé. Sa construction impose également une certaine vision de la lutte, concrétisant le choix des autorités politiques du moment et renforçant leur influence politique.

### **English**

The following paper tries to understand the link between architecture and health in the Fight against tuberculosis in Barcelona in the 1930's. The architecture of healthcare institutions reflects the state of knowledge about health and hygiene at a certain point, but it may also appear as a practical solution to resolve the problem of the disease. Between 1934 and 1936, the construction of the Central Anti-tuberculosis dispensary of the *Generalitat de Catalunya* by the moderns architects of GATCPAC, crystallizes all the stakes of tuberculosis control. The building is designed to be dedicated to health and is thought to be adapted to the needs of modern medicine. By the architectural and medical choices which guide its construction, it also provides a concrete response to the disease becoming a healthy place which would spread health. Its construction also imposes a certain vision of the Fight, making the decisions of the public authorities concrete and strengthening their political influences.

## **INDEX**

---

### **Mots-clés**

Architecture, Santé, Barcelone, GATCPAC, Tuberculose

### **Keywords**

Architecture, Health, Barcelona, GATCPAC, Tuberculosis

## **AUTHOR**

---

**Celia Miralles Buil**

LARHRA, UMR 5190

# Conclusion

Gwenaëlle Legoullon

## OUTLINE

---

Appréhender le passé par le bâti : une grande diversité de sources  
La nécessité de croiser les échelles et les réalisations  
Une maîtrise technique et méthodologique au service d'une histoire  
« ouverte »

## TEXT

---

- 1 Dans son appréhension du passé par le bâti, Bruno Vayssière associait étroitement approches morphologiques et approches politiques et sociales. Tout en se concentrant sur des sources architecturales, il livrait un récit historique qui dépassait largement les problématiques formelles et esthétiques<sup>1</sup>. Dans son sillage, l'étude des grands ensembles considérés comme une politique publique autant que comme une étape dans une histoire des formes urbaines<sup>2</sup> amène à élargir la vocation heuristique des sources architecturales<sup>3</sup>. De façon encore bien plus large les contributions contenues dans cet ouvrage montrent que les sources architecturales ne sont réservées ni à l'archéologie et à l'histoire ancienne ou médiévale ni à l'histoire de l'art et de l'architecture. Le parti pris heuristique et méthodologique d'« appréhender le passé par le bâti », qu'il soit choisi ou imposé par les contraintes liées à une démarche scientifique ou à un objet d'étude spécifiques, implique de croiser des approches, des techniques et des champs scientifiques multiples. L'enjeu est donc de savoir concilier une expertise technique nécessaire à l'administration de la preuve historique avec une réflexion historique globale, tournée en particulier vers la compréhension des dynamiques politiques et sociales du monde du <sup>xxi</sup><sup>e</sup> siècle.

## Appréhender le passé par le bâti : une grande diversité de sources

- 2 Au cours des interventions et des débats il est apparu que les sources architecturales dont nous disposons pour l'étude des sociétés passées sont nombreuses et diverses. Les sources matérielles sont naturellement évoquées au premier chef dans l'étude du bâti, qu'il s'agisse des sources proprement architecturales (bâtiments, plus ou moins conservés), des sources archéologiques (autres vestiges matériels liés à ces bâtiments), géologiques (sols et sous-sols) et même des sources « géographiques » au sens large du terme (situation, site et disposition des bâtiments)<sup>4</sup>. Mais les sources textuelles sont également très présentes ; elles sont beaucoup plus utilisées comme sources architecturales qu'il n'y paraît puisque de nombreuses sources matérielles ont plus ou moins disparu. Dans tous les cas il est indispensable de les confronter aux sources matérielles pour réaliser le premier travail historique à partir duquel pourra ensuite être conçue une démonstration rationnelle : dater et contextualiser les éléments du bâti passé tels qu'ils nous sont parvenus et que nous les avons sélectionnés en fonction de notre questionnement. Ces sources textuelles peuvent être de plusieurs ordres : sources iconographiques, cartographiques (plans, cadastres), juridiques (chartes, documents notariaux), administratives (visites paroissiales, courriers, délibérations des assemblées municipales et départementales, documents relatifs aux demandes de permis de construire, documents fiscaux, enquêtes des bureaux sanitaires, archives de justice de paix), témoignages des acteurs (les religieuses, les architectes). On les trouve le plus souvent aux archives municipales et départementales, ainsi qu'aux archives nationales mais avec un accès moins direct et moins aisé. Les sources des fonds privés (paroisses, particuliers, cité de l'Architecture) sont plus aléatoires mais peuvent, le cas échéant, combler certaines lacunes ou apporter un éclairage complémentaire. Enfin, même si elles semblent éloignées de la matière que constitue le bâti passé, les sources orales peuvent être pertinemment constituées et exploitées, par le biais d'entretiens réalisés avec certains acteurs historiques impliqués dans

la construction, la transformation ou la gestion des bâtiments étudiés (associations, architectes, élus et notables locaux, héritiers).

- 3 La nature et la diversité de ces sources liées à une histoire appréhendée par le bâti rendent nécessaire la maîtrise de champs historiographiques et de sciences auxiliaires et sociales tout aussi nombreux et, parfois, dispersés. Les travaux historiques menés par les chercheurs impliqués dans cette démarche induisent de connaître et de confronter l'histoire de l'art, de la construction et du logement ainsi que, en fonction des objets d'étude, les outils et les approches de l'histoire urbaine et/ou de l'histoire rurale (le cas de l'étude de la vallée de Montmorency montre qu'il faut le cas échéant maîtriser les deux champs historiographiques). La maîtrise de ces domaines spécifiques doit bien-sûr être associée à une histoire politique, sociale, économique et culturelle, nécessaire à la contextualisation des sources (histoire ecclésiastique<sup>5</sup>, histoire de la médecine et de la santé<sup>6</sup>, histoire des migrations<sup>7</sup>). Ces connaissances théoriques et factuelles ne sont pas suffisantes cependant pour qui s'intéresse au bâti. Il faut en outre acquérir une connaissance technique minimale dans des disciplines proches mais distinctes de l'histoire telles que l'architecture, la paléographie, l'archéologie, la géographie, l'agronomie, la sociologie...

## **La nécessité de croiser les échelles et les réalisations**

- 4 Une telle maîtrise historiographique et technique induit une grande charge de travail, que l'on pourrait être tenté de limiter en fixant des bornes trop restrictives aux objets « bâtis » d'étude. Or le danger est justement de s'enfermer dans une stricte monographie, qui permet certes de réduire les contraintes techniques mais rend difficile la montée en généralité.
- 5 Le croisement des grands paramètres historiques est très fréquent dans les contributions. Il semble tout à fait pertinent pour éviter de se laisser enfermer dans un site ou dans un terrain spécifique et pour élaborer des interprétations historiques générales. Ainsi les bâtiments, qu'ils soient consacrés à l'habitation, au travail, à la prière, au commandement, à la culture ou à la santé, sont étudiés à la

lumière de problématiques et de dynamiques d'échelles diverses : Anelise Nicollier croise le Brionnais, un territoire infrarégional, avec l'espace clunisien, d'ampleur continentale ; Thibaut Béchini croise la rue, la ville et les migrations intercontinentales ; Julien Defillon croise le quartier Mercière avec l'histoire nationale de la rénovation des quartiers populaires depuis les années 1950. Dans l'ordre chronologique, les contraintes techniques spécifiques à l'exploitation des sources architecturales s'avèrent fécondes puisqu'elles induisent le croisement de temporalités fort diverses et une ouverture chronologique qui permet d'ouvrir des pistes de réflexion multiples. L'étude du bâti nécessite en effet de croiser le temps long des contraintes matérielles (géologie, techniques de construction), le temps moyen des mutations économiques et sociales et, pour certaines périodes et certaines opérations, des chantiers, et le temps court des projets politiques et des trajectoires individuelles. De la même façon, ces dernières sont mises en regard des trajectoires collectives (groupes sociaux tels que les maçons ou vigneron<sup>8</sup>, territoires tels que le Brionnais). Enfin, les opérations singulières sont replacées dans un ensemble plus vaste de réalisations (les diverses églises romanes du Brionnais, les multiples couvents des annonciades célestes, les dispensaires antérieurs et étrangers à celui construit à Barcelone entre 1934 et 1938) ou dans un ensemble de réseaux et de circulations (migrations euro-américaines et en direction de l'Australie<sup>9</sup>, circulation de modèles urbains, économiques et architecturaux entre la vallée de Montmorency, Paris et les régions viticoles anciennes comme le Languedoc ou la Bourgogne). L'insertion d'études de cas dans des ensembles sociologiques, géographiques ou culturels vise à identifier les points communs et les différences entre les bâtiments et à vérifier l'existence d'un ou de plusieurs modèles, sans se contenter des affirmations des acteurs historiques. Ainsi Julie Piront a pertinemment interrogé l'absence de modèle explicite de couvents chez les Annonciades, en la confrontant à une comparaison des couvents construits par cet ordre. Si l'existence de modèle(s) est vérifiée, il s'agit alors de mesurer et d'expliquer la conformité ou la non-conformité des cas particuliers.

6 Ces multiples croisements comportent le risque de confondre ou de minorer les contextes des différents temps, lieux, acteurs et réalisations. Mais s'ils sont bien contextualisés, ils apportent une aide

significative pour établir une chronologie et un récit historique pertinent pour l'étude du bâti. Il s'agit de reconstituer et d'expliquer les étapes, les continuités et les ruptures de la vie des bâtiments (parfois même en les ressuscitant quand ils sont devenus invisibles) et donc des sociétés du passé, parfois elles aussi disparues (territoire du Brionnais, viticulture de la vallée de Montmorency, modes de vie, etc.).

## **Une maîtrise technique et méthodologique au service d'une histoire « ouverte »**

- 7 Les contributions montrent qu'une histoire par le bâti consiste à alterner et à croiser constamment la reconstitution des paysages, des formes, des territoires ou, plus globalement, des espaces (projets de construction, évolution des projets puis des réalisations, destructions, reconstructions ou rénovations, émergence et modifications de usages, réappropriations) et l'histoire des sociétés concernées par ces bâtiments (acteurs, facteurs d'émergence et d'évolution des dynamiques politiques, économiques et sociales). Il faut entremêler ces deux récits pour éviter une lecture unilatérale du passé, qui se manifesterait de deux manières : soit le passé des sociétés s'explique par les contraintes matérielles propres à la production du bâti soit la production du bâti s'explique exclusivement par les choix politiques et les contraintes sociales d'un espace-temps donné. Il faut éviter ces deux écueils, qui délivrent des explications simplistes et qui relèvent presque d'une approche téléologique, puisque chaque dénouement historique serait contenu « dans la pierre » ou dans les configurations politiques et sociales. C'est pourquoi Anelise Nicollier fait bien de nous mettre en garde contre le risque d'expliquer et donc de légitimer *a posteriori* l'émergence d'un territoire, qui plus est assez éphémère, par les contraintes matérielles ou par les choix politiques de certains acteurs historiques.
- 8 Pour être pleinement convaincante et utile, cette histoire par le bâti ou par les « sources architecturales » doit donc être une histoire « ouverte ». Cela peut s'entendre de deux façons. D'une part elle est nécessairement une histoire technique mais elle ne doit pas se

réduire à une histoire croisée des techniques de construction, des techniques agricoles et options architecturales. Elle doit être conçue comme une histoire sociale « globale » (histoire démographique, histoire économique, histoire culturelle, histoire politique), très liée aux sciences auxiliaires et aux autres sciences sociales. D'autre part on ne peut ignorer que cette histoire est concernée et modifiée par les enjeux mémoriels et patrimoniaux qui font aujourd'hui l'objet d'une forte demande sociale<sup>10</sup>. Cela ne signifie toutefois pas la confusion entre cette histoire, le « travail de mémoire » et la sauvegarde du patrimoine, sauf à réduire le récit historique à un « roman national » ou régional ou à un outil de communication au service de projets politiques et économiques<sup>11</sup>. C'est un équilibre à tenir entre la fonction sociale et l'indépendance scientifique des historiens. En effet nous ne pouvons pas faire la sourde oreille aux demandes et aux propositions multiples qui sont spécifiquement liées aux sources architecturales, car ces sollicitations sont pourvoyeuses de crédits, de postes, de problématiques, d'accès aux sources et de rencontres avec de nombreux acteurs utiles pour nos recherches. Mais la prise en compte des enjeux mémoriels et patrimoniaux propres au bâti ne doit pas nous empêcher de formuler des problématiques et de construire des objets beaucoup plus ouverts ni d'appliquer les méthodes historiques avec toute la rigueur nécessaire. Dans le cas contraire, les travaux fondés sur l'exploitation des sources architecturales seraient vite condamnés à une spécialisation excessive, donc à un enfermement disciplinaire et intellectuel. Cela ne pourrait que conduire à une répétition mécanique et vite stérile de travaux dispersés mais très similaires, voire hypernormés comme ce fut le cas de la démographie historique dans les années 1960-1970<sup>12</sup>.

- 9 C'est précisément en prenant garde de ne pas limiter les objets historiques conçus à partir du bâti à leur dimension technique qu'on échappera à une réduction mémorielle et patrimoniale de notre récit.

## NOTES

---

1 Bruno VAYSSIÈRE, *Reconstruction-Déconstruction. Le hard-french ou l'architecture française des Trente-Glorieuses*, Picard, Paris, 1988.

- 2 Christian MOLEY, *L'immeuble en formation : genèse de l'habitat collectif et avatars intermédiaires*, Mardaga, Liège, 1991.
- 3 Gwenaëlle LEGOULLON, *Les grands ensembles en France. Genèse d'une politique publique (1945-1962)*, Éditions du CTHS, Paris, 2014.
- 4 C'est plus particulièrement le cas des trois premières contributions : A. NICOLLIER, « Les Églises romanes du Brionnais », Julien DEFILLON « L'architecture d'accompagnement : témoignage de l'évolution de la prise en compte du patrimoine bâti » et Florent MÉROT « Un miroir social, économique et environnemental : la transformation de l'habitat paysan en vallée de Montmorency (XVII<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles) »
- 5 Voir Anelise NICOLLIER, « Les Églises... » et Julie PIRONT « Enjeux, idéaux et réalités de l'architecture conventuelle féminine à l'époque moderne »
- 6 Celia MIRALLES BUIL, « L'architecture au service de la santé : l'exemple du dispensaire antituberculeux de Barcelone (1934-1936) ».
- 7 Thibault BÉCHINI, « Étudier le bâti populaire dans les villes euro-américaines (XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles) ».
- 8 Thibault BÉCHINI, « Étudier... » et Florent MÉROT, « Un miroir... ».
- 9 Louise DORIGNON, « Typologies architecturales et cultures urbaines a Melbourne : pour une géographie renouvelée du bâti ».
- 10 Elle est plus particulièrement prise en compte dans les contributions de Julien DEFILLON et de Louise DORIGNON.
- 11 Jacques LE GOFF, *Histoire et mémoire*, Gallimard, Paris, 1988 ; Pierre NORA, « L'âge mémoriel de l'histoire », *Divinatio*, p. 137-152, 2006 ; Nicolas OFFENSTADT, *L'histoire bling-bling : le retour du roman national*, stock, Paris, 2009 ; Jean-Yves ANDRIEUX, *Patrimoine et histoire*, Belin, Paris, 1997.
- 12 Françoise HILDESHEIMER, *Introduction à l'histoire*, Paris, Hachette, 1994.

## AUTHOR

---

**Gwenaëlle Legoullon**

LARHRA UMR 5190, Université de Lyon – Jean Moulin Lyon 3

IDREF : <https://www.idref.fr/228880599>